

# MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE DE LAC-AUX-SABLES

## ORDRE DU JOUR SÉANCE ORDINAIRE DU 7 JANVIER 2014

### 1. Administration de la municipalité

- 1.1 Ouverture de l'assemblée
- 1.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 1.3 Adoption des procès-verbaux de la séance ordinaire du 2 décembre
- 1.4 Dépôt du bordereau de correspondance
- 1.5 Première période de questions – Parole à l'assemblée (15 minutes)
- 1.6 Avis de motion – Règlement code d'éthique et de déontologie des élus municipaux
- 1.7 Adhésion 2014 : Fédération Québécoise des Municipalités
- 1.8 Adhésion 2014 : Union des Municipalités du Québec
- 1.9 Renouvellement adhésion 2014 ADMQ et COMAQ
- 1.10 Avis de motion –Règlement fixant l'imposition des taxes, tarifications et compensations de l'année 2014

### 2. Trésorerie

- 2.1 Bordereau des dépenses du mois de décembre 2013
- 2.2 Engagement de crédits  
*Aucun point*

### 3. Sécurité publique

- 3.1 Orientation unité d'urgence # 605
- 3.2 Entériner budget entente intermunicipale pour l'application du schéma de couverture de risques en incendie

### 4. Transport, hygiène du milieu et environnement

- 4.1 Autorisation de signature et de paiement camion Ford F-150 2014
- 4.2 Autorisation signature contrat d'entretien UV – 350, route Boutet
- 4.3 Adoption prévisions budgétaires 2014 Corporation Transport adapté Mékinac
- 4.4 Adoption budget annuel 2014 : Entente intermunicipale entretien chemin du lac du Missionnaire
- 4.5 Facturation Mission Communication
- 4.6 Décompte # 7 Construction et Pavage Boisvert
- 4.7 Renouvellement adhésion 2014 à l'Association des professionnels à l'outillage municipal (APOM)
- 4.8 Inscription cours Pierre Brouillette, formation rayons U.V.

### 5. Aménagement, Urbanisme et mise en valeur du territoire

- 5.1 Demande d'appui CPTAQ - Les Entreprises F. Fugère inc.
- 5.2 Achat de terrain succession Guy Pinsonneault
- 5.3 Renouvellement adhésion 2014 à l'Association québécoise d'urbanisme (AQU)
- 5.4 Renouvellement adhésion 2014 COMBEQ

## **6. Loisirs et culture, Santé et bien-être**

- 6.1 Activités Plaisirs d'hiver 15 février 2014 Maison des Jeunes
- 6.2 Suivi comité MADA : résolution, dépôt de demandes, membres du comité
- 6.3 Demande pacte rural pour le projet de bâtiment parc Louis-Philippe Fugère
- 6.4 Résolution suivi pacte rural rue Ste-Marie
- 6.5 Adhésion 2014 Réseau québécois de Villes et Villages en santé
- 6.6 Cotisation annuelle 2014 : Réseau les Arts et la Ville
- 6.7 Entériner adoption des états financiers vérifiés 2012 de l'OMH

## **7. Autres sujets**

- 7.1 Demande d'aide financière
  - Aucun point*
- 7.2 Avis de motion de félicitation Fête de Noël municipale
- 7.3 Avis de motion reconnaissance des années de service
  - 7.3.1 *Mme Madeleine Hébert 25 ans de service en 2013*
  - 7.3.2 *Souligner 25 ans de service de M. Jean-Pierre Delisle à titre de pompier volontaire pour le SSI de Lac-aux-Sables*
- 7.4 Varia
- 7.5 Période de questions – Parole à l'assemblée
- 7.6 Levée de l'assemblée

-----

Séance ordinaire de ce conseil, tenue à Lac-aux-Sables, à 19 heures 30 minutes, le 7<sup>e</sup> jour du mois de janvier deux mille quatorze (7 janvier 2014), à la salle municipale de Lac-aux-Sables, 820, rue Saint-Alphonse.

À laquelle sont présents les membres du conseil :

Jean-Claude Tessier, maire

Nicolas Hamelin, conseiller  
Yvon Bourassa, conseiller  
Sylvain Robert, conseiller  
Réjean Gauthier, conseiller  
Dominique Lavallée, conseillère

Mme Julie Ricard était absente

Tous membres du conseil et formant quorum.

## **1. ADMINISTRATION DE LA MUNICIPALITÉ**

### **1.1 Ouverture de l'assemblée**

La session est ouverte à dix-neuf heures trente minutes (19h30), sous la présidence de monsieur Jean-Claude Tessier, maire. Madame Valérie Cloutier, directrice générale et secrétaire-trésorière, agit à titre de secrétaire de l'assemblée.

Monsieur le maire adresse un mot de bienvenue à l'assistance.

## **1.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Le maire fait la lecture de l'ordre du jour.

**2014-01-001**

Il est proposé par monsieur Sylvain Robert, appuyé par monsieur Nicolas Hamelin et résolu que le conseil adopte l'ordre du jour de la séance du 7 janvier 2014 en ajoutant les points suivants et en laissant le point Varia ouvert.

7.4.1 Bris installations municipales

7.4.2 Rallye hivernal Lac-aux-Sables

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

## **1.3 Adoption des procès-verbaux de la séance ordinaire du 2 décembre 2013**

**CONSIDÉRANT** que les procès-verbaux de la séance ordinaire du 2 décembre 2013 ont été remis aux élus avant la présente session;

**CONSIDÉRANT** que les membres du conseil reconnaissent les avoir reçus et lus;

**2014-01-002**

**EN CONSÉQUENCE** Il est proposé par monsieur Réjean Gauthier, appuyé par monsieur Yvon Bourassa et résolu que le procès-verbal de la séance ordinaire du 2 décembre 2013 soit adopté tel que rédigé.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

## **1.4 Dépôt du bordereau de correspondance**

**CONSIDÉRANT** le dépôt et la lecture du bordereau de correspondance du mois de janvier 2014, faisant état de la correspondance reçue au cours du mois de décembre 2013 et devant être présentée au conseil;

**2014-01-003**

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par monsieur Sylvain Robert, appuyé par madame Dominique Lavallée et résolu que le conseil municipal accepte le dépôt du bordereau de correspondance de janvier 2014.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

## **1.5 Première période de questions – Parole à l'assemblée**

Début : 19 h44

Fin : 19h53

## **1.6 Avis de motion – Règlement code d'éthique et de déontologie des élus municipaux**

**2014-01-004**

Monsieur Yvon Bourassa donne avis de motion que suite à l'élection générale de novembre 2013 que le conseil étudiera et adoptera lors d'une séance ultérieure un règlement de code d'éthique et de déontologie des élus municipaux.

## **1.7 Adhésion 2014 : Fédération Québécoise des Municipalités**

**2014-01-005**

Il est proposé par monsieur Nicolas Hamelin, appuyé par monsieur Réjean Gauthier et résolu que le conseil de la municipalité de Lac-

aux-Sables renouvelle son adhésion à la Fédération Québécoise des Municipalités pour l'année 2014.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

### **1.8 Adhésion 2014 : Union des Municipalités du Québec**

**2014-01-006**

Il est proposé par monsieur Yvon Bourassa, appuyé par madame Dominique Lavallée et résolu que le conseil la municipalité de Lac-aux-Sables renouvelle son adhésion à l'Union des municipalités du Québec pour l'année 2014, dans le cadre du Volet A seulement.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

### **1.9 Renouvellement adhésion 2014 ADMQ et COMAQ**

**2014-01-007**

Il est proposé par monsieur Nicolas Hamelin, appuyé par monsieur Réjean Gauthier et résolu que le conseil autorise le renouvellement des adhésions :

- de la directrice générale et de la directrice-générale adjointe à l'Association des directeurs municipaux du Québec (ADMQ) pour l'année 2014;
- de la directrice-générale à la Corporation des officiers municipaux agréés du Québec (COMAQ) pour l'année 2014.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers

### **1.10 Avis de motion–Règlement fixant l'imposition des taxes, tarifications et compensations de l'année 2014**

**2014-01-008**

Monsieur Réjean Gauthier donne avis de motion que le conseil étudiera et adoptera, lors d'une séance subséquente, un règlement fixant l'imposition des taxes, les tarifications et les compensations pour l'année 2014.

## **2. TRÉSORERIE**

### **2.1 Bordereau des dépenses du mois de décembre 2013**

**CONSIDÉRANT** que la liste des comptes, ainsi que toutes les factures du mois ont été vérifiées par madame Dominique Lavallée et par monsieur Yvon Bourassa;

**CONSIDÉRANT** que tous les conseillers ont à leur disposition la liste des comptes à payer pour vérification;

**2014-01-009**

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par monsieur Yvon Bourassa, appuyé par madame Dominique Lavallée et résolu que les comptes présentés dans la liste suggérée des paiements au 31 décembre 2013, au montant de 23 020,64 \$ soient approuvés et payés et d'entériner les dépenses pré-autorisées au montant de 227 098,22 \$.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers

*Je soussignée, certifie par la présente, qu'il y a des crédits suffisants pour les dépenses décrétées dans la liste des comptes au 31 décembre 2013.*

---

Valérie Cloutier, OMA  
Directrice générale et Secrétaire-trésorière

## **2.2 Engagement de crédits–**

*Aucun point*

## **3. SÉCURITÉ PUBLIQUE**

### **3.1 Orientation unité d'urgence # 605**

Pour la présentation de cette question monsieur Yvon Bourassa et monsieur Nicolas Hamelin mentionnent qu'ils ne participeront pas à la décision étant donné qu'ils sont à l'emploi du service de sécurité des incendies et qu'il pourrait y avoir conflit d'intérêts ou apparence de conflits.

**CONSIDÉRANT** que des réparations doivent être effectuées sur l'unité d'urgence suite à la vérification du programme PEP;

**CONSIDÉRANT** que selon ses besoins, la municipalité demandera l'utilisation d'équipements appartenant aux municipalités prenant part à l'entente intermunicipale pour l'application du schéma de couverture de risques en incendie;

**CONSIDÉRANT** les charges fixes de fonctionnement de l'unité d'urgence;

**CONSIDÉRANT** le budget 2014 qui sera adopté ultérieurement;

**2014-01-010**

**EN CONSÉQUENCE** il est proposé par monsieur Réjean Gauthier, appuyé par madame Dominique Lavallée et résolu que le conseil retire l'unité d'urgence #605 des équipements municipaux et demande de procéder à la vente de l'équipement selon les normes prescrites.

ADOPTÉE à la majorité des conseillers (3)

### **3.2 Entériner budget entente intermunicipale pour l'application du schéma de couverture de risques en incendie**

**CONSIDÉRANT** les rencontres réalisées pour le suivi de cette entente;

**2014-01-011**

**EN CONSÉQUENCE** il est proposé par monsieur Sylvain Robert, appuyé par madame Dominique Lavallée et résolu que dans le cadre de l'entente intermunicipale relative à l'application du schéma de couverture de risques en incendie que la municipalité de Lac-aux-Sables entérine le budget annuel total pour l'année 2014 soit 92 769,68 \$ réparti également entre les trois municipalités soit une dépense annuelle de 30 923,23 \$ pour la municipalité de Lac-aux-Sables.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers

#### **4. TRANSPORT, HYGIÈNE DU MILIEU ET ENVIRONNEMENT**

##### **4.1 Autorisation de signature et de paiement camion Ford F-150 2014**

**CONSIDÉRANT** la livraison du camion Ford F-150 2014;

**CONSIDÉRANT** l'engagement de crédits comportant une dépense de 34 887,79 \$ incluant la charge d'immatriculation jusqu'au 31 mars 2015;

**2014-01-012**

**EN CONSÉQUENCE** il est proposé par madame Dominique Lavallée, appuyé par monsieur Sylvain Robert et résolu que le conseil autorise monsieur Patrick Genest à signer les documents nécessaires pour la prise de possession du véhicule vendu par le concessionnaire La Pérade Ford inc.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers

##### **4.2 Autorisation signature contrat d'entretien UV – 350, route Boutet**

**CONSIDÉRANT** le règlement 2013-519;

**2014-01-013**

**EN CONSÉQUENCE** il est proposé par monsieur Yvon Bourassa, appuyé par monsieur Nicolas Hamelin et résolu que le conseil autorise la signature du contrat d'entretien pour le système d'épuration avec traitement U.V. pour la propriété du 350, route Boutet.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers

##### **4.3 Adoption prévisions budgétaires 2014 Corporation Transport adapté Mékinac**

**2014-01-014**

Il est proposé par monsieur Réjean Gauthier, appuyé par monsieur Nicolas Hamelin et résolu que le conseil municipal de Lac-aux-Sables:

- mandate la Corporation de Transport Adapté Mékinac pour organiser le service de transport adapté sur son territoire pour l'année 2014;
- entérine les prévisions budgétaires 2014 de la Corporation;
- adopte le montant de 3 543,00 \$ comme contribution de la municipalité pour l'année 2014.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers

##### **4.4 Adoption budget annuel 2014 : Entente intermunicipale entretien chemin du lac du Missionnaire**

**CONSIDÉRANT** la poursuite de l'entente établie avec les municipalités de Sainte-Thècle et Trois-Rives pour le déneigement du chemin du Lac-du-Missionnaire;

**CONSIDÉRANT** que le contrat d'entretien des chemins d'hiver vient à échéance cette année et qu'un appel d'offre sera fait pour son

renouvellement effectif à compter de la première neige de l'automne 2014;

**2014-01-015**

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par monsieur Yvon Bourassa, appuyé par monsieur Sylvain Robert et résolu d'adopter le budget s'échelonnant du 1<sup>er</sup> janvier au 1<sup>er</sup> octobre 2014 pour l'entretien hivernal et estival du chemin du lac-du-Missionnaire tel que présenté et d'autoriser le maire et la directrice générale à signer les documents relatifs pour et au nom de la municipalité de Lac-aux-Sables.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

#### **4.5 Facturation Mission Communication**

**CONSIDÉRANT** les travaux effectués pour le branchement du système de communication des stations d'eau potable;

**CONSIDÉRANT** le suivi du dossier par le directeur des travaux publics;

**CONSIDÉRANT** qu'en acceptant cette somme, Mission Communication s'engage à modifier les branchements à ses frais dans l'éventualité où le système actuel ne répondrait pas aux exigences demandées lors de l'octroi du contrat.

**2014-01-016**

**EN CONSÉQUENCE** il est proposé par monsieur Nicolas Hamelin, appuyé par monsieur Sylvain Robert et résolu que le conseil autorise le paiement final du contrat pour une somme de 3 000 \$.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers

#### **4.6 Décompte final Construction et Pavage Boisvert**

**CONSIDÉRANT** la demande de paiement finale de l'entrepreneur Construction pavage Boisvert Inc. pour les travaux exécutés;

**CONSIDÉRANT** la recommandation de paiement de la firme d'ingénierie Pluritec;

**2014-01-017**

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par monsieur Yvon Bourassa, appuyé par madame Dominique Lavallée et résolu que le conseil de la municipalité de Lac-aux-Sables accepte la demande de paiement final de l'entrepreneur Construction pavage Boisvert inc. pour les travaux dans le cadre du projet d'assainissement des eaux usées par bassins aérés et de verser un montant de 135 097.10 \$, incluant toutes les taxes et ce, après le paiement de la facture numéro 120049.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

#### **4.7 Renouvellement adhésion 2014 à l'Association des professionnels à l'outillage municipal (APOM)**

**2014-01-018**

Il est proposé par monsieur Réjean Gauthier, appuyé par monsieur Nicolas Hamelin et résolu que le conseil municipal renouvelle l'adhésion pour l'année 2014 de l'Association des professionnels à l'outillage municipal (APOM) au montant de 105 \$.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

#### **4.8 Inscription cours Pierre Brouillette, formation rayons U.V.**

**2014-01-019**

Il est proposé par monsieur Réjean Gauthier, appuyé par monsieur Sylvain Robert et résolu que le conseil de la municipalité de Lac-aux-Sables autorise l'inscription de M. Pierre Brouillette à la formation au programme de formation « Traitement d'eau de surface avec désinfection au chlore et par rayonnement UV. La municipalité assume les frais d'inscription et de transport.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

### **5. AMÉNAGEMENT, URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE**

#### **5.1 Demande d'appui CPTAQ - Les Entreprises F. Fugère inc.**

ATTENDU QUE les lots visés par la présente demande ont déjà été l'objet d'une décision de la part de la Commission au dossier 35010-315859 et 35010-360988 ;

ATTENDU QUE la superficie visée à la présente demande est légèrement supérieure à la superficie des décisions ci-dessus nommées ;

ATTENDU QUE le lot visé par la présente demande n'est pas cultivé et n'est constitué que d'arbres de différentes espèces autres que des érables (friches) ;

ATTENDU QUE la situation géographique se porte bien à l'utilisation que souhaite en faire le propriétaire ;

ATTENDU QUE l'autorisation ici demandée n'aura aucun impact négatif sur les activités agricoles existantes ou futures du lot visé par la demande ou des lots voisins compte tenu que ces derniers sont déjà utilisés à des fins de gravière-sablière,

ATTENDU QUE la proximité des résidences voisines ne représente pas un obstacle et que la demande n'augmentera pas cette difficulté ;

ATTENDU QUE la distance qui sépare les bâtiments agricoles les plus près du terrain visé par la demande, il n'y aura aucun impact négatif sur l'homogénéité de l'exploitation agricole du territoire ;

ATTENDU QUE la présente demande n'aura aucun impact négatif sur la préservation pour l'agriculture des ressources eau et sol sur le territoire de la municipalité et dans la région ;

ATTENDU QUE la présente demande ne diminuera pas de façon significative la constitution de propriétés foncières dont la superficie est suffisante pour y pratiquer l'agriculture ;



ATTENDU QUE la présente demande est conforme à la réglementation municipale actuellement en vigueur ;

**2014-01-020**

EN CONSÉQUENCE il est proposé par monsieur Sylvain Robert, appuyé par monsieur Yvon Bourassa et résolu à l'unanimité que ce conseil approuve et appuie la demande d'autorisation déposée par Les Entreprises F. Fugère inc. auprès de la CPTAQ.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

### **5.2 Achat de terrain succession Guy Pinsonneault**

CONSIDÉRANT l'offre faite par les représentants de la propriété située sur le lot P-391 au rang 2 Price;

**2014-01-021**

Il est proposé par monsieur Yvon Bourassa, appuyé par monsieur Réjean Gauthier et résolu que le conseil demande à la directrice-générale de préparer un dossier en vue de l'acquisition de l'immeuble appartenant à la succession Guy Pinsonneault portant le matricule 8987-41-1045.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

### **5.3 Renouvellement adhésion 2014 à l'Association québécoise d'urbanisme (AQU)**

**2014-01-022**

Il est proposé par madame Dominique Lavallée, appuyé par monsieur Sylvain Robert, et résolu que le conseil de la municipalité renouvelle l'adhésion de la municipalité à l'Association québécoise d'urbanisme pour l'année 2014 au montant de 475 \$ avant les taxes applicables.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

### **5.4 Renouvellement adhésion 2014 COMBEQ**

**2014-01-023**

Il est proposé par monsieur Nicolas Hamelin, appuyé par monsieur Yvon Bourassa et résolu que le conseil de la municipalité renouvelle l'adhésion à la Corporation des officiers municipaux en bâtiment et en environnement du Québec de l'inspectrice en bâtiment et environnement et de l'inspectrice adjointe en bâtiment et environnement pour l'année 2014.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

## **6. LOISIRS, CULTURE, SANTÉ ET BIEN-ÊTRE**

### **6.1 Activités Plaisirs d'hiver 15 février 2014 Maison des Jeunes**

**2014-01-024**

Il est proposé par monsieur Réjean Gauthier, appuyé par monsieur Nicolas Hamelin et résolu que la municipalité autorise la tenue des activités de la Journée Plaisirs d'hiver et l'utilisation du chalet des loisirs pour les activités du 15 février.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

## **6.2 Suivi comité MADA : résolution, dépôt de demandes, membres du comité**

**2014-01-025**

Il est proposé par monsieur Yvon Bourassa, appuyé par monsieur Sylvain Robert et résolu que le conseil :

- accepte le dépôt des demandes du comité MADA et porte à son étude les différentes demandes qui ont été analysées durant la préparation budgétaire. Un suivi sera fait lors d'une séance ultérieure.
- entérine la nomination de madame Lise Méthot à titre de membre du comité MADA.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

## **6.3 Demande pacte rural pour le projet de bâtiment parc Louis-Philippe Fugère**

**2014-01-026**

Il est proposé par monsieur Nicolas Hamelin, appuyé par madame Dominique Lavallée et résolu que la municipalité de Lac-aux-Sables dépose une demande d'aide financière dans le cadre du programme de subvention du pacte rural pour préparer les plans et devis pour un bâtiment multifonctionnel au parc Louis-Philippe Fugère et procéder à l'acquisition d'équipements relatifs à cet investissement.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

## **6.4 Résolution suivi pacte rural rue Sainte-Marie**

**2014-01-027**

Il est proposé par madame Dominique Lavallée, appuyé par monsieur Nicolas Hamelin et résolu que le conseil informe la MRC qu'étant donné la modification apportée au projet et à l'échéancier du projet d'aménagement de la rue Sainte-Marie, elle ne se qualifiera plus pour les critères associés au financement du projet. Toutefois le conseil demande à la MRC de pouvoir utiliser cette subvention pour le projet d'aménagement d'un bâtiment multifonctionnel au parc Louis-Philippe Fugère.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

## **6.5 Adhésion 2014 Réseau québécois de Villes et Villages en santé**

**CONSIDÉRANT** que la municipalité est membre depuis 2010 du Réseau Villes et Villages en santé;

**CONSIDÉRANT** que la municipalité de Lac-aux-Sables s'est engagée à promouvoir avec équité, partout dans son territoire, la qualité de vie de ses citoyens et citoyennes;

**CONSIDÉRANT** que l'administration de la municipalité de Lac-aux-Sables désire encourager et participer à la promotion de la santé et du bien être des citoyens et citoyennes de son territoire, tout en respectant ses champs de compétences et tout en reconnaissant les efforts et le travail des autres partenaires;

**2014-01-028**

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par monsieur Réjean Gauthier, appuyé par monsieur Yvon Bourassa et résolu que la municipalité ;

- Renouvelle son adhésion au réseau québécois de Villes et Villages en santé;
- S'inscrit à la Fête des Voisins 2014 et forme un comité de travail pour l'organisation de l'activité;
- Tienne l'activité en juin.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

#### **6.6 Cotisation annuelle 2014 : Réseau les Arts et la Ville**

**2014-01-029**

Il est proposé par madame Dominique Lavallée, appuyé par monsieur Sylvain Robert et résolu que la municipalité renouvelle son adhésion pour l'année 2014 au réseau les Arts et la Ville au montant de 100 \$.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

#### **6.7 Entériner adoption des états financiers vérifiés 2012 de l'OMH**

**2014-01-030**

Il est proposé par monsieur Réjean Gauthier, appuyé par monsieur Nicolas Hamelin et résolu que le conseil de la municipalité de la Paroisse de Lac-aux-Sables approuve les états financiers de 2012 déposé par l'Office Municipal d'Habitation.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers

### **7. AUTRES SUJETS**

#### **7.1 Demande d'aide financière**

*Aucun point*

#### **7.2 Avis de motion de félicitations Fête de Noël municipale**

**2014-01-031**

Monsieur le maire, ainsi que les membres du conseil municipal, font un avis de motion de félicitations au comité ayant organisé la Fête de Noël municipale qui s'est déroulée le 22 décembre 2013. Un merci spécial à madame Nancy Bélanger qui a pris en charge l'organisation de l'activité et qui a su bien s'entourer pour la réussite de cette activité qui a réuni plus d'une soixantaine d'enfants accompagnés de leurs parents.

#### **7.3 Avis de motion reconnaissance des années de services**

##### **7.3.1 Mme Madeleine Hébert 25 ans de service en 2013**

**2014-01-032**

Monsieur le maire, ainsi que les membres du conseil municipal, font un avis de motion afin de souligner les 25 ans de services de Mme Madeleine Hébert et ainsi reconnaître ses années de travail au sein de la municipalité de Lac-aux-Sables.

##### **7.3.2 Souligner 25 ans de services de M. Jean-Pierre Delisle à titre de pompier volontaire pour le SSI de Lac-aux-Sables**

**2014-01-033**

Monsieur le maire, ainsi que les membres du conseil municipal, font un avis de motion afin de souligner les 25 ans de services de M. Jean-Pierre Delisle à titre de pompier

volontaire et d'officier au sein de la brigade du service de sécurité incendie de Lac-aux-Sables.

#### **7.4 Varia**

##### **7.4.1 Bris installations municipales**

Monsieur Réjean Gauthier propose qu'une facturation soit envoyée aux propriétaires lorsque ceux-ci causent des dommages aux biens municipaux. Monsieur Jean-Claude Tessier maire indique que le règlement de tarifications devra être révisé avant de pouvoir facturer les citoyens pour les bris causés aux biens municipaux. Monsieur Nicolas Hamelin appuie cette proposition. Le règlement sera réétudié par le conseil à une séance ultérieure.

##### **7.4.2 Rallye hivernal Lac-aux-Sables**

Monsieur Yvon Bourassa mentionne que le rallye Lac-aux-Sables aura lieu le 11 janvier 2014. Les équipes seront à la salle Auguste-Lagacé secteur Hervey-Jonction. Les pompiers de Lac-aux-Sables seront sur place ainsi que les premiers répondants tels que demandé dans une résolution adoptée par le conseil municipal en juin 2013.

#### **7.5 Période de questions – Parole à l'assemblée**

Début : 20h24

Fin : 20h34

#### **7.6 Levée de l'assemblée**

**2014-01-34** Les sujets à l'ordre du jour ayant tous été épuisés, il est proposé par monsieur Réjean Gauthier, appuyé par monsieur Sylvain Robert et résolu que la séance soit levée à 20h35

---

### **ORDRE DU JOUR SÉANCE ORDINAIRE DU 4 FÉVRIER 2014**

#### **1. Administration de la municipalité**

- 1.1 Ouverture de l'assemblée
- 1.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 1.3 Adoption des procès-verbaux de la séance ordinaire et de la séance extraordinaire du 7 janvier 2014
- 1.4 Dépôt du bordereau de correspondance
- 1.5 Première période de questions – Parole à l'assemblée (15 minutes)
- 1.6 Adoption Règlement 2014-521 : Établissant le taux de taxation et les tarifications pour l'exercice 2014
- 1.7 Adoption Règlement 2014-522 : Code d'éthique et de déontologie des élus municipaux
- 1.8 Dossiers d'archives municipales à détruire
- 1.9 Demande de soumission services d'architecture

- 1.10 Dépôt liste des formulaires DGE-1038, candidats à l'élection municipale 2013 en vertu de l'article 513.2 de la L.É.R.M.
- 1.11 Dépôt des déclarations d'intérêts pécuniaires pour l'année 2014
- 1.12 Mandat notaire pour acquisition de terrain
- 1.13 Mandat pour le suivi de l'équité salariale

## **2. Trésorerie**

- 2.1 Bordereau des dépenses du mois de janvier 2014
- 2.2 Engagement de crédits
- 2.3 Affectation surplus accumulé : visites des risques faibles et moyens (2013)
- 2.4 Approbation affectation budget annuel gestion du personnel
- 2.5 Mesure d'appariement fiscal: «Montant à pourvoir dans le futur»

## **3. Sécurité publique**

- 3.1 Cotisation annuelle Croix-Rouge canadienne 2014
- 3.2 Ajout article 2.1 au règlement 2013-511, nom du regroupement SISEM
- 3.3 Nomination remplacement chef aux opérations durant absence prolongée

## **4. Transport, hygiène du milieu et environnement**

- 4.1 Autorisation de versement de l'aide financière - Politique de déneigement (chemin du lac Brûlé, lac des Américains, 5<sup>e</sup> avenue Est, Décharge du lac Brûlé)
- 4.2 Autorisation contrat collecte et transport des conteneurs d'ordures
- 4.3 Dépôt du rapport de prélèvement d'eau pour l'année 2013
- 4.4 Résolution municipale pour des interventions à réaliser sur une route du ministère des Transports du Québec
- 4.5 Adoption du plan d'action visant la recherche et l'élimination des raccordements inversés
- 4.6 Approbation correction des coordonnées Lac-Veillette - Règlement sur les restrictions visant l'utilisation des bâtiments de Transport Canada
- 4.7 Implantation ligne électrique chemin du lac-Veillette-Sud acceptation du plan d'implantation
- 4.8 Soumission sur invitation nivelage
- 4.9 Soumission sur invitation marquage de la chaussée

## **5. Aménagement, Urbanisme et mise en valeur du territoire**

- 5.1 Mai, mois de l'arbre et des Forêts – nomination du responsable
- 5.2 Appui à la Motion 441, Chambre des Communes
- 5.3 Achat jardinières

## **6. Loisirs et culture, Santé et bien-être**

- 6.1 Aide financière 2014 Maison des jeunes La Ruelle
- 6.2 Contribution annuelle 2014 Réseau Biblio CRSBP
- 6.3 Demandes Fête Estivale

6.4 Subvention annuelle achat de livres bibliothèque municipale

6.5 Fête des Voisins, 7 juin 2014

## **7. Autres sujets**

7.1 Demande d'aide financière

*Aucun point*

7.2 Motion de félicitations

7.2.1 Rallye Lac-aux-Sables

7.2.2 Festi-Volant Grandes-Piles, 1ere place M. Hugo-Stéphane Lavoie compétiteur pour la municipalité

7.3 Varia

7.4 Période de questions – Parole à l'assemblée

7.5 Levée de l'assemblée

-----

Séance ordinaire de ce conseil, tenue à Lac-aux-Sables, à 19 heures 30 minutes, le 4<sup>e</sup> jour de février deux mille quatorze (4 février 2014), à la salle municipale de Lac-aux-Sables, 820, rue Saint-Alphonse.

À laquelle sont présents les membres du conseil :

Jean-Claude Tessier, maire

Nicolas Hamelin, conseiller

Julie Ricard, conseillère

Yvon Bourassa, conseiller

Sylvain Robert, conseiller

Réjean Gauthier, conseiller

Dominique Lavallée, conseillère

Tous membres du conseil et formant quorum.

## **1. ADMINISTRATION DE LA MUNICIPALITÉ**

### **1.1 Ouverture de l'assemblée**

La session est ouverte à dix-neuf heures trente minutes (19h30), sous la présidence de monsieur Jean-Claude Tessier, maire. Madame Valérie Cloutier, directrice générale et secrétaire-trésorière, agit à titre de secrétaire de l'assemblée.

Monsieur le maire adresse un mot de bienvenue à l'assistance.

### **1.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Le maire fait la lecture de l'ordre du jour.

**2014-02-039**

Il est proposé par monsieur Nicolas Hamelin, appuyé par monsieur Yvon Bourassa et résolu que le conseil adopte l'ordre du jour de la séance du 4 février 2014 en reportant le point 1.8 à une séance ultérieure et en ajoutant le point suivant au Varia et en laissant celui-ci ouvert.

7.3.1 Forum économique

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

### **1.3 Adoption des procès-verbaux de la séance ordinaire et de la séance extraordinaire du 7 janvier 2014**

**CONSIDÉRANT** que les procès-verbaux de la séance ordinaire et de la séance extraordinaire du 7 janvier 2014 ont été remis aux élus avant la présente session;

**CONSIDÉRANT** que les membres du conseil reconnaissent les avoir reçus et lus;

**2014-02-040**

**EN CONSÉQUENCE** Il est proposé par madame Dominique Lavallée, appuyé par monsieur Sylvain Robert et résolu que les procès-verbaux de la séance ordinaire et de la séance extraordinaire du 7 janvier 2014, soient adoptés tels que rédigés.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

### **1.4 Dépôt du bordereau de correspondance**

**CONSIDÉRANT** le dépôt et la lecture du bordereau de correspondance du mois de février 2014, faisant état de la correspondance reçue au cours du mois de janvier 2014 et devant être présentée au conseil;

**2014-02-041**

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Madame Julie Ricard, appuyé par madame Dominique Lavallée et résolu que le conseil municipal accepte le dépôt du bordereau de correspondance de février 2014.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

### **1.5 Première période de questions – Parole à l'assemblée**

Début : 19h45

Fin : 20h01

### **1.6 Adoption Règlement 2014-521 : Établissant le taux de taxation et les tarifications pour l'exercice 2014**

Avant la présentation de cette résolution, monsieur Sylvain Robert mentionne que l'article 361 du *Code municipal* a été suivi durant l'élaboration de ce règlement et qu'il n'a pas participé à aucune délibération sur les sujets relatifs aux tarifications corporatives. La directrice-générale et secrétaire-trésorière fait la lecture des taux de taxation et de tarification pour l'année 2014;

**ATTENDU QU'** en vertu des dispositions des articles 988 à 1000 du Code municipal du Québec, le conseil peut, par règlement, imposer et prélever des taxes, dans les limites fixées par le code, par voie de taxation directe, sur tous les biens imposables du territoire de la municipalité, et prélever toute somme de deniers nécessaires pour rencontrer les dépenses d'administration ou pour une charge spéciale quelconque dans les limites de ses attributions;

**ATTENDU QUE** le conseil a adopté son budget pour l'exercice 2014 lors de l'assemblée extraordinaire du 7 janvier 2014;

**ATTENDU QUE** l'avis de motion du présent règlement fut préalablement donné lors de la séance ordinaire du 7 janvier 2014;

**ATTENDU QUE** tous les membres du conseil de la municipalité de la paroisse de Lac-aux-Sables ont pris connaissance de ce règlement avant la présente séance et reconnaissent l'avoir lu;

**ATTENDU QUE** des copies du règlement sont disponibles pour lecture par les personnes présentes à la séance;

**2014-02-042**

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par monsieur Yvon Bourassa, appuyé par madame Julie Ricard que le conseil municipal adopte le règlement 2014-521 fixant l'imposition des taxes, tarifications et compensations de l'année 2014.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

### **1.7 Adoption Règlement 2014-522 : Code d'éthique et de déontologie des élus municipaux**

**ATTENDU QUE** l'avis de motion du présent règlement fut préalablement donné lors de la séance ordinaire du 7 janvier 2014 par monsieur Yvon Bourassa qui a fait la présentation du projet de règlement;

**ATTENDU QU'UN** avis public présentant le projet de règlement a été publié le 20 janvier 2014;

**ATTENDU QUE** la municipalité a suivi les formalités prévues à la Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale;

**ATTENDU QUE** l'élaboration de ce code est le fruit d'une réflexion soutenue par les élus et l'administration municipale, afin que les mesures qui sont incluses soient à l'image de la réalité locale en matière d'éthique et de déontologie.

**ATTENDU QUE** tous les membres du conseil de la municipalité de la paroisse de Lac-aux-Sables ont pris connaissance de ce règlement avant la présente séance et reconnaissent l'avoir lu;

**2014-02-043**

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par madame Dominique Lavallée, appuyé par monsieur Sylvain Robert et résolu que le conseil adopte le règlement 2014-522 concernant l'adoption du code d'éthique et de déontologie des élus municipaux de la municipalité de Lac-aux-Sables.

Une copie certifiée conforme de ce règlement sera acheminée au ministère des affaires municipales et de l'occupation du territoire tel que prévu par la *Loi sur l'éthique*.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

### **1.8 Dossiers d'archives municipales à détruire**

*Point reporté à une séance ultérieure.*



## **1.9 Demande de soumission services d'architecture**

**2014-02-044** Il est proposé par monsieur Nicolas Hamelin, appuyé par monsieur Réjean Gauthier et résolu que le conseil demande des soumissions pour des services d'architecture pour les projets d'un bâtiment multifonctionnel au parc Louis-Philippe-Fugère et pour le réaménagement du bureau d'accueil de l'hôtel de ville. Le directeur des Travaux publics est nommé à titre de responsable de la demande de soumission et la directrice-générale est autorisée à octroyer le contrat au plus bas soumissionnaire conforme. Le conseil municipal entérinera le contrat à la séance suivante.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers

## **1.10 Dépôt liste des formulaires DGE-1038, candidats à l'élection municipale 2013 en vertu de l'article 513.2 de la L.É.R.M**

**2014-02-045** La directrice-générale et secrétaire-trésorière déclare avoir reçu tous les formulaires DGE-1038 relatifs à l'élection municipale du 3 novembre 2013. Les formulaires ont tous été acheminés au Service de la coordination et de la vérification en financement des parties.

## **1.11 Dépôt des déclarations d'intérêts pécuniaires pour l'année 2014**

**2014-02-046** Tous les membres du conseil municipal mentionnent avoir déposé leur déclaration des intérêts pécuniaires pour l'année 2014.

## **1.12 Mandat notaire pour acquisition de terrain**

**CONSIDÉRANT** la résolution # 2014-01-021;

**2014-02-047** **EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par monsieur Yvon Bourassa, appuyé par madame Dominique Lavallée et résolu que le conseil demande à Me Hélène Samson de préparer les documents relatifs au contrat d'achat.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers

## **1.13 Mandat pour le suivi de l'équité salariale**

**CONSIDÉRANT** qu'un exercice de maintien de l'équité salariale est à faire à la demande de la commission de l'équité salariale à tous les cinq ans;

**2014-02-048** **EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par madame Julie Ricard, appuyé par monsieur Sylvain Robert et résolu que le conseil octroi un contrat à EQT4 afin de réaliser cet exercice selon son offre de services datée du 29 janvier 2014. Le budget alloué pour cet exercice est de 3 920 \$ plus les taxes applicables et sera imputé au poste services professionnels et juridiques.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers

## **2. TRÉSORERIE**

## **2.1 Bordereau des dépenses du mois de janvier 2014**

**CONSIDÉRANT** que la liste des comptes, ainsi que toutes les factures du mois ont été vérifiées par monsieur Nicolas Hamelin et par monsieur Réjean Gauthier;

**CONSIDÉRANT** que tous les conseillers ont à leur disposition la liste des comptes à payer pour vérification;

**2014-02-049**

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par monsieur Nicolas Hamelin, appuyé par monsieur Réjean Gauthier et résolu que les comptes présentés dans la liste suggérée des paiements au 31 janvier 2014, au montant de 45 645,04 \$ soient approuvés et payés et d'entériner les dépenses pré-autorisées au montant de 219 537,88 \$.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers

*Je soussignée, certifie par la présente, qu'il y a des crédits suffisants pour les dépenses décrétées dans la liste des comptes au 31 janvier 2014.*

---

Valérie Cloutier, OMA  
Directrice générale et Secrétaire-trésorière

## **2.2 Engagement de crédits**

**2014-02-050**

Il est proposé par madame Julie Ricard, appuyé par madame Dominique Lavallée et résolu que les engagements de crédits suivants soient adoptés :

### **1. Sécurité publique**

<b>Description</b>	<b>Montant</b>	<b>Budget</b>
Installation d'un radio supplémentaire unité # 405	175 \$	Entretien et réparations camion incendie
Achat cagoules (6)	300 \$	Autres vêtements incendie à remplacer

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

## **2.3 Affectation surplus accumulé : visites des risques faibles et moyens (2013)**

Monsieur Yvon Bourassa s'abstient de voter sur cette résolution pour apparence de conflits d'intérêts.

**2014-02-051**

Il est proposé par monsieur Réjean Gauthier appuyé par monsieur Sylvain Robert et résolu que le conseil autorise une affectation du surplus accumulé au montant de 700 \$ pour couvrir les frais supplémentaires relatifs aux visites des risques faibles et moyens à effectuer au cours de l'exercice 2014.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

## **2.4 Approbation affectation budget annuel gestion du personnel**

**2014-02-052**

Il est proposé par monsieur Yvon Bourassa, appuyé par monsieur Nicolas Hamelin et résolu d'autoriser la directrice-générale à utiliser les budgets prévus aux postes de formation et de gestion du personnel selon les besoins spécifiques de l'organisation. Un compte-rendu sera remis aux élus lors du dépôt des états semestriels indiquant chacune des formations suivies par les employés.

<b>Compte</b>	<b>Poste</b>	<b>Montant</b>
02 13000 454	Gestion du personnel – Administration	3 800 \$
02 29000 454	Gestion du personnel – Mesure d'urgence	1 500 \$
02 32000 454	Gestion du personnel – Voirie	1 000 \$
02 41300 454	Gestion du personnel – Aqueduc	500 \$
02 41400 454	Gestion du personnel – Égout	500 \$
02 61000 454	Gestion du personnel – Urbanisme	2 681 \$
02 61010 454	Gestion du personnel – Aménagement	894 \$
02 70150 454	Gestion du personnel - Loisirs	400 \$

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers

### **2.5 Mesure d'appariement fiscal: «Montant à pourvoir dans le futur»**

**2014-02-053**

Attendu que les régularisations comptables qui devront être apportées aux états financiers de 2013 de la municipalité de Lac-aux-Sables pour tenir compte de la nouvelle norme sur les paiements de transfert entrée en vigueur en 2013, sont susceptibles d'engendrer un déséquilibre fiscal, il est proposé par monsieur Yvon Bourassa, appuyé par madame Julie Ricard et résolu que le conseil municipal autorise la secrétaire-trésorière :

- à inscrire aux états financiers de 2013 les affectations nécessaires pour pallier ce déséquilibre au poste *Montant à pourvoir dans le futur*;
- à retraiter de la même manière l'exercice comparatif 2012. Les montants d'affectations, qui pourront être déterminés après la fermeture de l'exercice, mais avant la date du rapport de l'auditeur indépendant qui portera sur les états financiers 2013, ne pourront pas excéder les montants du déséquilibre fiscal directement engendré par l'application de la nouvelle norme.

**2014-02-053**

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers

## **3. SÉCURITÉ PUBLIQUE**

### **3.1 Cotisation annuelle Croix-Rouge canadienne 2014**

**2014-02-054**

Il est proposé par madame Dominique Lavallée, appuyé par monsieur Réjean Gauthier et résolu que la municipalité verse la cotisation annuelle 2014 au montant de 204,60 \$ à la Croix-Rouge canadienne.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

**3.2 Ajout article 2.1 au règlement 2013-511, nom du regroupement SISEM**

**CONSIDÉRANT** que les municipalités de l'entente intermunicipale pour l'application du schéma de couverture de risques en incendie désirent donner un nom à la dite entente.

**2014-02-055**

**EN CONSÉQUENCE** Il est proposé par madame Dominique Lavallée, appuyé par Sylvain Robert et résolu que les parties à la présente conviennent d'utiliser le nom SERVICE DES INCENDIES SECTEUR EST DE MÉKINAC (SISEM) pour désigner le service mis en commun. Cette modification sera ajoutée comme étant l'article 2.1 du règlement # 513-511.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers

**3.3 Nomination remplacement chef aux opérations durant absence prolongée**

**CONSIDÉRANT** l'entente pour la politique salariale relative au service de sécurité incendie;

**CONSIDÉRANT** la recommandation du chef aux opérations;

**2014-02-056**

**EN CONSÉQUENCE** il est proposé par monsieur Nicolas Hamelin, appuyé par madame Julie Ricard et résolu que le conseil nomme monsieur Daniel Beaupré à titre de remplaçant du chef aux opérations pour la période du 6 février au 31 mars 2014.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers

**4. TRANSPORT, HYGIÈNE DU MILIEU ET ENVIRONNEMENT**

**4.1 Autorisation de versement de l'aide financière - Politique de déneigement (chemin du lac Brûlé, lac des Américains, 5<sup>e</sup> avenue Est, Décharge du lac Brûlé)**

**CONSIDÉRANT** que les demandes déposées pour les chemins du lac Brûlé, lac des Américains, 5<sup>e</sup> avenue Est, Décharge du lac Brûlé sont conformes à la politique d'aide au déneigement des chemins privés;

**2014-02-057**

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par monsieur Sylvain Robert, appuyé par madame Julie Ricard et résolu d'accepter les demandes et de verser, selon la politique d'aide au déneigement pour la saison 2013-2014 une somme de 600 \$ par km soit :

<u>Chemins</u>	<u>Distance</u>	<u>Montant</u>
Chemin du lac Brûlé	1 km	600,00 \$
Chemin du lac des Américains	1 km	600,00 \$
5 <sup>e</sup> Avenue Est	600 m (en commun)	(en 960,00 \$)
	400 m (en bas)	
	600 m (en haut)	
Décharge du lac-Brûlé	700 m	420,00 \$

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers

#### **4.2 Autorisation contrat collecte et transport des conteneurs d'ordures**

**CONSIDÉRANT** le contrat et le service de cueillette des ordures commerciales 2013 avec Services Cité Propre inc.;

**CONSIDÉRANT** l'offre de service pour 2014 pour la cueillette des ordures commerciales de Services Cité Propre inc. selon les montants suivants avant les taxes applicables:

Période du 20 janvier au 28 avril 2014 :	1 972,08 \$
Période du 5 mai au 13 octobre 2014 :	14 562,72 \$
Cueillette du 27 octobre 2014 :	356,07 \$
Période du 10 novembre au 5 janvier 2015 :	1 232,55 \$
Location conteneurs municipaux :	1 260,00 \$

**2014-02-058** **EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par monsieur Réjean Gauthier, appuyé par monsieur Sylvain Robert et résolu de renouveler le contrat de cueillette des ordures commerciales avec Services Cité Propre inc. pour la période du 20 janvier 2014 au 5 janvier 2015, selon son offre de services datée du 16 janvier 2014.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

#### **4.3 Dépôt du rapport de prélèvement d'eau pour l'année 2013**

**2014-02-059** Il est proposé par monsieur Yvon Bourassa, appuyé par monsieur Sylvain Robert et résolu d'accepter le dépôt du rapport du prélèvement d'eau potable de l'année 2013, présentant une consommation annuelle de 110 798 m<sup>3</sup> d'eau. Ce rapport est envoyé au ministère du Développement durable, de l'Environnement de la Faune et des Parcs.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers

#### **4.4 Résolution municipale pour des interventions à réaliser sur une route du ministère des Transports du Québec**

**ATTENDU QUE** des travaux de voirie prévus ou imprévus par la Municipalité, durant l'année 2014, peuvent être réalisés dans l'emprise d'une route sous la responsabilité du ministère des Transports du Québec (MTQ) et que les autorisations préalables ainsi qu'une garantie d'exécution sont nécessaires;

**2014-02-060** **EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par monsieur Réjean Gauthier appuyé par madame Julie Ricard et résolu :

- Que la Municipalité de Lac-aux-Sables se porte garante de tous les travaux qu'elle effectuera ou qu'un sous-traitant effectuera pour elle durant l'année 2014;
- Que la Municipalité s'engage, comme il est prévu à la Loi de la voirie, à demander préalablement l'autorisation pour chaque intervention, et ce, selon la procédure et les délais prescrits;
- Que la Municipalité nomme madame Valérie Cloutier, directrice générale ou monsieur Patrick Genest, directeur des Travaux

publics à titre de représentants autorisés à signer les documents soumis par le MTQ pour lesdits travaux.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

#### **4.5 Adoption du plan d'action visant la recherche et l'élimination des raccordements inversés**

**2014-02-061**

Il est proposé par madame Dominique Lavallée, appuyé par monsieur Yvon Bourassa et résolu que le conseil accepte le dépôt du plan d'action visant la recherche et l'élimination des raccordements inversés daté de février 2014 et autorise l'envoi au MAMROT afin de compléter les conditions du protocole de financement de l'assainissement des eaux usées par bassins aérés (FIMR).

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers

#### **4.6 Approbation correction des coordonnées Lac-Veillette - Règlement sur les restrictions visant l'utilisation des bâtiments de Transport Canada**

**2014-02-062**

Il est proposé par monsieur Nicolas Hamelin, appuyé par madame Julie Ricard et résolu de demander à Transport Canada de procéder à la modification de la position de la restriction concernant le lac Veillette dans le cadre du Règlement sur les restrictions visant l'utilisation des bâtiments (RRVUB). Les nouvelles coordonnées sont celles proposées dans leur demande datée du 24 janvier 2014.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

#### **4.7 Implantation ligne électrique chemin du lac-Veillette-Sud acceptation du plan d'implantation**

**2014-02-063**

Il est proposé par monsieur Yvon Bourassa, appuyé par monsieur Sylvain Robert et résolu que le conseil accepte le plan d'implantation de la ligne électrique desservant le secteur du chemin du lac Veillette-Sud tel que modifié et présenté en janvier 2014.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

#### **4.8 Soumission sur invitation nivelage**

**CONSIDÉRANT** les travaux de nivelage estival à effectuer durant la période estivale;

**CONSIDÉRANT** le document de demande de soumission # 2014-02-01;

**2014-02-064**

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par madame Dominique Lavallée, appuyé par monsieur Nicolas Hamelin et résolu que le conseil demande au directeur des Travaux publics d'effectuer un appel de propositions pour les travaux de nivelage pour la saison estivale 2014 auprès d'au moins deux fournisseurs.

La directrice-générale est autorisée à octroyer le contrat au plus bas soumissionnaire conforme et le conseil municipal entérinera le contrat à la séance suivante.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

#### **4.9 Soumission sur invitation marquage de la chaussée**

**CONSIDÉRANT** les travaux de marquage de la chaussée prévus pour l'été 2014;

**CONSIDÉRANT** le document de demande de soumission # 2014-02-02;

**2014-02-065** **EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par monsieur Réjean Gauthier, appuyé par monsieur Yvon Bourassa et résolu que le conseil demande au directeur des Travaux publics d'effectuer un appel de propositions pour les travaux de marquage de la chaussée auprès d'au moins deux fournisseurs.

La directrice-générale est autorisée à octroyer le contrat au plus bas soumissionnaire conforme et le conseil municipal entérinera le contrat à la séance suivante.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

### **5. AMÉNAGEMENT, URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE**

#### **5.1 Mai, mois de l'arbre et des Forêts – nomination du responsable**

**CONSIDÉRANT** la collaboration de l'Association forestière de la Vallée du Saint-Maurice;

**2014-02-066** **EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par monsieur Yvon Bourassa, appuyé par monsieur Nicolas Hamelin et résolu que le conseil municipal déclare le mois de Mai « le mois de l'arbre » et organise une distribution d'arbres gratuits, en mai 2013, fournis par l'Association forestière de la Vallée du St-Maurice.

Il est de plus résolu que le conseil nomme monsieur Marius St-Amant, aidé de monsieur Yvon Bourassa responsables de cette activité. La municipalité assumera les frais de transport et de déplacement pour aller chercher les plants à la pépinière de Grandes-Piles.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

#### **5.2 Appui à la Motion 441 Chambre des Communes**

**CONSIDÉRANT** que le processus actuel qui permet à une municipalité de demander des restrictions sur les plans d'eau auprès de Transport Canada est long, complexe et coûteux;

**CONSIDÉRANT** que les exigences ouvrent la porte à plusieurs mécontentes dans les collectivités et ont souvent été dénoncées par les municipalités;

**CONSIDÉRANT** que les municipalités sont plus proches des citoyens et donc mieux placées pour proposer des changements concernant la gestion des eaux sur leurs territoires;

**CONSIDÉRANT** qu'un processus allégé permettrait de mieux gérer les plans d'eau, de mieux protéger l'environnement, d'améliorer la sécurité publique et d'apaiser plusieurs conflits locaux autour de l'utilisation des lacs et cours d'eau;

**CONSIDÉRANT** que la municipalité de Lac-aux-Sables a obtenu une exclusion à la filtration lors de la mise aux normes de l'approvisionnement en eau potable et s'approvisionne en eau brute dans le lac aux Sables pour desservir le réseau municipal de distribution d'eau potable;

**2014-02-067** **EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par monsieur Yvon Bourassa, appuyé par monsieur Nicolas Hamelin et résolu que la municipalité de Lac-aux-Sables appui la motion M-441 déposée à la Chambre des communes par le député monsieur Marc-André Morin visant à faciliter la gestion des embarcations sur nos lacs et rivières en procédant à une révision du Règlement sur les restrictions visant l'utilisation des bâtiments.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

### **5.3 Achat jardinières**

**2014-02-068** Il est proposé par madame Julie Ricard, appuyé par madame Dominique Lavallée, et résolu que le conseil de la municipalité confirme pour la saison estivale 2014 l'achat de 14 jardinières comprenant des fleurs de type surfinia. Le conseil demande de voir à la disponibilité de fleurs de couleur blanche et bleue.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

## **6. LOISIRS, CULTURE, SANTÉ ET BIEN-ÊTRE**

### **6.1 Aide financière 2014 Maison des jeunes La Ruelle**

**CONSIDÉRANT** la demande d'aide financière présentée par la Maison des jeunes pour l'année 2014;

**2014-02-069** **EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par monsieur Réjean Gauthier, appuyé par monsieur Nicolas Hamelin et résolu que la municipalité accorde une aide financière de 3 500 \$ à la Maison des jeunes la Ruelle. Cette aide sera versée en deux versements égaux.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

### **6.2 Contribution annuelle 2014 Réseau Biblio CRSBP**

**2014-02-070** Il est proposé par madame Dominique Lavallée, appuyé par monsieur Sylvain Robert et résolu d'adhérer au Réseau Biblio du Centre-du-Québec pour l'année 2014 pour une contribution municipale de 6 552,72 \$ et des frais informatiques de 845,24 \$ avant les taxes applicables.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.



### **6.3 Demandes Fête Estivale**

**CONSIDÉRANT** la demande d'aide financière de la Fête Estivale;

**CONSIDÉRANT** l'analyse faite par le conseil municipal;

**CONSIDÉRANT** que l'édition 2014 se tiendra les 14, 15, 16 et 17 août 2014;

**CONSIDÉRANT** le budget 2014 adopté le 7 janvier 2014;

**2014-02- 071**

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par monsieur Sylvain Robert, appuyé par madame Julie Ricard et résolu que l'aide de la municipalité pour l'édition 2014 de la Fête Estivale soit la suivante :

- octroyer une aide financière en argent de 2 000 \$, conditionnellement à ce qu'il y ait une mention relative au 115<sup>e</sup> anniversaire de la municipalité pour la présentation du feu d'artifice;
- fournir les toilettes mobiles pour l'événement;
- assumer le montant total de l'assurance responsabilité de l'événement;
- autoriser à titre de commandite pour la tenue des activités, l'utilisation du parc de la Pointe du Vieux Moulin, du parc Louis-Philippe-Fugère, du quai municipal et du chalet le Refuge;
- autoriser le comité de la Fête Estivale à effectuer les demandes de permis pour la vente et la consommation de boissons alcoolisées sur ces sites pour la durée des activités soit les 14, 15, 16 et 17 août 2014;
- autoriser la fermeture (par la municipalité) de l'accès au parc de la Pointe-du-Vieux-Moulin à compter de 17 heures les 14, 15, 16 et 17 août 2014;
- autoriser la tenue d'un feu d'artifice, le 16 août 2014 ou en cas de pluie, le 17 août 2014, à partir du site situé sur le plateau en haut de la côte au bout de la rue de la Montagne (parties du lot 22 et 23 rang 2 Sud-Ouest, canton paroisse de Notre-Dame des Anges). L'organisme devra obtenir une preuve d'assurance pour le dit feu ainsi que l'autorisation du propriétaire des lots. L'autorisation est donnée sous réserve de l'émission du permis de brûlage et la surveillance lors de cette journée par le service de sécurité incendie de la municipalité.
- autoriser l'utilisation du bloc sanitaire du parc de la Pointe-du-Vieux-Moulin pour les festivités de la Fête Estivale 2014. La municipalité verra également à l'entretien des installations sanitaires les 14, 15, 16 et 17 août 2014 en matinée;
- autoriser le stationnement sur un côté de la rue Cloutier durant la fin de semaine du 14, 15, 16 et 17 août 2014;
- autorise la fermeture du quadrilatère formé par les rues Principale, Cloutier, chemin Sainte-Marie et rue Sainte-Marie pour la tenue d'une course de

lits, durant 30 minutes approximativement, le 15 août 2014.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

#### **6.4 Subvention annuelle achat de livres bibliothèque municipale**

CONSIDÉRANT l'adoption des prévisions budgétaires 2014;

**2014-02-072** EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Dominique Lavallée, appuyé par monsieur Yvon Bourassa et résolu que le conseil autorise le versement de l'allocation annuelle pour l'achat de livres au montant de 1 200 \$ pour la Bibliothèque Rita-Brouillette.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

#### **6.5 Fête des Voisins, 7 juin 2014**

CONSIDÉRANT que la municipalité est membre depuis 2010 du Réseau Villes et Villages en santé;

CONSIDÉRANT la résolution 2014-01-028;

**2014-02-073** EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Nicolas Hamelin, appuyé par monsieur Réjean Gauthier et résolu que la municipalité procède à son inscription pour la tenue de la Fête des voisins 2014. Les activités se dérouleront le 7 juin de 13 heures à 16 heures sur le site du centre communautaire Hervey-Jonction;

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

### **7. AUTRES SUJETS**

#### **7.1 Demande d'aide financière**

##### **7.1.1 Fabrique Saint-Léopold, Hervey-Jonction**

CONSIDÉRANT la demande d'aide financière de la Fabrique St-Léopold- Hervey-Jonction;

**2014-02-074** EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Yvon Bourassa, appuyé par madame Dominique Lavallée et résolu d'accorder une aide financière de 250 \$ à la Fabrique Saint-Léopold d'Hervey-Jonction pour la parution du semainier.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

#### **7.2 Motion de félicitation**

##### **7.2.1 Rallye Lac-aux-Sables**

**2014-02-075** Monsieur le maire, ainsi que les membres du conseil municipal, font un avis de motion de félicitations au comité Rallye Lac-aux-Sables ayant organisé la toute première édition hivernale québécoise qui s'est déroulée le 11 janvier 2014. Bravo!

### **7.2.2 Festi-Volant Grandes-Piles, 1ere place M. Hugo-Stéphane Lavoie      compétiteur pour la municipalité**

2014-02-076

Monsieur le maire, ainsi que les membres du conseil municipal, font un avis de motion de félicitations à monsieur Hugo-Stéphane Lavoie, compétiteur représentant la municipalité de Lac-aux-Sables lors du Festi-Volant de Grandes-Piles les 25 et 26 janvier dernier. Monsieur Lavoie a permis à la municipalité de remporter la première place lors de la compétition des municipalités. Bravo!

### **7.3      Varia**

#### **7.3.1 Forum économique**

Monsieur Richard Lavallée propose la tenue d'un forum économique tel que tenu en 1998, qui avait permis la création du Comité de mise en valeur et de développement économique local. Le but de ce forum permettrait une relance économique locale plus active. Il mentionne le fait que les membres du conseil devraient être en mesure d'apprécier l'importance d'une telle activité du fait que plusieurs membres ont un intérêt pour le milieu des affaires.

### **7.4      Période de questions – Parole à l'assemblée**

Début : 20h50

Fin :    21h03

### **7.5      Levée de l'assemblée**

2014-02-077

Les sujets à l'ordre du jour ayant tous été épuisés, il est proposé par monsieur Yvon Bourassa, appuyé par madame Dominique Lavallée et résolu que la séance soit levée à 21h04.

---

## **ORDRE DU JOUR SÉANCE ORDINAIRE DU 4 MARS 2014**

### **1. Administration de la municipalité**

- 1.1 Ouverture de l'assemblée
- 1.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 1.3 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 4 février 2014
- 1.4 Dépôt du bordereau de correspondance
- 1.5 Première période de questions – Parole à l'assemblée (15 minutes)
- 1.6 Soumission sur invitation services d'architecture
- 1.7 Refinancement prêt 6, RE 2002-403 rue Bourassa
- 1.8 Demande à la MRC de Mékinac pour le partage du pacte rural 2014-2024

### **2. Trésorerie**

- 2.1 Bordereau des dépenses du mois de février 2014
- 2.2 Engagement de crédits

### **3. Sécurité publique**

- 3.1 Nomination chef aux opérations mois de mars
- 3.2 Organigramme intégrant les officiers remplaçants
- 3.3 Entente pinces de désincarcération MRC de Mékinac

3.4 Allocation de déplacement lors des interventions à l'extérieur

3.5 Entente de services Croix-Rouge canadienne

#### **4. Transport, hygiène du milieu et environnement**

4.1 Soumission sur invitation marquage de la chaussée

4.2 Soumission sur invitation nivelage

4.3 Approbation rapport des travaux exécutés pour la subvention accordée par le MTQ pour l'amélioration du réseau routier

4.4 Lac Veillette, coordonnée Transport Canada position

GPS

4.5 Suivi positionnement panneau-réclame

#### **5. Aménagement, Urbanisme et mise en valeur du territoire**

5.1 Ateliers verts - Fleurons du Québec 20 mars 2014

5.2 Demande d'autorisation CPTAQ, lot 332-p

5.3 Participation comité sur l'achat local de la Chambre de Commerce

#### **6. Loisirs et culture, Santé et bien-être**

6.1 Remerciements entreprise Algonquin pour subvention de 2 000 \$ patinoire parc Louis-Philippe-Fugère

6.2 Inscription colloque Carrefour action municipale et famille

#### **7. Autres sujets**

7.1 Demande d'aide financière CPA Les Cabrioles

7.2 Nomination Gala reconnaissance des bénévoles

7.3 Prêt salle comité de bénévoles CAB Mékinac

7.4 Campagne de l'œillet 2014

7.5 Varia

7.6 Période de questions – Parole à l'assemblée

7.7 Levée de l'assemblée

-----  
Séance ordinaire de ce conseil, tenue à Lac-aux-Sables, à 19 heures 30 minutes, le 4<sup>e</sup> jour de mars deux mille quatorze (4 mars 2014), à la salle municipale de Lac-aux-Sables, 820, rue Saint-Alphonse.

À laquelle sont présents les membres du conseil :

Jean-Claude Tessier, maire

Nicolas Hamelin, conseiller

Julie Ricard, conseillère

Sylvain Robert, conseiller

Réjean Gauthier, conseiller

Dominique Lavallée, conseillère

Tous membres du conseil et formant quorum.

Monsieur Yvon Bourassa conseiller est absent.

### **1. ADMINISTRATION DE LA MUNICIPALITÉ**

#### **1.1 Ouverture de l'assemblée**

La session est ouverte à dix-neuf heures trente minutes (19h30), sous la présidence de monsieur Jean-Claude Tessier, maire. Madame Valérie Cloutier, directrice générale et secrétaire-trésorière, agit à titre de secrétaire de l'assemblée.

Monsieur le maire adresse un mot de bienvenue à l'assistance.

## **1.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Le maire fait la lecture de l'ordre du jour.

**2014-03-078**

Il est proposé par monsieur Nicolas Hamelin, appuyé par madame Julie Ricard et résolu que le conseil adopte l'ordre du jour de la séance du 4 mars 2014 en ajoutant le point :

- 1.8 Demande à la MRC de Mékinac pour le partage du pacte rural 2014-2024

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

## **1.3 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 4 février 2014**

**CONSIDÉRANT** que le procès-verbal de la séance ordinaire du 4 février 2014 a été remis aux élus municipaux avant la présente session;

**CONSIDÉRANT** que les membres du conseil reconnaissent l'avoir reçu et lu;

**2014-03-079**

**EN CONSÉQUENCE** Il est proposé par monsieur Réjean Gauthier, appuyé par madame Dominique Lavallée et résolu que le procès-verbal de la séance ordinaire du 4 février 2014, soit adopté tel que rédigé.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

## **1.4 Dépôt du bordereau de correspondance**

**CONSIDÉRANT** le dépôt et la lecture du bordereau de correspondance du mois de mars 2014, faisant état de la correspondance reçue au cours du mois de février 2014 et devant être présentée au conseil;

**2014-03-080**

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par madame Dominique Lavallée, appuyé par madame Julie Ricard et résolu que le conseil municipal accepte le dépôt du bordereau de correspondance de mars 2014.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

## **1.5 Première période de questions – Parole à l'assemblée**

Début : 19h41

Fin : 19h56

## **1.6 Soumission services d'architecture**

**CONSIDÉRANT** la demande de soumission sur invitation pour des services d'architecture # 2014-02-03;

**CONSIDÉRANT** les résultats de l'ouverture des soumissions de la demande # 2014-02-03;

<b>Soumissionnaires</b>	<b>Montant (taxes incluses)</b>
<i>Les architectes Jacques et Gervais</i>	33 687,68 \$
<i>Michel Pellerin architecte</i>	25 869,00 \$
<i>Renée Tremblay architecte</i>	24 144,75 \$

**2014-03-081**

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par monsieur Nicolas Hamelin, appuyé monsieur Réjean Gauthier et résolu que la municipalité de Lac-aux-Sables autorise l'adjudication du contrat pour des services d'architecture selon le document de soumission # 2014-02-03 à madame Renée Tremblay architecte selon le bordereau de soumission déposé au montant de 24 144,75 \$ incluant les taxes applicables.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

### **1.7 Refinancement prêt 6, RE 2002-403 rue Bourassa**

**CONSIDÉRANT** que conformément au règlement d'emprunt numéro 2002-403, la municipalité de Lac-aux-Sables souhaite renouveler le prêt 6 représentant un solde à refinancer de 50 900 \$;

**CONSIDÉRANT** que l'institution bancaire de la municipalité est la Caisse Desjardins de l'Ouest de Portneuf;

**2014-03-082**

**EN CONSÉQUENCE** Il est proposé par madame Julie Ricard, appuyé par madame Dominique Lavallée et résolu :

QUE la municipalité procède au renouvellement du prêt numéro 6 pour une période de quatre ans soit jusqu'à l'échéance;

QUE les documents soient signés par le maire et la directrice générale et secrétaire-trésorière;

QUE les intérêts sur l'emprunt soient payables semi-annuellement;

QUE le capital à rembourser annuellement soit :

2015	11 900 \$
2016	12 500 \$
2017	13 000 \$
2018	13 500 \$

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

### **1.8 Demande à la MRC de Mékinac pour le partage du pacte rural 2014-2024**

**CONSIDÉRANT** la nouvelle politique nationale de la ruralité de 2014 à 2024;

**CONSIDÉRANT** qu'il faut continuer d'agir pour rendre les territoires ruraux attractifs en regard de l'emploi et de la qualité de vie;

**CONSIDÉRANT** que la revitalisation des communautés rurales nécessite de mettre en œuvre une politique souple qui peut s'adapter aux réalités variées des territoires;

**CONSIDÉRANT** qu'il y a de nouveaux courants comme la gouvernance participative, l'approche intersectorielle et le développement multifonctionnel des territoires;

**CONSIDÉRANT** que la culture est de plus en plus reconnue comme une composante essentielle du développement des communautés, en plus d'être un levier de développement économique et un élément structurant du développement des territoires et qui renforce le sentiment d'appartenance des citoyens;

**CONSIDÉRANT** qu'il y a six principes directeurs comme : s'appuyer sur les avancées des politiques précédentes, miser sur une plus grande décentralisation; promouvoir l'approche intersectorielle, la multifonctionnalité du développement et les initiatives de complémentarité entre les milieux, maintenir la souplesse d'application et le respect de l'autonomie locale dans les choix de mise en œuvre, encourager la participation citoyenne et préconiser une approche solidaire et équitable;

**CONSIDÉRANT** que la nouvelle politique prévoit le maintien des caractéristiques qui ont fait le succès du pacte rural comme la capacité des territoires à définir eux-mêmes leurs priorités et leur possibilités en matière de développement;

**CONSIDÉRANT** que l'actualisation de certains éléments des pactes ruraux pourra en faire un outil encore plus performant d'investissement municipal;

**CONSIDÉRANT** que le montant du pacte rural est de 389 606 \$ par année;

**CONSIDÉRANT** qu'il y a un Pacte rural Plus qui servira d'enveloppe régionale au montant de 750 000 \$;

**2014-03-083**

**EN CONSÉQUENCE** il est proposé par monsieur Nicolas Hamelin appuyé par madame Julie Ricard que le conseil de la municipalité de Lac-aux-Sables demande à la MRC de Mékinac de voir à ce que la part cumulée de chacune des municipalités soit de 389 606 \$ sur la période totale de l'enveloppe 2014-2024.

Le montant annuel redonné aux municipalités pourra différer d'une année à l'autre selon les projets présentés toutefois la somme finale sera équivalente. Ce fonctionnement permettra une égalité entre les municipalités qui en présentant des projets jugés admissibles par le programme pourront bénéficier d'un montant pour le financement de leurs projets locaux.

De plus, cette façon de faire permettra une planification des investissements municipaux sur une plus longue échéance. La MRC pourra prévoir que lors de la dernière année si des sommes ne sont pas engagées dans des projets municipaux et que des municipalités n'ont pas présenté suffisamment de projets admissibles l'enveloppe résiduelle pourra être répartie pour d'autres projets jugés admissibles.

## **2. TRÉSORERIE**

### **2.1 Bordereau des dépenses du mois de février 2014**

**CONSIDÉRANT** que la liste des comptes, ainsi que toutes les factures du mois ont été vérifiées par madame Julie Ricard et par monsieur Nicolas Hamelin;

**CONSIDÉRANT** que tous les conseillers ont à leur disposition la liste des comptes à payer pour vérification;

**2014-03-084**

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par monsieur Nicolas Hamelin, appuyé par madame Julie Ricard et résolu que les comptes présentés dans la liste suggérée des paiements au 28 février 2014, au montant de 12 802,44 \$ soient approuvés et payés et d'entériner les dépenses pré-autorisées au montant de 91 031,52 \$.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers

*Je soussignée, certifie par la présente, qu'il y a des crédits suffisants pour les dépenses décrétées dans la liste des comptes au 28 février 2014.*

---

*Valérie Cloutier, OMA  
Directrice générale et Secrétaire-trésorière*

### **2.2 Engagement de crédits**

*Aucun point*

## **3. SÉCURITÉ PUBLIQUE**

### **3.1 Nomination chef aux opérations mois de mars**

**CONSIDÉRANT** l'entente pour la politique salariale relative au service de sécurité incendie;

**CONSIDÉRANT** l'organigramme du service de sécurité incendie de Lac-aux-Sables;

**CONSIDÉRANT** l'absence du chef aux opérations et des deux capitaines pour le mois de mars 2014;

**CONSIDÉRANT** la recommandation du chef aux opérations;

**2014-03-085**

**EN CONSÉQUENCE** il est proposé par monsieur Réjean Gauthier, appuyé par monsieur Sylvain Robert et résolu que le conseil nomme monsieur Sylvain Perron à titre de remplaçant du chef aux opérations pour la période du 26 février au 31 mars 2014.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers

### **3.2 Organigramme intégrant les officiers remplaçants**

**CONSIDÉRANT** que monsieur Karl Bédard et monsieur Éric Marcotte ont terminé la formation d'officier non urbain;



**CONSIDÉRANT** l'organigramme du service de sécurité incendie de Lac-au-Sables;

**2014-03-086**

**EN CONSÉQUENCE** il est proposé par madame Julie Ricard, appuyé par madame Dominique Lavallée et résolu que le conseil procède à la nomination de monsieur Karl Bédard et de monsieur Éric Marcotte à titre d'officier remplaçant dans la municipalité de Lac-aux-Sables;

En l'absence des officiers nommés dans l'organigramme, les officiers remplaçants seront appelés à agir à titre de lieutenant. En présence d'au moins deux officiers sur une intervention ils seront rémunérés à titre de pompier.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

### **3.3 Entente pinces de désincarcération MRC de Mékinac**

**CONSIDÉRANT** que les Municipalités n'avaient pas encore signé la nouvelle entente depuis la création de la Régie des incendies du Centre de Mékinac;

**CONSIDÉRANT** que la Régie des incendies du Centre de Mékinac a pris en charge les pinces de désincarcération depuis 2011;

**CONSIDÉRANT** que le mandat n'avait pas été bien établi au début de la prise en charge;

**CONSIDÉRANT** que la Régie a fait parvenir les rapports financiers pour 2011, 2012 ainsi que 2013;

**CONSIDÉRANT** que l'ancienne entente prévoyait que les municipalités devaient payer selon la richesse foncière de chacune des municipalités;

**CONSIDÉRANT** que les municipalités désirent que l'excédent des dépenses d'opération soit réparti en parts égales entre chacune des Municipalités;

**CONSIDÉRANT** que les élus ont pris connaissance du protocole d'entente relative au service de désincarcération;

**2014-03-087**

**EN CONSÉQUENCE** Il est proposé par monsieur Nicolas Hamelin appuyé par monsieur Sylvain Robert que la Municipalité de Lac-aux-Sables :

- autorise le maire et la directrice générale et secrétaire-trésorière à signer la nouvelle entente pour le service de pinces de désincarcération effectif à compter de sa signature pour les cinq prochaines années;

- autorise le paiement d'une somme de 1 710,38 \$ à la MRC de Mékinac représentant le 1/8 de la facture totale présentée. La somme est répartie en parts égales entre les municipalités et territoire prenant part à l'entente pour le service de pinces de désincarcération. Selon le nouveau protocole, pour les exercices subséquents, la régie devra produire une facture démontrant l'excédent des dépenses de

fonctionnement et d'investissement par rapport aux revenus au lieu de produire une facturation à taux horaire.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

### **3.4 Allocation de déplacement lors des interventions à l'extérieur**

Monsieur Nicolas Hamelin se retire pour la résolution suivante.

**2014-03-088**

Il est proposé par monsieur Sylvain Robert, appuyé par monsieur Réjean Gauthier et résolu de confirmer que l'allocation de déplacement au montant de 0,46 \$ par kilomètre de la politique salariale incendie s'applique lors de déplacements en intervention à l'extérieur de la municipalité. Le kilométrage est calculé à partir de la caserne municipale vers le lieu de l'intervention dans les municipalités avoisinantes.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

### **3.5 Entente de services Croix-Rouge canadienne**

**2014-03-089**

Il est proposé par madame Julie Ricard, appuyé par madame Dominique Lavallée et résolu que le conseil autorise la signature du renouvellement de l'entente de services avec la Croix-Rouge canadienne.

Le maire et la directrice générale sont autorisés à signer le protocole d'entente.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

## **4. TRANSPORT, HYGIÈNE DU MILIEU ET ENVIRONNEMENT**

### **4.1 Soumission marquage de la chaussée**

**CONSIDÉRANT** la demande de soumission sur invitation pour des travaux de marquage de chaussée # 2014-02-02;

**CONSIDÉRANT** les résultats de l'ouverture des soumissions de la demande # 2014-02-02;

<b>Soumissionnaires</b>	<b>Montant (taxes incluses)</b>
<i>Lignco Sigma inc.</i>	5 378,88 \$
<i>Lignes Maska inc.</i>	Reçu après l'ouverture
<i>Marquage et traçage du Québec inc.</i>	5 469,40 \$
<i>Profilco inc.</i>	Non déposé
<i>Sceltech inc.</i>	Non déposé
<i>Tecn'eau lignes</i>	Non déposé

**2014-03-090**

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par monsieur Réjean Gauthier, appuyé monsieur Sylvain Robert et résolu que la municipalité de

Lac-aux-Sables autorise l'adjudication du contrat pour des travaux de marquage de chaussée selon le document de soumission # 2014-02-02 à Lignco Sigma inc. selon le bordereau de soumission déposé au montant de 5 378,88 \$ incluant les taxes applicables.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

#### **4.2 Soumission sur invitation nivelage**

**CONSIDÉRANT** la demande de soumission sur invitation pour des travaux de nivelage # 2014-02-01;

**CONSIDÉRANT** les résultats de l'ouverture des soumissions de la demande # 2014-02-01;

<b>Soumissionnaires</b>	<b>Taux horaire (taxes incluses)</b>
<i>Excavations Montauban inc.</i>	155,22 \$
<i>Les Excavations Jovanex</i>	143,71 \$
<i>Les Entreprises St-Ubald inc.</i>	126,47 \$
<i>Marcel Guimond et fils</i>	123,02 \$

**2014-03-091**

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par monsieur Nicolas Hamelin, appuyé monsieur Sylvain Robert et résolu que la municipalité de Lac-aux-Sables autorise l'adjudication du contrat pour des travaux de nivelage selon le document de soumission # 2014-02-01 à l'entreprise Marcel Guimond et fils selon le bordereau de soumission déposé au montant de 123,02 \$ incluant les taxes applicables. Le conseil confirme qu'en cas de non disponibilité tel que mentionné au devis de soumission le deuxième entrepreneur appelé sera Les Entreprises St-Ubald inc.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

#### **4.3 Approbation rapport des travaux exécutés pour la subvention accordée par le MTQ pour l'amélioration du réseau routier**

**2014-03-092**

Il est proposé par monsieur Réjean Gauthier, appuyé par madame Julie Ricard et résolu :

**Que** le conseil approuve les dépenses pour les travaux exécutés sur les chemins du lac-Huron, de la Batiscan et de la route Boutet pour un montant subventionné de 15 000 \$, conformément aux exigences du ministère des Transports;

**Que** les travaux ont été exécutés conformément aux présentes, sur les routes dont la gestion incombe à la municipalité et que le dossier de vérification est constitué;

**Que** la municipalité a produit un rapport de reddition de compte démontrant des dépenses admissibles au montant de 38 108,31 \$ excluant les salaires des employés municipaux;

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

#### **4.4 Lac Veillette, coordonnée Transport Canada position GPS**

CONSIDÉRANT la résolution # 2014-02-062;

**2014-03-093**

EN CONSÉQUENCE il est proposé par madame Dominique Lavallée, appuyé par monsieur Réjean Gauthier et résolu de demander à Transport Canada de procéder à la modification de la position de la restriction concernant le lac Veillette dans le cadre du Règlement sur les restrictions visant l'utilisation des bâtiments (RRVUB). Les nouvelles coordonnées sont 46°53'46''N 72°23'24''O.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

#### **4.5 Suivi positionnement panneau-réclame**

CONSIDÉRANT le suivi du dossier depuis 2012;

CONSIDÉRANT que la mise à niveau selon la réglementation municipale a été réalisée pour la plupart des entreprises commerciales et que la réglementation municipale est maintenant suivie par ceux-ci;

**2014-03-094**

EN CONSÉQUENCE il est proposé par madame Dominique Lavallée appuyé par monsieur Nicolas Hamelin et résolu que le conseil confirme à Excavation Lac-aux-Sables inc. que le panneau-réclame situé au coin de la route 153, de la rue Veillette et du chemin du lac-en-Cœur devra être repositionné selon la réglementation municipale et les lois provinciales en vigueur.

La municipalité indique que sur cette rue deux possibilités s'offrent aux propriétaires de l'entreprise. La municipalité peut également voir avec les propriétaires d'autres endroits à envisager qui seraient permis selon le secteur choisi. Les propriétaires ont jusqu'au 31 mai pour effectuer le déplacement selon les possibilités soumises.

À défaut de se conformer le conseil autorise le service des Travaux publics à retirer les installations tel que prévu au règlement.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

### **5. AMÉNAGEMENT, URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE**

#### **5.1 Ateliers verts - Fleurons du Québec 20 mars 2014**

**2014-03-095**

Il est proposé par madame Julie Ricard, appuyé par monsieur Réjean Gauthier et résolu que le conseil autorise l'inscription de madame Katy Bacon et de monsieur Nicolas Hamelin à l'atelier Vert des Fleurons du Québec le 20 mars prochain à Saint-Raymond.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

## **5.2 Demande d'autorisation CPTAQ, lot 332-p**

**ATTENDU QUE** *le projet visé par la présente demande consiste à une restauration des résidus miniers du site et non une nouvelle exploitation du site;*

**ATTENDU QUE** le lot visé par la présente demande n'est pas cultivé et n'est constitué que d'arbres de différentes espèces autres que des érables (friches) et notamment de résidus miniers;

**ATTENDU QUE** la situation géographique se porte bien à l'utilisation que souhaite en faire le demandeur;

**ATTENDU QUE** l'autorisation ici demandée n'aura aucun impact négatif sur les activités agricoles existantes ou futures du lot visé par la demande ou des lots voisins,

**ATTENDU QUE** la proximité des résidences voisines ne représente pas un obstacle et que la demande n'augmentera pas cette difficulté;

**ATTENDU QUE** la distance qui sépare les bâtiments agricoles les plus près du terrain visé par la demande, il n'y aura aucun impact négatif sur l'homogénéité de l'exploitation agricole du territoire;

**ATTENDU QUE** la présente demande n'aura aucun impact négatif sur la préservation pour l'agriculture des ressources eau et sol sur le territoire de la municipalité et dans la région en tenant compte de la revégétalisation du site après les travaux;

**ATTENDU QUE** la présente demande ne diminuera pas de façon significative la constitution de propriétés foncières dont la superficie est suffisante pour y pratiquer l'agriculture;

**ATTENDU QUE** la présente demande est conforme à la réglementation municipale actuellement en vigueur;

**2014-03-096**

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par monsieur Nicolas Hamelin, appuyé par monsieur Sylvain Robert et résolu que ce conseil approuve et appuie la demande d'autorisation déposée par DNA Precious Metals inc. le 26 février 2014 auprès de la CPTAQ. L'envoi de la demande se fera suite à la réception des autorisations des propriétaires et de la résolution de la municipalité de Notre-Dame-de-Montauban dont, des lots contigus touchent cette demande.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

## **5.3 Participation comité sur l'achat local de la Chambre des Commerce**

**2014-03-097**

Il est proposé par madame Dominique Lavallée, appuyé par monsieur Réjean Gauthier et résolu que le conseil mandate madame Julie Ricard, monsieur Nicolas Hamelin et monsieur Jean-Claude Tessier à participer aux rencontres du comité de travail sur l'achat local de la Chambre de commerce de Mékinac.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

## **6. LOISIRS, CULTURE, SANTÉ ET BIEN-ÊTRE**

### **6.1 Remerciements entreprise Algonquin pour subvention de 2 000 \$ patinoire parc Louis-Philippe-Fugère**

**2014-03-098**

Le conseil municipal adresse ses sincères remerciements à la compagnie Algonquin qui a remis une subvention de 2 000 \$ à la municipalité pour la nouvelle patinoire du parc Louis-Philippe Fugère. Cette aide financière a été obtenue grâce à l'implication de monsieur Rémi Tessier employé de Algonquin et citoyen de Lac-aux-Sables.

### **6.2 Inscription colloque Carrefour action municipale et famille**

**CONSIDÉRANT** que la municipalité de Lac-aux-Sables a fait la démarche pour la politique familiale et la politique municipalité Amie des Aînés;

**CONSIDÉRANT** que la municipalité de Lac-aux-Sables est membre du Carrefour action municipale et famille;

**CONSIDÉRANT** le plan d'action MADA;

**2014-03-099**

**EN CONSÉQUENCE** il est proposé par monsieur Sylvain Robert, appuyé par monsieur Nicolas Hamelin et résolu que le conseil autorise l'inscription de l'élue (RQF) et d'un membre du comité MADA au Colloque 2014 du Carrefour Action municipale et famille qui se tiendra les 1<sup>er</sup>, 2 et 3 mai 2014 à Victoriaville. Les frais d'inscription (229,95 \$ par participant) et les frais de séjour et de déplacement seront à la charge de la Municipalité.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers

## **7. AUTRES SUJETS**

### **7.1 CPA les Cabrioles**

**CONSIDÉRANT** la demande d'aide financière du Club de patinage artistique les Cabrioles;

**CONSIDÉRANT** que douze jeunes du territoire Sablois font partie de ce club;

**2014-03-100**

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par monsieur Réjean Gauthier, appuyé par madame Julie Ricard et résolu que la municipalité participe au programme souvenir du spectacle annuel 2014 pour un montant de 50 \$.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

### **7.2 Nomination Gala reconnaissance des bénévoles**

**CONSIDÉRANT** l'organisation du gala reconnaissance des bénévoles 2014 du Centre d'action bénévole Mékinac;

**CONSIDÉRANT** que la municipalité peut inscrire des candidats pour cette reconnaissance;

**2014-03-101**

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par monsieur Nicolas Hamelin, appuyé par monsieur Sylvain Robert et résolu que le conseil dépose deux candidatures pour cette reconnaissance. Les nominés municipaux sont madame Francine Fiset et monsieur Pierre Béland. Leur nomination est en reconnaissance de leur implication au sein du comité art et culture et pour leur implication bénévole pour l'aide aux devoirs à l'école le Sablon d'Or.

Leur candidature sera acheminée au Centre d'action bénévole Mékinac dans la catégorie bénévole de l'année. La municipalité achète quatre billets pour cette soirée dont deux pour les nominés et deux pour les représentants municipaux.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

### **7.3 Prêt salle comité de bénévoles CAB Mékinac**

**2014-03-102**

Il est proposé par monsieur Réjean Gauthier, appuyé par monsieur Sylvain Robert et résolu que le conseil autorise le prêt de la salle gratuitement le 7 avril de 13h à 16h au comité de bénévoles du CAB de Mékinac.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

### **7.4 Campagne de l'œillet 2014**

**2014-03-103**

Il est proposé par madame Julie Ricard, appuyé par madame Dominique Lavallée et résolu que le conseil autorise la société canadienne de la sclérose en plaques section Mauricie à tenir des points de vente pour la campagne de l'œillet 2014 dans la municipalité.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

### **7.5 Varia**

*Aucun point*

### **7.6 Période de questions – Parole à l'assemblée**

Début : 20h26

Fin : 20h45

### **7.7 Levée de l'assemblée**

**2014-03-104**

Les sujets à l'ordre du jour ayant tous été épuisés, il est proposé par monsieur Nicolas Hamelin, appuyé par madame Dominique Lavallée et résolu que la séance soit levée à 20h46

---

## **ORDRE DU JOUR SÉANCE ORDINAIRE DU 1<sup>er</sup> AVRIL 2014**

### **1. Administration de la municipalité**

1.1 Ouverture de l'assemblée

1.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour

1.3 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 4 mars 2014

- 1.4 Dépôt du bordereau de correspondance
- 1.5 Première période de questions – Parole à l’assemblée (15 minutes)
- 1.6 Autorisation de signature et don terrain succession Guy Pinsonneault
- 1.7 Demande de signature d’une entente de partenariat fiscal, FQM
- 1.8 Renouvellement contrat d’assurance Groupe Ultima
- 1.9 Contrat de location timbreuse
- 1.10 Rappel au travail inspectrice-adjointe en bâtiment et en environnement
- 1.11 Offre d’emploi coordination camp de jour

## **2. Trésorerie**

- 2.1 Bordereau des dépenses du mois d’avril 2014
- 2.2 Engagement de crédits

## **3. Sécurité publique**

- 3.6 Nomination poste brigadier scolaire
- 3.7 Dépôt rapport de suivi schéma de couverture de risques en incendie
- 3.8 Changement de nomination organigramme incendie M. Danny Dionne

## **4. Transport, hygiène du milieu et environnement**

- 4.1 Aide financière pour le déneigement des chemins d’hiver, chemin du lac Veillette-sud
- 4.2 Demande au MTQ pour le lignage de la piste cyclable route 153
- 4.3 Demande ajout ligne blanche côté de l’épicerie rue St-Rémi
- 4.4 Dépôt du rapport approuvé 2012 - Stratégie québécoise d’économie d’eau potable
- 4.5 Visite des installations eau potable et eaux usées - Collège Shawinigan 9 juin
- 4.6 Inscription programme PEEP été 2014
- 4.7 Demande de subvention programme Eeq de la table pour la récupération hors foyer
- 4.8 Lettre d’appui dénonçant le rejet de la motion 441 par la Chambre des Communes

## **5. Aménagement, Urbanisme et mise en valeur du territoire**

- 5.1 Dépôt rapport émission des permis 2013
- 5.2 Inscription formation association québécoise d’urbanisme le 14 juin 2014
- 5.3 Signature convention environnementale, 191, chemin Saint-Charles

## **6. Loisirs et culture, Santé et bien-être**

- 6.1 Demande aide financière Fête Nationale

## **7. Autres sujets**

- 7.1 Demande d’aide financière
  - 7.1.1 *Fabrique St-Rémi*
- 7.2 Projet de bénévolat Lac-en-Cœur
- 7.3 Nomination gala reconnaissance des bénévoles du CABM Mékinac
- 7.4 Varia
  - 7.4.1 Rapport d’expertise gare Via rail
- 7.5 Période de questions – Parole à l’assemblée



## 7.6 Levée de l'assemblée

-----  
Séance ordinaire de ce conseil, tenue à Lac-aux-Sables, à 19 heures 30 minutes, le premier jour d'avril deux mille quatorze (1<sup>er</sup> avril 2014), à la salle municipale de Lac-aux-Sables, 820, rue Saint-Alphonse.

À laquelle sont présents les membres du conseil :

Jean-Claude Tessier, maire

Monsieur Nicolas Hamelin, conseiller  
Madame Julie Ricard, conseillère  
Monsieur Yvon Bourassa, conseiller  
Monsieur Sylvain Robert, conseiller  
Monsieur Réjean Gauthier, conseiller  
Madame Dominique Lavallée, conseillère

Tous membres du conseil et formant quorum.

### **1. ADMINISTRATION DE LA MUNICIPALITÉ**

#### **1.1 Ouverture de l'assemblée**

La session est ouverte à dix-neuf heures trente minutes (19h30), sous la présidence de monsieur Jean-Claude Tessier, maire. Madame Valérie Cloutier, directrice générale et secrétaire-trésorière, agit à titre de secrétaire de l'assemblée.

Monsieur le maire adresse un mot de bienvenue à l'assistance.

#### **1.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Le maire fait la lecture de l'ordre du jour.

**2014-04-105**

Il est proposé par monsieur Yvon Bourassa, appuyé par madame Dominique Lavallée et résolu que le conseil adopte l'ordre du jour de la séance du 1<sup>er</sup> avril 2014 :

- en reportant le point 1.9 à une séance ultérieure;
- en ajoutant le point 7.4.1 Rapport d'expertise gare Via rail;
- et en laissant le point Varia ouvert.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

#### **1.3 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 4 mars 2014**

**CONSIDÉRANT** que le procès-verbal de la séance ordinaire du 4 mars 2014 a été remis aux élus municipaux avant la présente session;

**CONSIDÉRANT** que les membres du conseil reconnaissent l'avoir reçu et lu;

Monsieur Yvon Bourassa mentionne qu'il était absent lors de cette séance, qu'il a pris connaissance du procès-verbal et déclare n'avoir aucun intérêt pécuniaire ou conflit d'intérêt dans les résolutions prises par le conseil.

**2014-04-106** **EN CONSÉQUENCE** Il est proposé par, Monsieur Nicolas Hamelin appuyé par monsieur Sylvain Robert et résolu que le procès-verbal de la séance ordinaire du 4 mars 2014, soit adopté tel que rédigé.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers votants (5).

#### **1.4 Dépôt du bordereau de correspondance**

**CONSIDÉRANT** le dépôt et la lecture du bordereau de correspondance du mois d'avril 2014, faisant état de la correspondance reçue au cours du mois de mars 2014 et devant être présentée au conseil;

**2014-04-107** **EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par madame Julie Ricard, appuyé par madame Dominique Lavallée et résolu que le conseil municipal accepte le dépôt du bordereau de correspondance d'avril 2014.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

#### **1.5 Première période de questions – Parole à l'assemblée**

Début : 19 h 45

Fin : 19 h 57

#### **1.6 Autorisation de signature et don terrain succession Guy Pinsonneault**

**CONSIDÉRANT** l'offre faite par les représentants de la propriété située sur le lot P-391 au rang 2 Price;

**CONSIDÉRANT** la résolution # 2014-01-021;

**CONSIDÉRANT** le dossier préparé en vue de l'acquisition de l'immeuble portant le matricule 8987-41-1045;

**2014-04-108** **EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par monsieur Nicolas Hamelin appuyé par monsieur Sylvain Robert et résolu que le conseil :

- accepte de procéder à l'acquisition de la propriété de la succession Guy Pinsonneault portant le matricule 8987-41-1045;
- autorise l'émission d'un reçu de don au montant de l'évaluation foncière de l'immeuble soit 8 800 \$;
- mandate Me Hélène Samson, notaire pour la préparation de l'acte de transfert;
- autorise le maire et la directrice-générale à signer pour et au nom de la municipalité de Lac-aux-Sables les documents nécessaires.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

**1.7 Demande de signature d'une entente de partenariat fiscal, FQM**

**CONSIDÉRANT** que l'Entente de partenariat fiscal et financier 2007-2013 entre le gouvernement du Québec et les municipalités est arrivée à échéance à la fin de 2013;

**CONSIDÉRANT** que cette entente s'inscrivait dans une volonté commune de modifier, dans un esprit de partenariat, les relations et les façons de faire entre le gouvernement et les municipalités en dotant celles-ci de revenus prévisibles et stables;

**CONSIDÉRANT** qu'en 2012, divers comités techniques ont été mis sur pied afin d'évaluer les différentes composantes, les modifications et les bonifications à être apportées à l'Entente ainsi que les modalités de répartition entre les municipalités;

**CONSIDÉRANT** qu'en juin 2013, le gouvernement a soumis une proposition financière représentant 10,52 milliards de dollars comparativement à une première proposition représentant 10 milliards;

**CONSIDÉRANT** que, pour les membres de la Fédération québécoise des municipalités, cette dernière proposition se traduisait par des gains estimés à 317,4 millions de dollars par rapport à la proposition initiale;

**CONSIDÉRANT** que, de plus, les municipalités doivent supporter dès 2014 les impacts budgétaires des modifications comptables apportées au traitement des remboursements de la taxe de vente du Québec (TVQ), modifications ayant des impacts financiers majeurs pour une majorité de celles-ci, et ce, sans contreparties adéquates;

**CONSIDÉRANT** le fait que le rejet, par les autres intervenants municipaux, de cette proposition fut une erreur;

**CONSIDÉRANT** que le conseil d'administration de la Fédération québécoise des municipalités a adopté la résolution CA-2014-02-13/03 dans laquelle il sollicite l'appui des membres de la Fédération;

**EN CONSÉQUENCE** il est proposé par monsieur Réjean Gauthier, appuyé par monsieur Yvon Bourassa et résolu que le conseil :

**2014-04-109**

**APPUIE** la résolution de demande de signature d'une entente de partenariat fiscal présentée par la Fédération québécoise des municipalités demandant au gouvernement du Québec de procéder dès maintenant à la signature d'une entente sur la base de la proposition du 7 juin 2013.

**TRANSMETTE** une copie de la résolution aux personnes suivantes : madame Pauline Marois, chef du Parti québécois et première ministre du Québec, monsieur Nicolas Marceau, ministre des Finances, monsieur Sylvain Gaudreault, ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, monsieur Philippe Couillard, chef de l'opposition officielle, monsieur François Legault, chef du deuxième groupe d'opposition, monsieur Éric Forest, président de l'Union des municipalités du Québec, et monsieur Richard Lehoux, président de la Fédération québécoise des municipalités.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

### **1.8 Renouvellement contrat d'assurance Groupe Ultima**

**CONSIDÉRANT** que le contrat d'assurances avec le Groupe Ultima sera échu sous peu;

**2014-04-110**

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par madame Julie Ricard appuyé par madame Dominique Lavallée que le conseil de la municipalité de Lac-aux-Sables procède au renouvellement du contrat d'assurances pour 2014 couvrant la période du 24 avril 2014 au 24 avril 2015 selon l'offre du 11 mars 2014 pour un montant global de 33 840 \$.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

### **1.9 Contrat de location timbreuse**

*Reporté à une séance ultérieure*

### **1.10 Rappel au travail inspectrice-adjointe en bâtiment et en environnement**

**CONSIDÉRANT** que la période estivale apporte un surcroît de travail au service d'urbanisme et environnement;

**CONSIDÉRANT** l'application et le suivi de la réglementation sur la revégétalisation des berges et la mise aux normes des installations septiques;

**2013-04-111**

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par monsieur Nicolas Hamelin, appuyé par madame Dominique Lavallée et résolu d'autoriser l'embauche de madame Lyne Morneau pour la période débutant le 22 avril 2013 pour une période de 26 semaines à raison de 35 heures par semaine, pour effectuer les tâches d'inspectrice-adjointe en bâtiment et en environnement pour la municipalité de Lac-aux-Sables. Les conditions de travail spécifiques à ce poste sont intégrées dans la convention collective en vigueur signée avec le syndicat canadien de la fonction publique section locale 3872.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers

### **1.11 Offre d'emploi coordination camp de jour**

**CONSIDÉRANT** les besoins estivaux pour la coordination et la préparation du camp de jour;

**2014-04-112**

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par monsieur Sylvain Robert appuyé par monsieur Réjean Gauthier que le conseil de la municipalité de Lac-aux-Sables autorise la directrice générale à procéder à l'offre d'emploi pour la coordination du camp de jour pour l'été 2014;

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

## 2. TRÉSORERIE

### 2.1 Bordereau des dépenses du mois d'avril 2014

**CONSIDÉRANT** que la liste des comptes, ainsi que toutes les factures du mois ont été vérifiées par monsieur Yvon Bourassa et par monsieur Réjean Gauthier;

**CONSIDÉRANT** que tous les conseillers peuvent consulter ou avoir une copie de la liste des comptes à payer pour vérification;

**2014-04-113**

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par monsieur Yvon Bourassa, appuyé par monsieur Réjean Gauthier et résolu que les comptes présentés dans la liste suggérée des paiements au 31 mars 2014, au montant de 58 457,09 \$ soient approuvés et payés et d'entériner les dépenses pré-autorisées au montant de 69 254,12 \$.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers

*Je soussignée, certifie par la présente, qu'il y a des crédits suffisants pour les dépenses décrétées dans la liste des comptes au 31 mars 2014.*

---

*Valérie Cloutier, OMA  
Directrice générale et Secrétaire-trésorière*

### 2.2 Engagement de crédits

**2014-04-114**

Il est proposé par madame Julie Ricard, appuyé par monsieur Nicolas Hamelin et résolu que les engagements de crédits suivants soient adoptés :

#### 1. Travaux publics

Description	Montant	Budget
- Formation Espace clos et protection contre les chutes	1 125 \$	Gestion du personnel
- Signalisation (sensibilisation frein-moteur, courbe prononcée)	375 \$	Signalisation

#### 2. Loisirs

Description	Montant	Budget
-------------	---------	--------

- Finition surface patinoire parc Louis-Philippe-Fugère (hockey et pickleball)	9 826 \$ (+ taxes)	50 % Subv. Pacte rural et 50 % budget immobilisations patinoire
- Soulignement 100 <sup>e</sup> anniversaire train Hervey-Jonction/AMOS (subvention confirmée MRC 1 000 \$)	3 400 \$	Activités municipales
- Fête des voisins, 7 juin	2 300 \$	Activités municipales
- Aménagement parc Hervey-Jonction (peinture, sable, réparations)	800 \$	Matériel parcs et terrains de jeux

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

### **3. SÉCURITÉ PUBLIQUE**

#### **3.1 Nomination poste brigadier scolaire**

**CONSIDÉRANT** les lettres reçues des deux brigadières en poste;

**CONSIDÉRANT** l'ouverture de poste effectué en conformité avec la convention collective;

**CONSIDÉRANT** les candidatures reçues, l'analyse effectuée et les entrevues réalisées avec les personnes ayant postulées;

**2014-04-115**

**EN CONSÉQUENCE** il est proposé par monsieur Yvon Bourassa, appuyé par madame Dominique Lavallée et résolu que le conseil nomme madame Nadine Martel à titre de brigadière scolaire à compter du 3 avril 2014. Les conditions de travail spécifiques à ce poste sont intégrées dans la convention collective en vigueur signée avec le syndicat canadien de la fonction publique section locale 3872. Il est de plus résolu que le conseil nomme dans la liste de rappel pour ce poste madame Patricia Gauthier et madame Louise Léveillé à titre de brigadière remplaçante.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers

#### **3.2 Dépôt rapport de suivi schéma de couverture de risques en incendie**

**CONSIDÉRANT** le schéma de couverture de risques en incendie en vigueur sur le territoire de la municipalité de Lac-aux-Sables;

**CONSIDÉRANT** qu'un rapport annuel fait état du suivi de ce schéma;

**2014-04-116**

**EN CONSÉQUENCE** il est proposé par monsieur Réjean Gauthier, appuyé par monsieur Sylvain Robert et résolu que le conseil accepte le rapport de suivi du schéma de couverture de risques en incendie en vigueur sur le territoire de la municipalité de Lac-aux-Sables. Le rapport sera transmis à la MRC de Mékinac qui le transmettra au ministère de la Sécurité publique.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

### **3.3 Changement de nomination organigramme incendie M. Danny Dionne**

**CONSIDÉRANT** la nomination de deux nouveaux officiers remplaçants au sein du SSI de la municipalité de Lac-aux-Sables;

**2014-04-117**

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par monsieur Nicolas Hamelin appuyé par madame Dominique Lavallée et résolu que la Municipalité de Lac-aux-Sables retire le nom de monsieur Danny Dionne de l'organigramme du SSI de Lac-aux-Sables. Monsieur Dionne agira pour le service de sécurité incendie de Sainte-Thècle qui pourra être appelé dans le cadre de l'entraide intermunicipale.

La municipalité remercie monsieur Dionne pour le temps et la disponibilité offerts à la municipalité au cours des dernières années à titre d'officier.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

## **4. TRANSPORT, HYGIÈNE DU MILIEU ET ENVIRONNEMENT**

### **4.1 Aide financière pour le déneigement des chemins d'hiver, chemin du lac Veillette-sud**

**CONSIDÉRANT** que la demande déposée, par monsieur Jean-Charles Godbout au nom des propriétaires sur le chemin du lac Veillette sud, est conforme à la politique d'aide au déneigement des chemins privés;

**2014-04-118**

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par monsieur Réjean Gauthier, appuyé par monsieur Yvon Bourassa et résolu d'accepter la demande et de verser la somme de 1 860 \$, selon la politique d'aide au déneigement des chemins privés pour la saison 2013-2014 pour le chemin du Lac-Veillette sud (3.1 km).

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

### **4.2 Demande au MTQ pour le lignage de la piste cyclable route 153**

**CONSIDÉRANT** la fermeture d'un pont sur le chemin Saint-Alphonse par le ministère des Transports qui oblige les usagers à faire un détour par la route 153;

**CONSIDÉRANT** que la piste cyclable emprunte le chemin Saint-Alphonse;

**CONSIDÉRANT** l'approche de la saison estivale 2014;

**2014-04-119**

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par monsieur Nicolas Hamelin, appuyé par Sylvain Robert et résolu que la municipalité de Lac-aux-Sables demande au ministère des Transports de procéder aux ajustements nécessaires à la signalisation de la piste cyclable afin que les cyclistes puissent circuler de façon sécuritaire soit sur le chemin St-Alphonse ou sur le chemin St-Charles et la route 153.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

#### **4.3 Demande ajout ligne blanche côté de l'épicerie rue St-Rémi**

CONSIDÉRANT la résolution 2014-03-090;

**2014-04-120**

**EN CONSÉQUENCE** Il est proposé par madame Julie Ricard, appuyé par monsieur Sylvain Robert et résolu d'ajouter au contrat de Lignco Sigma inc, l'ajout du marquage d'une ligne blanche sur la chaussée de la rue St-Rémi côté sud-est (du côté de l'épicerie) selon le prix au bordereau de la soumission.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

#### **4.4 Dépôt du rapport approuvé 2012 - Stratégie québécoise d'économie d'eau potable**

CONSIDÉRANT l'approbation du rapport 2012 pour la stratégie québécoise d'économie d'eau potable par le MAMROT;

**2014-04-121**

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par monsieur Yvon Bourassa, appuyé par madame Dominique Lavallée et résolu d'accepter le dépôt du rapport 2012 approuvé le 24 mars 2014 par le ministère des Affaires Municipales, des Régions et de l'Occupation du Territoires. Le rapport présente une consommation d'eau de 440 litres/personne\*jour pour 2012 (466 en 2011).

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

#### **4.5 Visite des installations eau potable et eaux usées - Collège Shawinigan 9 juin PM**

CONSIDÉRANT la demande de monsieur Maxime Briand, enseignant à la technique de Gestion des eaux du Collège Shawinigan pour effectuer la visite des installations d'eau potable et d'assainissement des eaux usées de la municipalité de Lac-aux-Sables;

CONSIDÉRANT que le groupe sera accompagné de membres du personnel de la municipalité;

**2014-04-122**

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par monsieur Nicolas Hamelin, appuyé par madame Dominique Lavallée et résolu d'autoriser la visite des installations du système d'approvisionnement et de distribution d'eau potable et d'assainissement des eaux usées de la municipalité le 9 juin 2014 par le groupe d'étudiants du Collège Shawinigan.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers

#### **4.6 Inscription programme PEEP été 2014**

**2014-04-123**

Il est proposé par monsieur Réjean Gauthier, appuyé par monsieur Sylvain Robert, et résolu que le conseil autorise l'inscription de la municipalité au programme d'économie d'eau potable (PEEP) du



Réseau Environnement pour la campagne 2014 et débourse les frais de 480\$ + taxes.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

#### **4.7 Demande de subvention programme Eeq de la table pour la récupération hors foyer**

**CONSIDÉRANT** le programme Eeq de la table pour la récupération hors foyer;

**2014-04-124**

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par monsieur Yvon Bourassa, appuyé par monsieur Nicolas Hamelin et résolu que le conseil dépose une demande de subvention dans le cadre du programme Eeq de la table pour la récupération hors foyer et autorise la directrice générale à signer les documents nécessaires pour et au nom de la municipalité. Il est de plus résolu, qu'après l'acceptation de la subvention, la municipalité procède à l'achat des contenants de récupération et paie sa part de 30 % des dépenses admissibles dans le surplus accumulé pour un montant de 6 375 \$ plus les taxes applicables.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

#### **4.8 Lettre d'appui dénonçant le rejet de la motion 441 par la Chambre des Communes**

**CONSIDÉRANT** l'adoption par la municipalité de la résolution # 2014-02-067 donnant appui à la motion 441 du député fédéral Marc-André Morin;

**CONSIDÉRANT** la réception d'une lettre confirmant le rejet de cette motion par la Chambres des communes;

**2014-04-125**

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par monsieur Nicolas Hamelin, appuyé par monsieur Réjean Gauthier et résolu que le conseil achemine une lettre à la ministre fédérale des Transport, l'Honorable Lisa Raitt afin de demander la révision du Règlement sur les restrictions visant l'utilisation des bâtiments et soulignant l'appui de la municipalité à la motion 441.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

### **5. AMÉNAGEMENT, URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE**

#### **5.1 Dépôt rapport émission des permis 2013**

**2014-04-126**

Il est proposé par monsieur Yvon Bourassa, appuyé par monsieur Sylvain Robert et résolu que le conseil accepte le dépôt du rapport d'émission des permis pour l'année 2013 par l'inspectrice en bâtiment et environnement et directrice générale adjointe présentant un total de 403 permis et certificat émis.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

#### **5.2 Inscription formation association québécoise d'urbanisme 14 juin 2014**

**2014-04-127**

Il est proposé par monsieur Sylvain Robert, appuyé par monsieur Réjean Gauthier et résolu que le conseil inscrive deux élus, un membre du CCU et l'inspectrice en bâtiment et en environnement et directrice générale adjointe à la formation "L'organisation municipale et son comité consultatif d'urbanisme : rôles complémentaires" offerte par l'association québécoise d'urbanisme le 14 juin 2014 à Champlain. Les frais d'inscription (180 \$ + taxes par participant et de transport seront à la charge de la municipalité.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

### **5.3 Signature convention environnementale, 191, chemin Saint-Charles**

**CONSIDÉRANT** l'étude du dossier et les différentes discussions réalisées;

**CONSIDÉRANT** que suite à des vérifications d'ordre juridique, il n'est pas possible de signer de servitude pour ce dossier;

**2014-04-128**

**EN CONSÉQUENCE** Il est proposé par monsieur Yvon Bourassa, appuyé par Sylvain Robert et résolu que le conseil:

- mandate Me Mario Gagnon, notaire pour la préparation d'un acte officialisant une convention entre les parties soit la municipalité et le propriétaire de l'immeuble situé au 191, chemin Saint-Charles;

- autorise le maire et la directrice-générale à signer les documents nécessaires pour et au nom de la municipalité de Lac-aux-Sables.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

## **6. LOISIRS, CULTURE, SANTÉ ET BIEN-ÊTRE**

### **6.1 Demande aide financière Fête Nationale**

**CONSIDÉRANT** la demande pour l'organisation des festivités de la Fête Nationale en juin 2014;

**2014-04-129**

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par madame Dominique Lavallée, appuyé par madame Julie Ricard et résolu que le conseil :

- dépose une demande d'aide financière à la société Saint-Jean-Baptiste et autorise la directrice-générale à signer la demande;

- autorise l'utilisation des installations du parc Louis-Philippe-Fugère pour les activités de la Fête Nationale le 23 juin 2014;

- autorise la municipalité à procéder à la demande des permis nécessaires pour la vente d'alcool durant cette journée;

- autorise que le feu de joie soit fait sous la supervision du service des incendies;

- autorise le service incendie à utiliser en prévention le camion autopompe.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

Madame Julie Ricard, conseillère quitte son siège à 20h20.

## **7. AUTRES SUJETS**

### **7.1 Demande d'aide financière**

#### **7.1.1 Fabrique St-Rémi**

**CONSIDÉRANT** la demande d'aide financière de la Fabrique St-Rémi;

**2014-04-130** **EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par monsieur Réjean Gauthier, appuyé par monsieur Nicolas Hamelin et résolu :

- d'offrir une aide financière à la Fabrique St-Rémi pour les coûts publicitaires d'un montant de 500 \$ dans le cadre de la campagne « Tu peux gagner gros... en gardant ton église au chaud ».

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers votants (5).  
Madame Julie Ricard, conseillère revient à son siège 20h21.

### **7.2 Projet de bénévolat Lac-en-Cœur**

**CONSIDÉRANT** le projet de bénévolat des jeunes du camp de vacances Lac-en-Coeur d'une journée durant la saison estivale 2014;

**CONSIDÉRANT** la réalisation de ce projet en 2013;

**2014-04-131** **EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par monsieur Nicolas Hamelin, appuyé par madame Julie Ricard et résolu que le conseil accepte la possibilité d'accueillir en août prochain une cohorte de 100 bénévoles provenant du camp lac en Cœur. Les travaux effectués seront le nettoyage le long de la plage du parc de la Pointe du Vieux Moulin. Les travaux à exécuter devront être conformes à la réglementation applicable et supervisés par des personnes responsables de l'organisme du camp Lac-en-Coeur et également par la municipalité.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

### **7.3 Nomination gala reconnaissance des bénévoles du CABM Mékinac**

**CONSIDÉRANT** l'organisation du gala reconnaissance des bénévoles 2014 du Centre d'action bénévole Mékinac;

**CONSIDÉRANT** que la municipalité peut inscrire des candidats pour cette reconnaissance;

**2014-04-132** **EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par monsieur Yvon Bourassa, appuyé par Sylvain Robert et résolu que le conseil dépose deux candidatures pour cette reconnaissance. Les nominées municipaux sont madame Nadine Martel et madame Marie-Ève Malenfant.

Cette nomination est en reconnaissance de leur implication au sein du comité d'Organisme de participation des parents de l'école primaire le Sablon d'Or (O.P.P. le Sablon d'Or).

Leur candidature sera acheminée au Centre d'action bénévole Mékinac dans la catégorie bénévole de l'année.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

#### **7.4 Varia**

##### **7.4.1 Rapport d'expertise gare Via rail**

Il est proposé par madame Julie Ricard, appuyé par madame Dominique Lavallée et résolu que le conseil demande un rapport d'expertise pour l'évaluation de la structure et du bâtiment de la gare d'Hervey-Jonction représentant un engagement de crédits de 800 \$ à titre d'honoraires professionnels.

**2014-04-133**

Monsieur Réjean Gauthier s'enregistre contre cette proposition.

ADOPTÉE à la majorité des conseillers (5).

#### **7.5 Période de questions – Parole à l'assemblée**

Début : 20 h 35

Fin : 20 h 54

Monsieur le maire invite les citoyens à l'activité commémorative du 27 avril 2014 qui soulignera le 100<sup>e</sup> anniversaire du premier train reliant Hervey-Jonction à Amos en Abitibi.

#### **7.6 Levée de l'assemblée**

**2014-04-134**

Les sujets à l'ordre du jour ayant tous été épuisés, il est proposé par monsieur Nicolas Hamelin, appuyé par monsieur Réjean Gauthier et résolu que la séance soit levée à 20 h 55

---

### **ORDRE DU JOUR SÉANCE ORDINAIRE DU 6 MAI 2014**

#### **1. Administration de la municipalité**

- 1.1 Ouverture de l'assemblée
- 1.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 1.3 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 1<sup>er</sup> avril 2014
- 1.4 Dépôt du bordereau de correspondance
- 1.5 Première période de questions – Parole à l'assemblée (15 minutes)
- 1.6 Entériner retour au travail M. Yves Simard
- 1.7 Retour au travail M. Pierre Brouillette
- 1.8 Remboursement frais administratif # 8991-18-1110
- 1.9 Dépôt rapport expertise gare Via rail
- 1.10 Acceptation pacte rural dossier RUR-14-003
- 1.11 Résiliation et remplacement de la convention actuelle Desjardins et signature d'une nouvelle convention.

## **2. Trésorerie**

- 2.1 Bordereau des dépenses du mois d'avril 2014
- 2.2 Engagement de crédits
- 2.3 Paiement CN pour passage à niveau

## **3. Sécurité publique**

- 3.9 Achat équipements incendies

## **4. Transport, hygiène du milieu et environnement**

- 4.1 Renouvellement certificat d'autorisation 2013-150 - A. R. L. H.
- 4.2 Aide financière politique de déneigement rue Tessier
- 4.3 Demande élagage ligne Hydro-Québec entre Avenue Mottet jusqu'au bout du chemin Touzin
- 4.4 Haie de cèdres 961, rue Principale
- 4.5 Assemblée générale annuelle Corporation du Transport adapté
- 4.6 Aménagement rue Ste-Marie, érosion

## **5. Aménagement, Urbanisme et mise en valeur du territoire**

- 5.1 Projet de lotissement chemin des Bois-Francis
- 5.2 Journée Canot/Kayak - 2 août 2014, ARPLAS

## **6. Loisirs et culture, Santé et bien-être**

- 6.1 Ministère de la Culture et des Communication demande plaque commémorative, événement du 100<sup>e</sup> anniversaire
- 6.2 Aide financière pour le sport de compétition de niveau provincial
- 6.3 Dépôt de résolution Comité consultatif MADA
- 6.4 Culture Mauricie renouvellement d'adhésion
- 6.5 52<sup>ème</sup> Assemblée annuelle des membres du Réseau Biblio
- 6.6 Nomination comité territorial de développement social
- 6.7 Journées de la Culture 2014

## **7. Autres sujets**

- 7.1 Demande d'aide financière
  - 7.1.1 Demande Passe-partout école le Sablon d'Or
  - 7.1.2 Défi Leucan à Hervey-Jonction
- 7.2 Avis de motion de félicitations élection députée provinciale Mme Julie Boulet
- 7.3 Panneaux publicitaires club de golf le Saint-Rémi
- 7.4 Avis de motion de remerciement aux organisateurs et aux bénévoles de la journée commémorative du 27 avril 2014
- 7.5 Varia
- 7.6 Période de questions – Parole à l'assemblée
- 7.7 Levée de l'assemblée

-----  
Séance ordinaire de ce conseil, tenue à Lac-aux-Sables, à 19 heures 30 minutes, le sixième jour de mai deux mille quatorze (6 mai 2014), à la salle municipale de Lac-aux-Sables, 820, rue Saint-Alphonse.

À laquelle sont présents les membres du conseil :

Monsieur Jean-Claude Tessier, maire

Monsieur Nicolas Hamelin, conseiller  
Madame Julie Ricard, conseillère  
Monsieur Yvon Bourassa, conseiller  
Monsieur Sylvain Robert, conseiller  
Monsieur Réjean Gauthier, conseiller  
Madame Dominique Lavallée, conseillère

Tous membres du conseil et formant quorum.

## **1. ADMINISTRATION DE LA MUNICIPALITÉ**

### **1.1 Ouverture de l'assemblée**

La session est ouverte à dix-neuf heures trente minutes (19h30), sous la présidence de monsieur Jean-Claude Tessier, maire. Madame Valérie Cloutier, directrice générale et secrétaire-trésorière, agit à titre de secrétaire de l'assemblée.

Monsieur le maire adresse un mot de bienvenue à l'assistance.

### **1.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Le maire fait la lecture de l'ordre du jour.

**2014-05-135**

Il est proposé par monsieur Réjean Gauthier, appuyé par Monsieur Nicolas Hamelin et résolu que le conseil adopte l'ordre du jour de la séance du 6 mai 2014 et en laissant le point Varia ouvert.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

### **1.3 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 1<sup>er</sup> avril 2014**

**CONSIDÉRANT** que le procès-verbal de la séance ordinaire du 1<sup>er</sup> avril 2014 a été remis aux élus municipaux avant la présente session;

**CONSIDÉRANT** que les membres du conseil reconnaissent l'avoir reçu et lu;

**2014-05-136**

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par monsieur Yvon Bourassa appuyé par madame Julie Ricard et résolu que le procès-verbal de la séance ordinaire du 1<sup>er</sup> avril 2014 soit adopté en ajoutant les termes monsieur et madame dans les présences de la séance.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

### **1.4 Dépôt du bordereau de correspondance**

**CONSIDÉRANT** le dépôt et la lecture du bordereau de correspondance du mois de mai 2014, faisant état de la correspondance reçue au cours du mois d'avril 2014 et devant être présentée au conseil;

**2014-05-137** **EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par madame Dominique Lavallée, appuyé par monsieur Sylvain Robert et résolu que le conseil municipal accepte le dépôt du bordereau de correspondance de mai 2014.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

### **1.5 Première période de questions – Parole à l'assemblée**

Monsieur le maire explique aux citoyens présents que pour les questions d'ordre technique le conseil prendra le temps de vérifier la réponse et pourra répondre aux citoyens lors de la séance subséquente.

Début : 19 h 45

Fin : 19 h 53

### **1.6 Entériner retour au travail M. Yves Simard**

**CONSIDÉRANT** l'ouverture de l'Éco-Centre municipal;

**2014-05-138** **EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par monsieur Yvon Bourassa, appuyé par monsieur Réjean Gauthier et résolu que le conseil entérine le retour au travail de monsieur Yves Simard à titre de préposé à l'Éco-Centre et aux parcs à compter du 3 mai 2014.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

### **1.7 Retour au travail M. Pierre Brouillette**

**CONSIDÉRANT** la programmation des travaux estivaux;

**2014-05-139** **EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par monsieur Nicolas Hamelin, appuyé par madame Dominique Lavallée et résolu que le conseil autorise le retour au travail de monsieur Pierre Brouillette à titre de journalier à compter du mardi 20 mai 2014.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

### **1.8 Remboursement frais administratif # 8991-18-1110**

**CONSIDÉRANT** le dossier présenté par la directrice générale;

**2014-05-140** **EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par monsieur Sylvain Robert, appuyé par madame Julie Ricard et résolu que le conseil autorise le remboursement de frais bancaires de 45 \$ au compte du matricule # 8991-18-1110.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

### **1.9 Dépôt rapport expertise gare Via rail**

**CONSIDÉRANT** la résolution # 2014-04-133 concernant la gare appartenant à Via Rail sur le chemin St-Charles;

**2014-05-141** **EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par monsieur Sylvain Robert, appuyé par madame Julie Richard et résolu que le conseil accepte le dépôt du rapport d'expertise relatif au bâtiment de la gare appartenant

à Via Rail préparé par la firme Inspections les deux rives le 10 avril 2014.

Il est de plus résolu que le conseil demande au directeur des travaux publics de voir à préparer un estimé des coûts de réfection selon le rapport d'expertise soumis.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

### **1.10 Acceptation pacte rural dossier RUR-14-003**

**CONSIDÉRANT** que la municipalité de Lac-aux-Sables a déposé une demande d'aide financière dans le cadre du Pacte rural;

**CONSIDÉRANT** que la MRC de Mékinac informa par une correspondance du 22 avril 2014 que la demande pour le projet "*Bâtiment multifonctionnel*" a été acceptée (dossier RUR-14-003);

**2013-05-142**

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par monsieur Nicolas Hamelin, appuyé par monsieur Réjean Gauthier et résolu que le conseil municipal :

- accepte l'offre et les conditions de la MRC de Mékinac selon leur lettre du 22 avril 2014, en demandant toutefois que les coûts subventionnés soient de 50 % du coût total des dépenses admissibles, pour un maximum de 50 000 \$, pour être équitable envers les autres projets octroyés antérieurement.

- autorise la signature par le maire et la directrice générale des documents nécessaires.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers

### **1.11 Résiliation et remplacement de la convention actuelle Desjardins et signature d'une nouvelle convention**

**CONSIDÉRANT** les modifications des frais de services 2014 et du service de perception de compte;

**2014-05-143**

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par monsieur Yvon Bourassa appuyé par madame Dominique Lavallée et résolu que le conseil de la municipalité de Lac-aux-Sables accepte de résilier et remplacer la convention actuelle Desjardins des frais de services 2014 et du service de perception de compte et d'autoriser la signature d'une nouvelle convention pour et au nom de la municipalité de Lac-aux-Sables par le maire et la directrice générale.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

## **2. TRÉSORERIE**

### **2.1 Bordereau des dépenses du mois d'avril 2014**

**CONSIDÉRANT** que la liste des comptes, ainsi que toutes les factures du mois ont été vérifiées par monsieur Réjean Gauthier et par madame Dominique Lavallée;



**CONSIDÉRANT** que tous les conseillers peuvent consulter ou avoir une copie de la liste des comptes à payer pour vérification;

**2014-05-144**

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par monsieur Réjean Gauthier, appuyé par madame Dominique Lavallée et résolu que les comptes présentés dans la liste suggérée des paiements au 30 avril 2014, au montant de 61 650,28 \$ soient approuvés et payés et d'entériner les dépenses pré-autorisées au montant de 79 478,58 \$.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers

*Je soussignée, certifie par la présente, qu'il y a des crédits suffisants pour les dépenses décrétées dans la liste des comptes au 30 avril 2014.*

---

Valérie Cloutier, OMA  
Directrice générale et Secrétaire-trésorière

## **2.2 Engagements de crédits**

**2014-05-145**

Il est proposé par monsieur Nicolas Hamelin, appuyé par madame Julie Ricard et résolu que les engagements de crédits suivants soient adoptés :

### **1. Travaux publics et hygiène du milieu**

<b>Description</b>	<b>Montant av. tx</b>	<b>Budget</b>
- Achat bacs 1 100 litres	4 100 \$	Hygiène du milieu-Matières résiduelles # 02-45120-640
- Sondes à chlore	1 500 \$	Aqueduc #02-41300-642
- Rapport thermographique MMQ, correctifs panneaux électriques	2 000 \$	Surplus accumulé

### **2. Loisirs**

<b>Description</b>	<b>Montant av. tx</b>	<b>Budget</b>
- Étude capacité de sol LVM pour bâtisse multifonctionnelle parc Louis-Philippe-Fugère	9 995 \$	Budget investissement Bâtiment multifonctionnel
- Ajout lignage d'un deuxième terrain de pikeball	475 \$	Surplus accumulé

### 3. Urbanisme

Description	Montant av. tx	Budget
- Appareil photo	300 \$	Urbanisme, Aménagement et Environnement
- Appareil informatique (1 poste)	1 000 \$	Administration- Système informatique et multimédias

### 4. Bibliothèque

Description	Montant av. tx	Budget
- Mise à jour système d'exploitation appareil informatique (2 postes)	360 \$	Matériel Bibliothèque- entretien

### 5. Administration

Description	Montant av. tx.	Budget
- Cahier spécial MRC Mékinac le Nouvelliste, 6 juin	310 \$	Publications diverses

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

#### 2.3 Paiement CN pour passage à niveau

2014-05-146

Il est proposé par monsieur Réjean Léveillé appuyé par monsieur Yvon Bourassa et résolu que le conseil de la municipalité de Lac-aux-Sables autorise le paiement de la facture du Canadien National concernant l'entente signée pour l'amélioration de la signalisation du passage à niveau situé au coin de la rue Cloutier et de la rue Principale au montant de 4 036,35 \$ en utilisant le surplus accumulé.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

### 3. SÉCURITÉ PUBLIQUE

#### 3.1 Achat équipements incendies

Messieurs Yvon Bourassa et Nicolas Hamelin s'abstiennent de participer pour la présentation et le vote de cette résolution.

**CONSIDÉRANT** le budget 2014 relatif au remplacement d'habits de combat et de matériel;

2014-05-147

**EN CONSÉQUENCE** il est proposé par monsieur Sylvain Robert, appuyé par madame Dominique Lavallée et résolu que le conseil autorise, tel que prévu au budget et selon le plus bas soumissionnaire pour chacun des items:

- l'achat de trois habits de combat incluant casques et bottes (4 667 \$ + tx);
- l'achat de deux lances (800 \$ + tx);

- l'achat de six cagoules (180 \$ + tx).

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers (4)

#### **4. TRANSPORT, HYGIÈNE DU MILIEU ET ENVIRONNEMENT**

##### **4.1 Renouvellement certificat d'autorisation 2013-150 - A. R. L. H.**

**CONSIDÉRANT** la demande de renouvellement du certificat 2013-150 obtenu par l'Association des résidents du lac Huron, du fait que les travaux n'ont pas été complétés en 2013;

**2014-05-148**

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par madame Dominique Lavallée, appuyé par monsieur Nicolas Hamelin et résolu d'autoriser le service d'urbanisme et environnement à procéder au renouvellement pour 2014 du certificat selon les mêmes conditions inscrites au certificat 2013-150. Les frais sont de 15 \$ tel que le règlement relatif aux permis et certificats le prescrit.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

##### **4.2 Aide financière politique de déneigement rue Tessier**

**CONSIDÉRANT** que la demande déposée pour la rue Tessier est conforme à la politique d'aide au déneigement des chemins privés;

**2014-05-149**

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par monsieur Réjean Gauthier, appuyé par monsieur Sylvain Robert et résolu d'accepter la demande et de verser, selon la politique d'aide au déneigement pour la saison 2013-2014, la somme de 600,00 \$ pour la rue Tessier, (1 km).

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

##### **4.3 Demande élagage ligne Hydro-Québec entre chemin Mottet jusqu'au bout du chemin Touzin**

**CONSIDÉRANT** la demande de résidents du secteur du chemin Mottet, de l'avenue Roberge et jusqu'à l'extrémité est du chemin Touzin concernant l'élagage de la ligne électrique passant par les terrains privés;

**2014-05-150**

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par monsieur Yvon Bourassa, appuyé par monsieur Sylvain Robert et résolu de demander à Hydro-Québec de faire des travaux d'élagage de la ligne électrique desservant plusieurs emplacements passant par les terrains privés entre le chemin Mottet, l'avenue Roberge et jusqu'à l'extrémité est du chemin Touzin.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

##### **4.4 Haie de cèdres 961, rue Principale**

**CONSIDÉRANT** la demande des propriétaires concernant un bris à la haie de cèdres du 961, rue Principale lors des opérations de déneigement;

**2014-05-151**

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par monsieur Nicolas Hamelin, appuyé par madame Julie Ricard et résolu de demander au directeur des travaux publics de vérifier la localisation de l'emprise par rapport à la haie visée par la demande pour le 961, rue Principale. Le conseil donnera suite au dossier après cette vérification.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

#### **4.5 Assemblée générale annuelle - Corporation du Transport adapté**

**2014-05-152**

Il est proposé par madame Dominique Lavallée, appuyé par monsieur Réjean Gauthier et résolu d'autoriser Yvon Bourassa à participer à l'assemblée générale annuelle des membres de la Corporation du Transport adapté qui se tiendra à Sainte-Thècle le 8 mai 2014. Les frais de transport seront à la charge de la municipalité.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

#### **4.6 Aménagement rue Ste-Marie, érosion**

Messieurs Yvon Bourassa et Sylvain Robert se retirent pour la présentation et le vote de cette résolution.

**CONSIDÉRANT** que le c.a. du MDDEFP mentionne la façon de réaliser des travaux d'aménagement sur le bord de la rue Sainte-Marie face à la plage du lac aux Sables;

**CONSIDÉRANT** que la municipalité travaille pour trouver une solution permanente aux problèmes d'érosion causés par les eaux de ruissellement;

**CONSIDÉRANT** que l'aménagement temporaire d'une zone tampon sur la partie pavée de la rue Ste-Marie permettrait de palier à cette problématique pour la saison 2014 étant donné que les plans définitifs ne sont pas encore terminés;

**CONSIDÉRANT** que les aménagements réalisés en 2013 faisaient suite à un consensus entre la municipalité et les acteurs concernés par les aménagements temporaires;

**2014-05-153**

**EN CONSÉQUENCE** il est proposé par monsieur Nicolas Hamelin, appuyé par madame Julie Ricard et résolu que les aménagements temporaires de 2013 seront reproduits pour la saison 2014, soit l'utilisation d'une partie de la rue pavée pour la création d'une zone tampon du côté de la plage pour palier aux problèmes d'érosion.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers. (4)

### **5. AMÉNAGEMENT, URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE**

### **5.1 Projet de lotissement chemin des Bois-Francis**

**CONSIDÉRANT** la section relative à la cession pour fin de parcs et d'espaces verts du règlement de lotissement 2013-516;

**CONSIDÉRANT** qu'un promoteur a déposé un projet préliminaire de développement de plus de trois terrains constructibles sur le lot 6-p, rang 2, paroisse de Notre-Dame-des-Anges;

**2014-05-154**

**EN CONSÉQUENCE** il est proposé par madame Dominique Lavallée, appuyé par monsieur Sylvain Robert et résolu que le conseil confirme que la redevance sera monétaire et accepte que l'évaluation du terrain servant au calcul de la redevance soit réalisée aux frais du promoteur par la firme Yvon Poulin Associés.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

### **5.2 Journée Canot/Kayak - 2 août 2014, ARPLAS**

**CONSIDÉRANT** la demande de l'Association des résidents pour la protection du lac aux Sables (ARPLAS);

**CONSIDÉRANT** la tenue de la 4<sup>e</sup> édition de la journée Canot/Kayak ayant pour but la promotion des activités de loisirs sans l'utilisation d'une embarcation avec moteur à essence;

**CONSIDÉRANT** que le Conseil municipal priorise la mise en place de mesures préservant la qualité de l'eau;

**CONSIDÉRANT** que le Comité consultatif en environnement a suggéré la mise en place d'une journée favorisant l'utilisation des embarcations à «propulsion humaine»;

**2014-05-155**

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par monsieur Sylvain Robert, appuyé par madame Julie Ricard et résolu que le conseil autorise pour le 2 août 2014 :

- l'utilisation du parc de la Pointe-du-Vieux-Moulin par l'ARPLAS pour la tenue d'un dîner aux hot-dog, lors de la journée « Canot/Kayak »;
- le stationnement gratuit pour l'activité au parc de la Pointe-du Vieux-Moulin;
- l'installation par l'ARPLAS d'une tente (abri style petit chapiteau) pour les besoins du comité;
- le prêt d'une table;
- s'il y a lieu, le prêt de l'embarcation municipale pour l'utilisation par un bénévole du comité. Le conducteur de l'embarcation devra être détenteur de la carte de compétence de conducteur d'embarcation de plaisance.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

## **6. LOISIRS, CULTURE, SANTÉ ET BIEN-ÊTRE**

### **6.1 Ministère de la Culture et des Communication demande plaque commémorative, événement du 100e anniversaire**

**CONSIDÉRANT** la journée commémorative du 27 avril 2014 soulignant le départ du premier train par l'est de Hervey-Jonction à Amos en Abitibi 100 ans plus tôt;

**CONSIDÉRANT** que cet évènement a été marquant dans l'histoire du Québec pour la colonisation de la dernière "frontière";

**CONSIDÉRANT** que plusieurs personnes et familles de Lac-aux-Sables et de la région sont parties par ce train pour développer leurs terres;

**2014-05-156**

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par monsieur Yvon Bourassa, appuyé par madame Dominique Lavallée et résolu de demander au ministère de la Culture et des Communications de fournir une plaque commémorative pour souligner le centenaire du départ de ce premier train le 27 avril 1914.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

### **6.2 Aide financière pour le sport de compétition de niveau provincial**

**CONSIDÉRANT** la demande d'aide financière du Club de hockey Mustangs junior AA pour un jeune sablois qui s'est classée avec son équipe pour le championnat de niveau provincial coupe Dodge;

**CONSIDÉRANT** que la municipalité favorise la pratique d'activité sportive;

**CONSIDÉRANT** que la compétition est de niveau provincial;

**2014-05-157**

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par monsieur Nicolas Hamelin, appuyé par madame Dominique Lavallée et résolu que la municipalité de Lac-aux-Sables accepte de verser une aide financière de 100 \$ au club de hockey Normandie.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

### **6.3 Dépôt de résolutions Comité consultatif MADA**

**2014-05-158**

Il est proposé par monsieur Yvon Bourassa, appuyé par madame Julie Ricard et résolu que le conseil :

- accepte le dépôt de la résolution adoptée par le comité consultatif MADA lors de leur réunion d'avril 2014;

- mentionne au comité qu'il sera informé et consulté avant l'aménagement des locaux du presbytère.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

### **6.4 Culture Mauricie renouvellement d'adhésion**

**CONSIDÉRANT** que la municipalité de Lac-aux+Sables est membre de Culture Mauricie;

**CONSIDÉRANT** le comité Arts et Culture de la municipalité de Lac-aux-Sables;

**2014-05-159** **EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par madame Dominique Lavallée, appuyé par monsieur Yvon Bourassa et résolu que le conseil autorise le renouvellement de l'adhésion municipale à Culture Mauricie pour l'année 2014 au montant de 100 \$.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

#### **6.5 52ième Assemblée annuelle des membres du réseau Biblio**

**2014-05-160** Il est proposé par monsieur Nicolas Hamelin, appuyé par monsieur Réjean Gauthier et résolu d'autoriser mesdames Dominique Lavallée et Lucie Charest représentantes de la bibliothèque Rita-Brouillette à participer à la 52e Assemblée annuelle des membres du réseau Biblio qui se tiendra à Yamachiche le 6 juin 2014. Les frais de transport seront à la charge de la municipalité.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

#### **6.6 Nomination comité territorial de développement social**

**2014-05-161** Il est proposé par monsieur Sylvain Robert, appuyé par monsieur Yvon Bourassa et résolu de nommer madame Julie Ricard à titre de représentante de la municipalité au comité territorial de développement social et de nommer monsieur Jean-Claude Tessier à titre de remplaçant.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

#### **6.8 Journées de la Culture 2014**

**ATTENDU QUE** la culture constitue un des principaux facteurs d'identité de la municipalité de Lac-aux-Sables et de la qualité de vie de ses citoyens;

**ATTENDU QUE** la municipalité de Lac-aux-Sables a déjà manifesté sa volonté d'appuyer concrètement les initiatives qui visent l'affirmation de son identité culturelle et la participation active de ses citoyens à la vie culturelle;

**ATTENDU QUE** le milieu culturel s'est concerté afin de mettre sur pied un événement annuel, «Les Journées nationales de la culture», visant à regrouper une multitude de manifestations culturelles sous un grand thème commun et dans l'ensemble du territoire, en favorisant le plus grand accès aux arts, au patrimoine et à la culture;

**CONSIDÉRANT** la résolution # 1999-07-189;

**2014-05-162** **EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par madame Dominique Lavallée, appuyé par monsieur Nicolas Hamelin et résolu que le conseil déclare la tenue des Journées de la Culture les 26, 27 et 28 septembre 2014 et résolu que la salle municipale de Lac-aux-Sables soit réservée exclusivement pour les Journées de la Culture pour cette fin de semaine.

Il est de plus résolu de mandater le comité Arts et Culture de Lac-aux-Sables pour l'organisation des activités de ces journées et de

confirmer au comité qu'un budget de 600 \$ est octroyé pour ces journées.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

## **7. AUTRES SUJETS**

### **7.1 Demande d'aide financière**

#### **7.1.1 Demande Passe-partout école le Sablon d'Or**

Madame Julie Ricard se retire pour la présentation et le vote de cette résolution.

**CONSIDÉRANT** la demande reçue pour l'activité de fin d'année 2014 pour les élèves de la pré-maternelle Passe-partout de l'école le Sablon d'Or;

**2014-05-163**

**EN CONSÉQUENCE** il est proposé par monsieur Réjean Gauthier, appuyé par monsieur Sylvain Robert et résolu d'octroyer une aide financière de 10 \$ par enfant soit 120 \$ pour la tenue de l'activité qui consiste à un voyage en train de Shawinigan à Hervey-Jonction, la visite de la caserne incendie de Lac-aux-Sables et un pique-nique au centre communautaire Hervey-Jonction. Il est de plus résolu d'autoriser les enfants à faire la visite de la caserne incendie accompagnée par le directeur-incendie, le chef aux opérations et d'un ou deux pompiers.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

#### **7.1.2 Défi Leucan à Hervey-Jonction**

**CONSIDÉRANT** la demande reçue pour le défi Leucan 2014 par Mathis Dagenais et Félix Renaud;

**2014-05-164**

**EN CONSÉQUENCE** il est proposé par monsieur Nicolas Hamelin, appuyé par madame Julie Ricard et résolu d'octroyer une aide financière de 100 \$ pour la campagne du défi Leucan 2014 qui sera tiendra lors de la Fête des voisins 2014 à Hervey-Jonction.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

### **7.2 Avis de motion de félicitation élection députée provincial de Mme Julie Boulet**

**2014-05-165**

Monsieur le maire, ainsi que les membres du conseil municipal, font un avis de motion de félicitations à madame Julie Boulet pour son élection à titre de députée provinciale du comté de Lavolette aux élections du 7 avril dernier. Le conseil la remercie également chaleureusement pour sa présence et sa participation à la journée commémorative du 27 avril 2014.

### **7.3 Panneaux publicitaires club de golf le St-Rémi**

**CONSIDÉRANT** la participation régulière de la municipalité à la publicité du Club de golf le St-Rémi;



**CONSIDÉRANT** qu'il s'agit du seul club de golf dans la MRC de Mékinac;

**2014-05-166** **EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par monsieur Réjean Gauthier, appuyé par monsieur Sylvain Robert et résolu que le conseil participe à la campagne 2014 de publicité pour les panneaux publicitaires sur le champ de pratique du Club de golf Le St-Rémi pour un montant de 250 \$ plus les taxes applicables.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

#### **7.4 Avis de motion de remerciement aux organisateurs et aux bénévoles de la journée commémorative du 27 avril 2014**

**2014-05-167** Monsieur le maire, ainsi que les membres du conseil municipal, font un avis de motion de remerciement aux organisateurs et à tous les bénévoles qui se sont impliqués dans la journée de commémoration du 100e anniversaire du passage du premier train par l'est de Hervey-Jonction à Amos ce 27 avril dernier. Sans cette belle participation, l'évènement n'aurait pas eu le même succès auprès des nombreux visiteurs et dignitaires. Bravo et merci à tous.

#### **7.5 Varia**

*Aucun point*

#### **7.6 Période de questions – Parole à l'assemblée**

Début : 20 h 20

Fin : 20 h 41

#### **7.7 Levée de l'assemblée**

**2014-05-168** Les sujets à l'ordre du jour ayant tous été épuisés, il est proposé par monsieur Nicolas Hamelin, appuyé par madame Julie Ricard et résolu que la séance soit levée à 20 h 42

---

### **ORDRE DU JOUR SÉANCE ORDINAIRE DU 3 JUIN 2014**

#### **1. Administration de la municipalité**

- 1.1 Ouverture de l'assemblée
- 1.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 1.3 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 6 mai 2014
- 1.4 Dépôt du bordereau de correspondance
- 1.5 Première période de questions – Parole à l'assemblée (15 minutes)
- 1.6 Déplacement de la séance ordinaire du conseil du mois d'août au 12 août 2014
- 1.7 Congé férié du 1<sup>er</sup> juillet
- 1.8 Résolution demande subvention projet initiative en investissement local
- 1.9 Avis de réclamation incident automobile
- 1.10 Embauche animatrices camp de jour Lac-aux-Sables

#### **2. Trésorerie**

- 2.1 Bordereau des dépenses du mois de mai 2014

- 2.2 Engagement de crédits
- 2.3 Autorisation frais de remboursement élus

### **3. Sécurité publique**

- 3.10 Démission pompier volontaire – M. Kevin Grandbois
- 3.2 Autorisation activité 19 juin 2014

### **4. Transport, hygiène du milieu et environnement**

- 4.1 Paiement final surveillance système de traitement des eaux usées
- 4.2 Résolution PARRL du MTQ
- 4.3 Suivi dossier 940, rue Principale
- 4.4 Demande 50, rue Bourassa
- 4.5 Achat d'abat poussière 2014
- 4.6 Autorisation de travaux, pavage approches de pont secteur Tawachiche
- 4.7 Travaux de rechargement des chemins municipaux
- 4.8 Pavage accotements rue Cloutier

### **5. Aménagement, Urbanisme et mise en valeur du territoire**

- 5.1 Demande de dérogation mineure – 50, rue Bourassa
- 5.2 Demande de dérogation mineure – lot 6-p, ch. des Bois-Francis
- 5.3 Appui demande CPTAQ – dossier Communication LAS
- 5.4 Nomination président CCU

### **6. Loisirs et culture, Santé et bien-être**

- 6.1 Approbation paiement OMH, états financiers 2013
- 6.2 Publicité cahier spécial Bulletin Mékinac
- 6.3 Dépôt résolution d'appui du comité MADA – Rapport et recommandations sur l'impact et la gestion future des embarcations à moteur à combustion sur le Lac-aux-Sables
- 6.4 Dépôt demande Société d'histoire de Lac-aux-Sables
- 6.5 Achat calendriers 2015 Appartenance Mauricie
- 6.6 Dépôt demande Fête Estivale
- 6.7 Utilisation salle municipale CEPAM, 18 juin 2014
- 6.8 Représentation 100<sup>e</sup> anniversaire d'Amos

### **7. Autres sujets**

- 7.1 Varia
- 7.2 Période de questions – Parole à l'assemblée
- 7.3 Levée de l'assemblée

-----  
Séance ordinaire de ce conseil, tenue à Lac-aux-Sables, à 19 heures 30 minutes, le troisième jour de juin deux mille quatorze (3 juin 2014), à la salle municipale de Lac-aux-Sables, 820, rue Saint-Alphonse.

À laquelle sont présents les membres du conseil :

Monsieur Jean-Claude Tessier, maire

Monsieur Nicolas Hamelin, conseiller

Madame Julie Ricard, conseillère

Monsieur Yvon Bourassa, conseiller

Monsieur Réjean Gauthier, conseiller

Madame Dominique Lavallée, conseillère

Tous membres du conseil et formant quorum.

Monsieur Sylvain Robert, conseiller est absent

## **1. ADMINISTRATION DE LA MUNICIPALITÉ**

### **1.1 Ouverture de l'assemblée**

La session est ouverte à dix-neuf heures trente minutes (19h30), sous la présidence de monsieur Jean-Claude Tessier, maire. Madame Valérie Cloutier, directrice générale et secrétaire-trésorière, agit à titre de secrétaire de l'assemblée.

Monsieur le maire adresse un mot de bienvenue à l'assistance.

### **1.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Le maire fait la lecture de l'ordre du jour.

**2014-06-169**

Il est proposé par monsieur Nicolas Hamelin, appuyé par madame Dominique Lavallée et résolu que le conseil adopte l'ordre du jour de la séance du 3 juin 2014 en ajoutant :

- le point 7.1.1 Inscription congrès FQM
  - le point 7.1.2 Nomination Comité Arts et Culture
- et en laissant le point Varia ouvert.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

### **1.3 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 6 mai 2014**

**CONSIDÉRANT** que le procès-verbal de la séance ordinaire du 6 mai 2014 a été remis aux élus municipaux avant la présente session;

**CONSIDÉRANT** que les membres du conseil reconnaissent l'avoir reçu et lu;

**2014-06-170**

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par monsieur Réjean Gauthier appuyé par monsieur Yvon Bourassa et résolu que le procès-verbal de la séance ordinaire du 6 mai 2014 soit adopté tel que rédigé.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

### **1.4 Dépôt du bordereau de correspondance**

**CONSIDÉRANT** le dépôt et la lecture du bordereau de correspondance du mois de juin 2014, faisant état de la correspondance reçue au cours du mois de mai 2014 et devant être présentée au conseil;

**2014-06-171**

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par monsieur Nicolas Hamelin, appuyé par madame Dominique Lavallée et résolu que le

conseil municipal accepte le dépôt du bordereau de correspondance de juin 2014.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

### **1.5 Première période de questions – Parole à l'assemblée**

Début : 19 h 43

Fin : 19 h 53

### **1.6 Déplacement de la séance ordinaire du conseil du mois d'août au 12 août**

**CONSIDÉRANT** le calendrier annuel des séances ordinaires du conseil municipal;

**2014-06-172**

**EN CONSÉQUENCE** il est proposé par monsieur Yvon Bourassa, appuyé par madame Julie Ricard et résolu que le conseil tienne la séance ordinaire du mois d'août, le mardi 12 août 2014 à 19h30 à la salle municipale Lac-aux-Sables.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

### **1.7 Congé férié du 1<sup>er</sup> juillet**

**CONSIDÉRANT** la loi sur les normes du travail et la convention collective de la municipalité;

**CONSIDÉRANT** la demande reçue du fait que le congé est un mardi cette année;

**2014-06-173**

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par monsieur Nicolas Hamelin, appuyé par monsieur Réjean Gauthier et résolu que le congé de la Fête du Canada soit le 1<sup>er</sup> juillet et que les bureaux administratifs soient fermés lors de cette journée.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

### **1.8 Résolution demande d'aide financière - initiative en investissement local**

**CONSIDÉRANT** le nouveau programme d'aide financière fédérale d'initiative en investissement local;

**CONSIDÉRANT** que des travaux de rénovation du centre communautaire Hervey-Jonction s'inscrivent dans les travaux admissibles de ce programme d'aide financière;

**CONSIDÉRANT** que les municipalités ont jusqu'au 6 juin pour déposer un projet;

**CONSIDÉRANT** la liste des correctifs à apporter à ce bâtiment pour une optimisation de son utilisation;

**CONSIDÉRANT** les bénéfices résultant pour les citoyens, les organismes et les associations;

**2014-06-174**

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par monsieur Yvon Bourassa, appuyé par madame Dominique Lavallée et résolu que le conseil

municipal de Lac-aux-Sables dépose une demande d'aide financière dans le cadre du programme Initiative en investissement local pour la rénovation du centre communautaire Hervey-Jonction. Il est de plus résolu que le conseil :

- autorise madame Valérie Cloutier à signer tous les documents relatifs à cette demande et l'autorise à titre de représentante de la municipalité;
- engage la municipalité à payer les coûts excédentaires non couverts par la subvention du programme III.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

### **1.9 Avis de réclamation incident automobile**

**CONSIDÉRANT** les incidents survenus;

**2014-06-175**

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par madame Julie Ricard, appuyé par monsieur Nicolas Hamelin et résolu que le conseil statue que les incidents de moins de 1 000 \$ soient acquittés sous autorisation du conseil avec émission d'une quittance.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers

### **1.10 Embauche animatrices camp de jour Lac-aux-Sables**

**CONSIDÉRANT** l'offre d'emploi parue dans l'Écho du lac et les candidatures reçues;

**CONSIDÉRANT** les entrevues réalisées par la directrice générale et la directrice générale adjointe pour les postes d'animateurs du camp de jour pour la saison 2014;

**2014-06-176**

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par monsieur Réjean Gauthier, appuyé par monsieur Nicolas Hamelin et résolu de procéder à l'embauche de mesdames Camille Champagne, Gabrielle Darveau et Maïté Périgny à titre d'animatrices du camp de jour pour l'été 2014. L'embauche de la coordonnatrice du camp de jour sera faite par la directrice générale et entérinée lors du conseil du mois de juillet 2014.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

## **2. TRÉSORERIE**

### **2.1 Bordereau des dépenses du mois de mai 2014**

**CONSIDÉRANT** que la liste des comptes, ainsi que toutes les factures du mois ont été vérifiées par madame Dominique Lavallée et par madame Julie Ricard;

**CONSIDÉRANT** que tous les conseillers peuvent consulter ou avoir une copie de la liste des comptes à payer pour vérification;

**2014-06-177**

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par madame Dominique Lavallée, appuyé par madame Julie Ricard et résolu que les comptes présentés dans la liste suggérée des paiements au 31 mai 2014, au

montant de 35 875,78 \$ soient approuvés et payés et d'entériner les dépenses pré-autorisées au montant de 73 978,58 \$.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers

*Je soussignée, certifie par la présente, qu'il y a des crédits suffisants pour les dépenses décrétées dans la liste des comptes au 31 mai 2014.*

---

Valérie Cloutier, OMA  
Directrice générale et Secrétaire-trésorière

## **2.2 Engagements de crédits**

**2014-06-178**

Il est proposé par madame Dominique Lavallée, appuyé par monsieur Yvon Bourassa et résolu que les engagements de crédits suivants soient adoptés :

### **1. Administration**

<b>Description</b>	<b>Montant av. tx</b>	<b>Budget</b>
<i>Exercice équité salariale- EQT4 (ajout budgétaire)</i>	700 \$ + taxes	Services professionnels et juridiques

### **2. Loisirs**

<b>Description</b>	<b>Montant av. tx</b>	<b>Budget</b>
<i>- Budget comité Arts et culture pour Fête Estivale</i>	300 \$	Activités culturelles

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

## **2.3 Autorisation frais de remboursement élus**

Les élus déclarent avoir déposé leur frais de déplacement autorisés pour le mois de mai 2014.

**2014-06-179**

Il est proposé par monsieur Nicolas Hamelin, appuyé par monsieur Réjean Gauthier d'autorisé un déboursé de 194,47 \$ pour le paiement des frais du mois de mai 2014.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers

## **3. SÉCURITÉ PUBLIQUE**

### **3.1 Démission pompier volontaire – M. Kevin Grandbois**

**CONSIDÉRANT** un nouvel emploi impliquant un déménagement dans une autre région du Québec ;

**2014-06-180**

Il est proposé par monsieur Yvon Bourassa, appuyé par monsieur Nicolas Hamelin et résolu que le conseil accepte la démission de monsieur Kevin Grandbois à titre de pompier volontaire. Le conseil le remercie pour son intérêt et sa participation à la brigade.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers

### **3.2 Autorisation activité 19 juin 2014**

*Madame Julie Ricard se retire pour la présentation de cette résolution et le vote.*

**2014-06-181**

Il est proposé par monsieur Nicolas Hamelin appuyé par monsieur Réjean Gauthier et résolu que le conseil autorise monsieur Yvon Bourassa, monsieur Réjean Gauthier et madame Dominique Lavallée à représenter la municipalité dans le cadre de l'activité de fin d'année de l'école le Sablon d'or, le 19 juin prochain. Il est de plus résolu que le conseil autorise l'utilisation du camion citerne auto pompe lors de cette journée d'activité.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers votants (4).

## **4. TRANSPORT, HYGIÈNE DU MILIEU ET ENVIRONNEMENT**

### **4.1 Paiement final surveillance système de traitement des eaux usées**

**CONSIDÉRANT** la réception des documents finaux relatifs au projet d'assainissement des eaux usées par le surveillant de travaux Pluritec;

**2014-06-182**

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par monsieur Yvon Bourassa, appuyé par madame Dominique Lavallée et résolu que le conseil autorise le paiement final de surveillance à la firme Pluritec pour un montant de 32 187,66 \$

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

### **4.2 Résolution PARRL du MTQ**

**CONSIDÉRANT** le programme d'aide à l'amélioration et à l'entretien du réseau routier local du ministère des Transport du Québec (PARRL);

**2014-06-183**

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par madame Julie Ricard, appuyé par madame Dominique Lavallée et résolu que le conseil dépose une demande d'aide financière, dans le cadre du Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal au Ministère des Transports pour les travaux prévus sur la rue Cloutier, le chemin Tawachiche et les travaux de rechargement et de ponceaux de l'année 2014.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

### **4.3 Suivi dossier 961, rue Sainte-Marie**

**CONSIDÉRANT** la résolution 2014-05-151;

**CONSIDÉRANT** l'emprise de la rue Sainte-Marie à cet endroit et l'empiètement de la haie sur cette emprise;

**2014-06-184** **EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par monsieur Nicolas Hamelin, appuyé par madame Dominique Lavallée et résolu que le conseil ne demande pas à ce que la haie soit déplacée hors de l'emprise mais ne se porte pas responsable de bris qui pourraient y être causés.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

#### **4.4 Demande 60, rue Bourassa**

**CONSIDÉRANT** le renouvellement de la demande du propriétaire pour le déplacement de la borne-fontaine;

**2014-06-185** **EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par madame Julie Ricard, appuyé par madame Dominique Lavallée et résolu que le conseil demande au maire et au directeur des travaux publics de se rendre sur place pour évaluer la situation et faire rapport au conseil pour étude à une séance ultérieure.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

#### **4.5 Achat d'abat poussière 2014**

**CONSIDÉRANT** la résolution #2013-05-116 et le contrat pour deux ans;

**CONSIDÉRANT** que l'entreprise Somavrac est le plus bas soumissionnaire;

**2014-06-186** **EN CONSÉQUENCE** il est proposé par monsieur Yvon Bourassa, appuyé par monsieur Réjean Gauthier et résolu que le conseil procède à l'achat d'abat-poussière de la compagnie Somavrac pour un montant n'excédent pas 29 700 \$ plus taxes

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

#### **4.6 Autorisation de travaux, pavage approches de ponts secteur Tawachiche**

**CONSIDÉRANT** l'autorisation reçue par le MTQ pour les travaux de pavage des approches de ponts sur le chemin Tawachiche ;

**2014-06-187** **EN CONSÉQUENCE** il est proposé par madame Julie Ricard, appuyé par monsieur Réjean Gauthier et résolu que le conseil autorise le directeur des travaux publics à procéder à un appel de propositions pour les travaux de pavage des approches de ponts sur le chemin Tawachiche et d'autoriser les travaux selon le budget accordé au programme triennal d'immobilisations 2014.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

#### **4.7 Travaux de rechargement des chemins municipaux**

**CONSIDÉRANT** le budget 2014 pour le rechargement des chemins;

**2014-06-188** **EN CONSÉQUENCE** il est proposé par madame Dominique Lavallée, appuyé par monsieur Yvon Bourassa et résolu que le



conseil autorise le directeur des travaux publics à procéder aux travaux de rechargement des chemins selon le budget adopté pour 2014 soit un montant n'excédant pas 70 000 \$ incluant le camionnage et le matériel.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

#### **4.8 Pavage accotement rue Cloutier**

**2014-06-189**

Il est proposé par monsieur Réjean Gauthier, appuyé par monsieur Yvon Bourassa et résolu que le conseil autorise le directeur des travaux publics à procéder à un appel de propositions pour les travaux de pavage de l'accotement de la rue Cloutier et d'autoriser les travaux selon le budget accordé au programme triennal d'immobilisations 2014.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

### **5. AMÉNAGEMENT, URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE**

#### **5.1 Demande de dérogation mineure – 50, rue Bourassa**

Les membres du conseil prennent connaissance de la demande de dérogation mineure, # 2014-0051 concernant le 50, rue Bourassa.

**CONSIDÉRANT** la teneur de la demande de dérogation mineure déposée pour le 50 rue Bourassa;

**2014-06-190**

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par monsieur Nicolas Hamelin, appuyé par madame Dominique Lavallée et résolu que le conseil statuera sur cette demande de dérogation à une séance ultérieure.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

#### **5.2 Demande de dérogation mineure – lot 6-p, ch. des Bois-Francis**

Les membres du conseil prennent connaissance de la demande de dérogation mineure, # 2014-0052 concernant le lotissement de terrains, soumise par Solution Construction Inc. le 30 avril 2014 pour le lot 6-p, chemin des Bois-Francis rang 2 Sud-Ouest, canton Chavigny, paroisse de Notre-Dame-des-Anges.

Relativement à l'article 6.3 du règlement de lotissement #2013-516, cette demande vise:

- l'abaissement de la profondeur moyenne de 4 terrains pour un développement de villégiature variant de 57,40 à 59,76 mètres au lieu de 60 mètres;

Après avoir pris connaissance de l'avis adopté unanimement et donné par le comité consultatif d'urbanisme recommandant d'accepter la dérogation.

La parole est donnée à toute personne désirant se faire entendre.

Les représentants du propriétaire ne sont pas présents dans l'assemblée.

Après délibération du conseil,

**2014-06-191**

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par monsieur Réjean Gauthier, appuyé par Dominique Lavallée et résolu que le conseil d'accepte la demande de dérogation # 2014-0052 concernant le lotissement de terrains, soumise par Solution Construction Inc. le 30 avril 2014 pour le lot 6-p, chemin des Bois-Francis rang 2 Sud-Ouest, canton Chavigny, paroisse de Notre-Dame-des-Anges.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

*Monsieur Yvon Bourassa et monsieur Nicolas Hamelin quittent la rencontre en raison d'un appel d'urgence*

### **5.3 Appui demande CPTAQ – dossier Communication LAS**

**CONSIDÉRANT** la demande de Communication LAS relative à la présence d'une tour de télécommunication leur appartenant sur le territoire de Saint-Ubalde en zone verte, dossier 406287;

**CONSIDÉRANT** les difficultés relatives aux communications cellulaires sur le territoire de la MRC de Mékinac, notamment à Lac-aux-Sables;

**CONSIDÉRANT** que des entreprises de la municipalité, notamment du secteur Tawachiche et Hervey-Jonction, utilisent des services de communications par cette tour;

**CONSIDÉRANT** que le service en sécurité incendie de Lac-aux-Sables utiliserait cette tour pour une nouvelle fréquence à cet endroit;

**CONSIDÉRANT** que le bâtiment d'élevage le plus près du côté de Lac-aux-Sables est localisé à plus de 2 200 mètres;

**CONSIDÉRANT** que le milieu est forestier et que la présence de cette tour ne semble pas une contrainte à l'agriculture, notamment à l'acériculture;

**CONSIDÉRANT** qu'il n'y a pas d'impact sur la ressource en eau et en sol;

**CONSIDÉRANT** la situation géographique se porte bien à l'utilisation que souhaite en faire le propriétaire malgré des espaces disponibles en zone blanche mais trop loin du site et déjà desservis;

**2014-06-192**

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par madame Julie Ricard, appuyé par madame Dominique Lavallée et résolu que le conseil appuie les démarches de Communications LAS pour obtenir une autorisation à une fin autre que l'agriculture soit à des fins d'installation et d'utilisation d'une tour de télécommunications auprès de la CPTAQ dans le secteur du lac Sainte-Anne, dans la municipalité de Saint-Ubalde sur les lots 411 et 412 du cadastre de la paroisse de Saint-Ubalde.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers (3).

#### **5.4 Nomination président CCU**

**CONSIDÉRANT** que le président du comité consultatif d'urbanisme est nommé annuellement par le conseil sur recommandation des membres de ce comité;

**CONSIDÉRANT** que le comité consultatif d'urbanisme recommande la nomination du président actuel monsieur Normand Lapointe;

**2014-06-193** **EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par monsieur Réjean Gauthier, appuyé par madame Julie Ricard et résolu que le conseil nomme monsieur Normand Lapointe président du comité consultatif d'urbanisme pour l'année 2014 et ce, jusqu'à la nouvelle nomination par le comité en début d'année en 2015.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers (3).

### **6. LOISIRS, CULTURE, SANTÉ ET BIEN-ÊTRE**

#### **6.1 Approbation paiement OMH, états financiers 2013**

**CONSIDÉRANT** le dépôt des états financiers 2013 de l'Office municipal d'habitation de Lac-aux-Sables;

**2014-06-194** **EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par monsieur Réjean Gauthier, appuyé par madame Dominique Lavallée et résolu que le conseil autorise le versement des quotes-parts 2013 pour l'Office municipal d'habitation pour un montant de 1 978 \$ pour le programme d'habitation à loyer modique et un montant de 2 000 \$ pour le programme de supplément au loyer.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers (3).

#### **6.2 Publicité cahier spécial Bulletin Mékinac**

**CONSIDÉRANT** le cahier spécial du Bulletin Mékinac en préparation sur les activités estivales de la région;

**2014-06-195** **EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par madame Julie Ricard, appuyé par monsieur Réjean Gauthier et résolu que la municipalité participe à ce cahier spécial dans la mesure d'une demi page pour un montant de 200\$ annonçant les activités estivales de Lac-aux-Sables.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers (3).

#### **6.3 Dépôt résolution d'appui du comité MADA – Rapport et recommandations sur l'impact et la gestion future des embarcations à moteur à combustion sur le Lac-aux-Sables**

**2014-06-196** Il est proposé par madame Julie Ricard, appuyé par madame Dominique Lavallée et résolu que le conseil accepte le dépôt de la résolution 2014-05-20-01 du Comité MADA appuyant le document du CCE "Rapport et recommandations sur l'impact et la gestion future des embarcations à moteurs à combustion sur le lac aux Sables"

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers (3).

#### **6.4 Dépôt demande Société d'histoire de Lac-aux-Sables**

**CONSIDÉRANT** la demande de la Société d'histoire de Lac-aux-Sables et d'Hervey-Jonction pour un endroit servant à remiser les archives de cette société;

**2014-06-197**

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par madame Dominique Lavallée, appuyé par madame Julie Ricard et résolu que le conseil accepte le dépôt de la demande et l'étudiera lors de la reprise du presbytère par la municipalité.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers (3).

#### **6.5 Achat calendriers 2015 Appartenance Mauricie**

**2014-06-198**

Il est proposé par monsieur Réjean Gauthier, appuyé par madame Julie Ricard et résolu de se procurer, d'Appartenance Mauricie, 25 calendriers historiques 2015 portant sur le développement de la Mauricie, pour un montant total de 250 \$.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers (3).

#### **6.6 Dépôt demande Fête Estivale**

**CONSIDÉRANT** la demande du comité de la Fête Estivale concernant les installations au parc Louis-Philippe-Fugère pour l'édition 2014 du 14 au 17 août;

**2014-06-199**

Il est proposé par monsieur Réjean Gauthier, appuyé par madame Dominique Lavallée et résolu que le conseil autorise :

- le déplacement d'une estrade vers les terrains de volley-ball et une autre estrade vers la patinoire et le désherbage du terrain de balle-molle avant la tenue de la Fête estivale;
- l'utilisation par le comité du bâtiment (ancien restaurant) durant les festivités 2014.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers (3).

#### **6.7 Utilisation salle municipale CEPAM, 18 juin 2014**

**CONSIDÉRANT** que Lac-aux-Sables est dotée d'une politique MADA;

**CONSIDÉRANT** la demande du Centre d'éducation populaire ambulante de Mékinac (CEPAM);

**2014-06-200**

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par madame Julie Ricard, appuyé par madame Dominique Lavallée et résolu d'autoriser l'utilisation de la salle municipale de Lac-aux-Sables gratuitement par le Centre d'éducation populaire ambulante de Mékinac pour leur activité du 18 juin 2014.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers (3).

## **6.8 Représentation 100<sup>e</sup> anniversaire d'Amos**

**CONSIDÉRANT** le 100<sup>e</sup> anniversaire de la ville d'Amos et leur invitation à participer à leurs festivités;

**CONSIDÉRANT** la participation et la collaboration de la ville d'Amos lors de nos activités du 100<sup>e</sup> anniversaire du 1<sup>er</sup> train par l'est de Hervey-Jonction jusqu'en Abitibi;

**CONSIDÉRANT** la présence de monsieur Martin Roy, membre du conseil municipal d'Amos le 27 avril dernier;

**2014-06-201**

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par monsieur Réjean Gauthier, appuyé par madame Julie Ricard et résolu que le conseil autorise le maire à représenter la municipalité de Lac-aux-Sables lors des festivités du 100<sup>e</sup> anniversaire d'Amos en juillet 2014.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers (3).

## **7. AUTRES SUJETS**

### **7.1 Varia**

#### **7.1.1 Inscription congrès FQM**

**2014-06-202**

Il est proposé par madame Dominique Lavallée, appuyé par madame Julie Ricard et résolu que le conseil autorise l'inscription d'un conseiller et d'un officier au congrès annuel de la FQM les 25, 26 et 27 septembre 2014, les coûts d'inscription (1 300 \$ + taxes) et d'hébergement seront pris dans le budget formation des élus.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers (3).

#### **7.1.2 Nomination Comité Arts et Culture**

**2014-06-203**

Il est proposé par monsieur Réjean Gauthier, appuyé par madame Julie Ricard et résolu de nommer sur le comité Arts et Culture pour 2014-2015 les personnes suivantes :

Monsieur Pierre Béland, madame Francine Boucher, monsieur Denis Cloutier, madame Francine Fiset, madame Maryse Légaré, madame Dominique Lavallée et madame Aline Ménard.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers (3).

### **7.2 Période de questions – Parole à l'assemblée**

Début : 20 h 19

Fin : 20 h 27

Monsieur le maire informe l'assistance que la MRC de Mékinac travaille sur des dossiers relatifs à la vocation équestre du territoire, la motoneige et le quad et que la MRC est un point géographique stratégique pour la pratique de ses activités.

### **7.3 Levée de l'assemblée**

2014-06-204

Les sujets à l'ordre du jour ayant tous été épuisés, il est proposé par monsieur Réjean Gauthier, appuyé par madame Julie Ricard et résolu que la séance soit levée à 20h30.

---

## **ORDRE DU JOUR SÉANCE ORDINAIRE DU 8 JUILLET 2014**

### **1. Administration de la municipalité**

- 1.1 Ouverture de l'assemblée
- 1.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 1.3 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 3 juin 2014
- 1.4 Dépôt du bordereau de correspondance
- 1.5 Première période de questions – Parole à l'assemblée (15 minutes)
- 1.6 Dossier équité salariale, effective en date du 3 août 2014
- 1.7 Assurance automobile (avis de réclamation)
- 1.8 Entériner embauche coordonnatrice camp de jour
- 1.9 Entériner embauche employé parc de la Pointe-du-Vieux-Moulin

### **2. Trésorerie**

- 2.1 Bordereau des dépenses du mois de juin 2014
- 2.2 Engagement de crédits
- 2.3 Autorisation frais de remboursement élus, juin 2014
- 2.4 Date paiement compte de taxes de juin 2014

### **3. Sécurité publique**

- 3.1 Permis de feux d'artifice, 26 juillet 2014
- 3.2 Demande envolée de lanternes célestes

### **4. Transport, hygiène du milieu et environnement**

- 4.1 Suivi demande 60, rue Bourassa
- 4.2 Rencontre municipalité de Sainte-Thècle pour suivi dossier alimentation eau potable secteur Hervey-Jonction
- 4.3 1230, chemin Ste-Marie – passage conduite dans l'emprise publique pour installation septique
- 4.4 Entériner lettre d'entente signée – Maurécon
- 4.5 Demande de raccordement au réseau d'égout par prolongement lots 76-3, 77-21 et 76-4, 3<sup>e</sup> rang
- 4.6 Résolution d'appui aux travailleurs forestiers de la Mauricie
- 4.7 Entériner soumission achat de concassé
- 4.8 Entériner soumission pavage approches de pont chemin Tawachiche
- 4.9 Journée du 15 juillet
- 4.10 Paiement architecte bâtiment Louis-Philippe Fugère, décompte # 1

### **5. Aménagement, Urbanisme et mise en valeur du territoire**

- 5.1 Demande de dérogation mineure – 50, rue Bourassa
- 5.2 Suivi résolution CCU
- 5.3 Démission personne désignée
- 5.4 Demande d'Au Domaine Familial Grosleau inc.

- 5.5 Modification au délai de consultation des organismes partenaires au schéma d'aménagement de la MRC de Mékinac

## **6. Loisirs et culture, Santé et bien-être**

- 6.1 Rallye Lac-aux-Sables édition estivale 2014 et hivernale 2015
- 6.2 Demande d'appui comité MADA pour le dépôt du projet «Ainés et Solidaires» à la CRÉ de la Mauricie, programme de subvention projets pour les aînés
- 6.3 Demande cours de conditionnement physique
- 6.4 Démission comité MADA
- 6.5 Nomination comité MADA

## **7. Autres sujets**

- 7.1 Demande d'aide financière
  - 7.1.1 Demande Club Quad Mékinac (2011) inc.
- 7.2 Demande location de salle Femmes de Mékinac, 9 octobre
- 7.3 Inscription Omnium de golf de la MRC de Mékinac
- 7.4 Avis de motion de félicitations –Fête des voisins et Fête Nationale
- 7.5 Varia
- 7.6 Période de questions – Parole à l'assemblée
- 7.7 Levée de l'assemblée

-----  
Séance ordinaire de ce conseil, tenue à Lac-aux-Sables, à 19 heures 30 minutes, le huitième jour de juillet deux mille quatorze (8 juillet 2014), à la salle municipale de Lac-aux-Sables, 820, rue Saint-Alphonse.

À laquelle sont présents les membres du conseil :

Monsieur Jean-Claude Tessier, maire

Monsieur Nicolas Hamelin, conseiller  
Madame Julie Ricard, conseillère  
Monsieur Yvon Bourassa, conseiller  
Monsieur Sylvain Robert, conseiller  
Monsieur Réjean Gauthier, conseiller  
Madame Dominique Lavallée, conseillère

Tous membres du conseil et formant quorum.

## **1. ADMINISTRATION DE LA MUNICIPALITÉ**

### **1.1 Ouverture de l'assemblée**

La session est ouverte à dix-neuf heures trente minutes (19h30), sous la présidence de monsieur Jean-Claude Tessier, maire. Madame Valérie Cloutier, directrice générale et secrétaire-trésorière, agit à titre de secrétaire de l'assemblée.

Monsieur le maire adresse un mot de bienvenue à l'assistance.

## **1.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Le maire fait la lecture de l'ordre du jour.

**2014-07-205**

Il est proposé par monsieur Nicolas Hamelin, appuyé par madame Dominique Lavallée et résolu que le conseil adopte l'ordre du jour de la séance du 8 juillet 2014 :

En ajoutant les points suivants :

- 2.5 Paiement honoraires professionnels – arbitrage
- 3.3 Camion incendie – Camp de jour
- 4.11 Entretien 3e rang, M. Denis Bronsard
- 6.6 Nomination M. Yvon Bourassa, comité municipal MADA
- 7.5.1 Demande location de salle FADOQ, 16 août 2014
- 7.5.2 Demande au Canadien National – Entretien terrain

En reportant le point 4.1 Suivi demande 60, rue Bourassa à une séance ultérieure et en laissant le point Varia ouvert.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

## **1.3 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 3 juin 2014**

**CONSIDÉRANT** que le procès-verbal de la séance ordinaire du 3 juin 2014 a été remis aux élus municipaux avant la présente session;

**CONSIDÉRANT** que les membres du conseil reconnaissent l'avoir reçu et lu;

**2014-07-206**

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par madame Julie Ricard appuyé par monsieur Sylvain Robert et résolu que le procès-verbal de la séance ordinaire du 3 juin 2014 soit adopté tel que rédigé.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

## **1.4 Dépôt du bordereau de correspondance**

**CONSIDÉRANT** le dépôt et la lecture du bordereau de correspondance du mois de juillet 2014, faisant état de la correspondance reçue au cours du mois de juin 2014 et devant être présentée au conseil;

**2014-07-207**

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par monsieur Yvon Bourassa, appuyé par monsieur Réjean Gauthier et résolu que le conseil municipal accepte le dépôt du bordereau de correspondance de juillet 2014.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

## **1.5 Première période de questions – Parole à l'assemblée**

Début : 19 h 43  
Fin : 20 h 01



### **1.6 Dossier équité salariale**

**CONSIDÉRANT** l'exercice d'équité salariale réalisé en 2014 par la firme EQT4;

**CONSIDÉRANT** la présentation qui sera faite aux employés le 10 juillet 2014;

**2014-07-208**

**EN CONSÉQUENCE** il est proposé par madame Dominique Lavallée, appuyé par madame Julie Ricard et résolu que le conseil adopte le rapport d'équité salariale 2014 et d'appliquer les clauses du rapport.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

### **1.7 Assurance automobile (avis de réclamation)**

**CONSIDÉRANT** la résolution 2014-06-175;

**CONSIDÉRANT** qu'une demande reçue est conforme à cette résolution;

**CONSIDÉRANT** la signature de la quittance pour ce dossier;

**2014-07-209**

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par monsieur Nicolas Hamelin, appuyé par monsieur Sylvain Robert et résolu que le conseil autorise le remboursement final de l'avis de réclamation de madame Colombe Bédard pour un montant de 600,00 \$ plus les taxes selon la facture soumise.

Il est de plus résolu que le conseil demande à la propriétaire madame Linda Buisson le dépôt d'un complément d'information pour sa réclamation soit des photos et une description des événements.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

### **1.8 Entériner embauche coordonnatrice camp de jour**

**CONSIDÉRANT** la résolution 2014-06-176;

**2014-07-210**

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par madame Dominique Lavallée, appuyé par monsieur Yvon Bourassa et résolu que le conseil municipal de Lac-aux-Sables entérine l'embauche de madame Maude Villemure à titre de coordonnatrice du camp de jour pour la saison 2014.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

### **1.9 Entériner embauche employé parc de la Pointe-du-Vieux-Moulin**

**CONSIDÉRANT** les candidatures reçues;

**2014-07-211**

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par monsieur Réjean Gauthier, appuyé par monsieur Yvon Bourassa et résolu que le conseil procède à l'embauche de madame Ghislaine Caouette à titre de préposée au stationnement et à la rampe de mise à l'eau du Parc de la Pointe-du-Vieux-Moulin pour la saison 2014. Madame Nadine Martel est nommée à titre de préposée suppléante.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers

## **2. TRÉSORERIE**

### **2.1 Bordereau des dépenses du mois de juin 2014**

**CONSIDÉRANT** que la liste des comptes, ainsi que toutes les factures du mois ont été vérifiées par monsieur Sylvain Robert et par madame Julie Ricard;

**CONSIDÉRANT** que tous les conseillers peuvent consulter ou avoir une copie de la liste des comptes à payer pour vérification;

**2014-07-212**

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par monsieur Sylvain Robert, appuyé par madame Julie Ricard et résolu que les comptes présentés dans la liste suggérée des paiements au 30 juin 2014, au montant de 84 836,36 \$ soient approuvés et payés et d'entériner les dépenses pré-autorisées au montant de 163 675,14 \$.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers

*Je soussignée, certifie par la présente, qu'il y a des crédits suffisants pour les dépenses décrétées dans la liste des comptes au 30 juin 2014.*

---

*Valérie Cloutier, OMA  
Directrice générale et Secrétaire-trésorière*

### **2.2 Engagements de crédits**

**2014-07-213**

Il est proposé par madame Dominique Lavallée, appuyé par madame Julie Ricard et résolu que les engagements de crédits suivants soient adoptés :

#### **1. Sécurité publique- Incendie**

<b>Description</b>	<b>Montant av. tx</b>	<b>Budget</b>
Armoire pompiers	300 \$ + taxes	<i>accessoires caserne # 02 22015 640</i>

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

### **2.3 Autorisation frais de remboursement élus**

Les élus déclarent avoir déposé leur frais de déplacement autorisés pour le mois de juin 2014.

**2014-07-214**

Il est proposé par monsieur Nicolas Hamelin, appuyé par monsieur Yvon Bourassa d'autorisé un déboursé de 174,70 \$ pour le paiement des frais du mois de juin 2014.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers

#### **2.4 Date paiement compte de taxes de juin 2014**

**CONSIDÉRANT** la publication du calendrier municipal en décembre 2013 qui indiquait une date de paiement des comptes de taxes en date du 30 juin 2014;

2014-07-215

**CONSIDÉRANT** que le règlement municipal adopté prévoit un paiement des comptes de taxes le 15 juin 2014;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par monsieur Yvon Bourassa, appuyé par madame Julie Ricard et résolu de procéder à l'annulation des intérêts et des pénalités pour les paiements reçus le 30 juin 2014.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers

#### **2.5 Paiement honoraires professionnels - arbitrage**

**CONSIDÉRANT** que le jugement a été rendu dans le cadre de l'arbitrage relatif au dossier # 2013-01 dont la cause a été entendue le 30 mai dernier;

2014-07-216

**CONSIDÉRANT** la résolution #2013-11-315;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par monsieur Nicolas Hamelin, appuyé par monsieur Sylvain Robert et résolu que le conseil autorise le paiement des honoraires de l'arbitre soit 50 % payable par la municipalité et 50 % payable par la partie syndicale tel que prévu dans la facture de Me Pierre St-Arnaud. Le montant payable par la municipalité est affecté dans le surplus accumulé soit une somme de 2 865,48 \$.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers

### **3. SÉCURITÉ PUBLIQUE**

#### **3.1 Permis de feux d'artifice, 26 juillet 2014**

**CONSIDÉRANT** que le Conseil municipal peut, par voie de résolution, émettre un permis autorisant l'utilisation de feux d'artifice sous conditions en vertu de l'article 6 des règlements 2003-409 et 2007-464;

**CONSIDÉRANT** que le demandeur aura préalablement présenté au Service d'incendie desservant la municipalité, un plan détaillé de l'activité et des mesures de sécurité qu'il entend mettre en place;

2014-07-217

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par madame Dominique Lavallée, appuyé par madame Julie Ricard et résolu que le conseil autorise la tenue de feux d'artifice, samedi le 26 juillet 2014, au 511, rue Saint-Alphonse sous réserve de l'émission d'un permis de brûlage.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

### **3.2 Demande envolée de lanternes célestes**

**CONSIDÉRANT** une demande pour une envolée de lanternes;

**CONSIDÉRANT** l'avis donné par le comité de prévention provincial de l'association des chefs de services d'incendie du Québec;

**2014-07-218**

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par monsieur Yvon Bourassa appuyé par madame Julie Ricard et résolu que le conseil n'autorise pas la tenue d'une envolée de lanternes lumineuses dans la municipalité de Lac-aux-Sables et confirme que le service des incendies ne peut pas octroyer de permis pour ce type d'activité.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

### **3.3 Camion incendie – camp de jour**

**2014-07-219**

Il est proposé par monsieur Nicolas Hamelin appuyé par monsieur Sylvain Robert et résolu que le conseil autorise le service des incendies à utiliser un camion incendie pour une activité avec les jeunes au camp de jour le 9 juillet 2014.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

## **4. TRANSPORT, HYGIÈNE DU MILIEU ET ENVIRONNEMENT**

### **4.1 Suivi demande 60, rue Bourassa**

*Point reporté à une séance ultérieure lors de l'adoption de l'ordre du jour*

### **4.2 Rencontre municipalité de Sainte-Thècle pour suivi dossier alimentation eau potable secteur Hervey-Jonction**

**CONSIDÉRANT** la rencontre du 9 juin dernier avec des résidents du secteur Hervey-Jonction où des citoyens ont montré un intérêt à obtenir des informations sur la desserte possible en aqueduc de ce secteur par la municipalité de Sainte-Thècle;

**2014-07-220**

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par monsieur Nicolas Hamelin, appuyé par madame Julie Ricard et résolu que le conseil autorise le maire à rencontrer les représentants de la municipalité de Sainte-Thècle pour prendre des informations sur une possible desserte en aqueduc par la municipalité de Ste-Thècle pour cette portion de la municipalité de Lac-aux-Sables soit le secteur Hervey-Jonction.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

### **4.3 1230, chemin Ste-Marie – passage conduite dans l'emprise publique pour installation septique**

**CONSIDÉRANT** que les propriétaires du 1 230 chemin Sainte-Marie ont déposé une demande de permis pour la réfection de leur installation septique;

**CONSIDÉRANT** l'emprise du chemin Sainte-Marie;

**2014-07-221**

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par monsieur Sylvain Robert, appuyé par monsieur Réjean Gauthier et résolu que le conseil autorise les propriétaires à faire l'installation d'une conduite d'égout traversant l'emprise du chemin Sainte-Marie entre les deux parties de leur propriété du 1230, chemin Sainte-Marie conditionnellement à la signature d'une entente. Le conseil autorise monsieur Patrick Genest à signer l'entente qui devra notamment contenir les clauses suivantes :

- La conduite devra être enfouie à une profondeur minimale spécifiée dans l'entente;
- Le propriétaire devra informer aux moins deux semaines à l'avance de la date des travaux qui ne pourront avoir lieu avant le 2 septembre 2014;
- Les frais relatifs à la signalisation seront à la charge du propriétaire;

- Tous les frais afférents à la mise en place de la conduite sont à la charge du propriétaire;

- Le chemin Sainte-Marie devra dans la mesure du possible resté ouvert à la circulation durant les travaux ou une signalisation devra indiquer le moment de fermeture à l'avance;

- Les véhicules d'urgence devront pouvoir avoir accès, en cas d'urgence;

- L'emprise du chemin devra être remise en état suite aux travaux.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

#### **4.4 Entériner lettre d'entente signée – Maurécon**

**CONSIDÉRANT** la poursuite des travaux en 2014 sur le pont enjambant la rivière Batiscan vers le 1<sup>er</sup> rang Price par un sous-traitant du ministère des Transport du Québec;

**CONSIDÉRANT** que l'entrepreneur avait utilisé en 2013 le site de l'ancienne usine d'épuration permettant une entrave moins grande pour la circulation;

**CONSIDÉRANT** que l'entrepreneur dégage la municipalité de toutes responsabilités découlant de son utilisation du site;

**2014-07-222**

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par monsieur Nicolas Hamelin, appuyé par monsieur Yvon Bourassa et résolu que le conseil entérine la lettre d'entente signée avec l'entreprise Maurécon pour l'utilisation du site pour la durée des travaux 2014.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

#### **4.5 Demande de raccordement au réseau d'égout par prolongement lots 76-3, 77-21 et 76-4, 3<sup>e</sup> rang**

**CONSIDÉRANT** la demande de raccordement au réseau d'égout par une conduite privée;

**2014-07-223**

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par madame Dominique Lavallée, appuyé par madame Julie Ricard et résolu que le conseil

mandate le maire et les officiers concernés pour rencontrer les demandeurs relativement à ce projet.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

#### **4.6 Résolution d'appui aux travailleurs forestiers de la Mauricie**

**ATTENDU** que les emplois du secteur forestier en Mauricie ont toujours été un moteur important de l'économie locale;

**ATTENDU** que les travailleurs qui oeuvrent dans ce secteur ont été durement touchés au cours des dernières années;

**ATTENDU** que les emplois de chacune des communautés visées par ce secteur d'activité sont souvent les seuls ou les plus importants en nombre;

**ATTENDU** que les rumeurs d'une possible fermeture des usines mauriciennes de St-Séverin dans la MRC de Mékinac et de Parent dans la MRC du Haut-St-Maurice;

**ATTENDU** que ces deux usines sont le moteur de leur communauté respective et que l'enjeu principal de cette transaction est le volume de bois dévolu aux dites usines;

**2014-07-224**

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par monsieur Nicolas Hamelin, appuyé par madame Julie Ricard et résolu que le conseil de la municipalité de Lac-aux-Sables appuie les travailleurs du bois de la Mauricie dans leurs démarches visant à demander au Gouvernement du Québec qu'il n'autorise aucun transfert de volume de bois inter-usine et/ou interrégional sans avoir obtenu au préalable l'accord des élus municipaux respectifs et l'aval des travailleurs qui y oeuvrent.

Il est de plus résolu de transmettre la présente résolution à la municipalité de St-Séverin de Prouxville, au ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles et à la compagnie Kruger.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

#### **4.7 Entériner soumission achat de concassé**

**CONSIDÉRANT** la résolution 2014-06-188;

**CONSIDÉRANT** le budget pour l'achat de concassé pour l'année 2014;

**CONSIDÉRANT** les soumissions reçues:

<b>Soumissionnaire</b>	<b>Prix à la tonne avant taxe</b>
Carrière Crête	9,50 \$
Les Carrières St-Ubald inc.	9,00 \$

**2014-07-225**

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par monsieur Réjean Gauthier, appuyé par monsieur Yvon Bourassa et résolu que le conseil entérine le contrat d'achat de pierre concassée au plus bas soumissionnaire soit Les Carrières St-Ubald inc. pour un taux unitaire de 9,00 \$ la tonne plus les taxes applicables.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

**4.8 Entériner soumission pavage approches de pont chemin Tawachiche**

**CONSIDÉRANT** la résolution 2014-06-187;

**CONSIDÉRANT** les soumissions reçues pour le devis 2014-06-01 :

<b>Soumissionnaire</b>	<b>Montant total avec taxes</b>
Construction et pavage Portneuf inc.	32 490,59 \$
Lebel Asphalte 2008	16 955,36 \$
Asphalte R. V. inc.	19 430,78 \$

**2014-07-226**

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par madame Dominique Lavallée, appuyé par monsieur Nicolas Hamelin et résolu que le conseil entérine le contrat octroyé à Lebel Asphalte 2008 pour l'asphaltage des avances de ponts sur le chemin Tawachiche pour un montant de 16 955,36 \$ incluant les taxes applicables.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

**4.9 Journée du 15 juillet**

**CONSIDÉRANT** la journée compte-gouttes du programme de sensibilisation à l'économie d'eau potable;

**2014-07-227**

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par monsieur Réjean Gauthier, appuyé par monsieur Yvon Bourassa et résolu que le conseil ne procèdera pas à l'arrosage du parc Julien-Rivard et des jardinières la journée du 15 juillet 2014 dans le cadre de la journée compte-gouttes et sensibilise la population à diminuer leur consommation d'eau potable par des petits gestes concrets tout au long de l'année.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers

**4.10 Paiement architecte bâtiment Louis-Philippe Fugère, décompte # 1**

**CONSIDÉRANT** la résolution 2014-03-081;

**CONSIDÉRANT** le dépôt des plans préliminaires du bâtiment du parc Louis-Philippe-Fugère;

**2014-07-228**

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par monsieur Nicolas Hamelin, appuyé par madame Dominique Lavallée et résolu que le conseil autorise le paiement du décompte #1 à madame Renée Tremblay, architecte pour un montant de 2 500,00 \$ plus taxes.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

**4.11 Entretien 3<sup>e</sup> rang, M. Denis Bronsard**

**CONSIDÉRANT** que la politique d'aide au déneigement de la municipalité s'applique pour l'entretien hivernal des chemins privés seulement ;

**CONSIDÉRANT** que le 3<sup>e</sup> rang est un chemin municipal;

**CONSIDÉRANT** qu'il n'y a pas de résidence principale;

**CONSIDÉRANT** que d'autres chemins municipaux ne sont pas déneigés durant la période hivernale;

**2014-07-229**

**EN CONSÉQUENCE** il est proposé par monsieur Réjean Gauthier, appuyé par madame Dominique Lavallée et résolu que la municipalité n'octroie pas d'aide financière pour le déneigement du 3<sup>e</sup> rang.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

## **5. AMÉNAGEMENT, URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE**

### **5.1 Demande de dérogation mineure – 50, rue Bourassa**

Les membres du conseil prennent connaissance de la demande de dérogation mineure, # 2014-0051 concernant le 50, rue Bourassa soumise par madame Claire Ward.

Relativement à l'article 7.1 du règlement de zonage #2013-518, cette demande vise:

- l'abaissement de la marge de recul latérale à 0 mètre au lieu de 2 mètres pour un abri d'auto annexé dans la zone 157-Ra;

Après avoir pris connaissance de l'avis adopté unanimement et donné par le comité consultatif d'urbanisme recommandant d'accepter la dérogation mais sous condition.

La parole est donnée à toute personne désirant se faire entendre.

Monsieur Christian Dion, représentant du propriétaire est présent dans l'assemblée. Il mentionne qu'il a soumis un document avec la demande donnant des explications sur le motif de santé.

Après délibération du conseil,

**2014-07-230**

Monsieur Yvon Bourassa propose que le conseil accepte la demande de dérogation # 2014-0052 pour le 50 rue Bourassa concernant l'abaissement de la marge de recul latérale à 0.5 mètre au lieu de 2 mètres pour un abri d'auto annexé selon les conditions suivantes :

- Obligation de conserver la moitié avant du mur latéral ajouré (Seulement le mur arrière et la partie arrière du mur latéral de l'abri (50 %) soit un mur plein);
- Interdiction de fermer de façon permanente le mur avant de l'abri (porte ou mur);
- Interdiction de diriger les eaux de ruissellement vers le terrain du 60 rue Bourassa (installation de gouttières par exemple)
- Interdiction d'une toiture fixe sur la terrasse, (un auvent de toile pourrait être permis)



Monsieur le maire demande le vote, tous les conseillers municipaux s'enregistrent contre la proposition.

La proposition est rejetée à la majorité des conseillers municipaux.

---

**CONSIDÉRANT** la configuration du terrain;

**CONSIDÉRANT** que le projet peut être réalisé de l'autre coté de la maison;

**CONSIDÉRANT** que le conseil ne veut pas créer de précédent pour ce type de dérogation;

**2014-07-231** **EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par monsieur Réjean Gauthier, appuyé par monsieur Nicolas Hamelin et résolu que le conseil refuse la demande de dérogation # 2014-0052 concernant l'abaissement de la marge de recul latérale à 0 mètre au lieu de 2 mètres pour un abri d'auto annexé.

Monsieur Yvon Bourassa s'enregistre contre cette résolution.

ADOPTÉE à la majorité des conseillers (5).

### **5.2 Suivi résolution CCU**

**CONSIDÉRANT** la résolution 2014-05-06 du comité consultatif d'urbanisme suggérant que le CCU rende une recommandation sur le type de redevances dans le cadre de cession pour fin de parcs;

**2014-07-232** **EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par monsieur Nicolas Hamelin, appuyé par madame Dominique Lavallée et résolu que le conseil soumettra lorsqu'il le jugera nécessaire les plans au comité consultatif d'urbanisme pour recommandation sur le type de redevances dans le cadre de cession pour fin de parcs;

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

### **5.3 Démission personne désignée**

*Monsieur Nicolas Hamelin se retire avant le début des discussions de la présente résolution.*

**CONSIDÉRANT** que la nomination du conciliateur arbitre date de janvier 2006;

**CONSIDÉRANT** qu'aucun dossier n'a traité à ce sujet depuis l'élection;

**2014-07-233** **EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par monsieur Yvon Bourassa, appuyé par monsieur Sylvain Robert et résolu que le conseil accepte la démission de Nicolas Hamelin à de titre conciliateur arbitre et le remercie pour le temps octroyé à cette fonction.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers votants (5).

*Monsieur Nicolas Hamelin reprend son siège*

#### **5.4 Demande d’Au Domaine Familial Grosleau inc.**

*Monsieur Sylvain Robert déclare avoir un intérêt dans le dossier et se retire avant le début des discussions de la présente résolution.*

*Monsieur Yvon Bourassa pour éviter un apparence de conflit d’intérêt se retire pour la prise de décision dans ce dossier.*

**CONSIDÉRANT** la demande reçue de Au Domaine familial Grosleau en lien avec l’utilisation d’une portion de la rue Sainte-Marie et déposée à la correspondance du mois de ce mois;

**2013-07-234**

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par monsieur Réjean Gauthier, appuyé par madame Julie Ricard et résolu que le conseil n’autorise aucun aménagement privé à des fins commerciales dans l’emprise de la rue Sainte-Marie et que les demandes transmises par Au Domaine familial Grosleau soient traitées selon la réglementation applicable par la municipalité ou les autres instances en particulier les règlements d’urbanisme, de zonage et les politiques gouvernementales et municipales.

ADOPTÉE à l’unanimité des conseillers votants (4).

*Messieurs Sylvain Robert et Yvon Bourassa reprennent leur siège.*

#### **5.5 Modification au délai de consultation des organismes partenaires au schéma d’aménagement de la MRC de Mékinac**

**CONSIDÉRANT** l’amendement de la MRC de Mékinac au schéma d’aménagement régional proposé par son projet de règlement # 2014-159 adopté le 18 juin 2014;

**CONSIDÉRANT** le nombre de jours entre les séances publiques des conseils municipaux;

**2014-07-235**

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par monsieur Nicolas Hamelin, appuyé par monsieur Sylvain Robert et résolu que le conseil recommande à la MRC de Mékinac de modifier son amendement au projet de règlement # 2014-159 afin que le délai prévu à l’article 52 de la Loi sur l’Aménagement et l’Urbanisme soit d’au moins 30 jours plutôt que 20 jours tel que proposé dans la modification.

ADOPTÉE à l’unanimité des conseillers.

### **6. LOISIRS, CULTURE, SANTÉ ET BIEN-ÊTRE**

#### **6.1 Rallye Lac-aux-Sables édition estivale 2014 et hivernale 2015**

**ATTENDU QUE** le Rallye Lac-aux-Sables est un événement à sa 8e présentation et que l’édition 2014 aura lieu les 15 et 16 août 2014;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par monsieur Réjean Gauthier, appuyé par monsieur Sylvain Robert et résolu d’accepter les demandes faites par les coordonateurs du Rallye Lac-aux-Sables, soient :

- deux (2) pompiers pour la zone de ravitaillement, avec extincteurs à poudre et une pompe en mesure de sonner l'alerte en cas de trouble majeur, le samedi 16 août de 9h à 19h;
- deux (2) premiers répondants pour la voiture de fermeture;
- l'utilisation d'une camionnette du service des travaux publics par les premiers répondants;
- l'utilisation du terrain de la salle communautaire d'Hervey-Jonction située au 830, rue Auguste-Lagacé, pour le stationnement et la zone de ravitaillement, considérant que des bâches seront utilisées afin de minimiser les risques de contamination de sol. Les équipes pourront également camper près de l'aire de service afin de surveiller leurs équipements (aucun rejet d'eau usée au sol);
- l'utilisation exclusive de la salle municipale du centre communautaire d'Hervey-Jonction pour l'inscription des compétiteurs et le centre des opérations, à compter de 12 h le 15 août jusqu'à 12 h le 17 août;
- les coordonnateurs du rallye devront faire les démarches pour l'obtention du permis de réunion et/ou vente et consommation de boissons alcoolisées sur le site et défrayer les coûts relatifs à ces permis. De plus, les frais de location de la salle s'appliqueront au tarif de 140 \$ soit l'équivalent d'une seule journée pour l'utilisation sur 3 jours;
- le prêt de deux (2) bacs 1100 litres et 2 affiches avec la mention (lentement);
- d'autoriser la fermeture du Rang 3, entre le chemin du Lac Huron et la Route 153, afin d'y tenir une étape de la compétition samedi le 16 août entre 12 h 30 et 15 h 30, la Sûreté du Québec doit être informée de cette fermeture;
- de confirmer l'intérêt de la municipalité pour l'édition hivernale en 2015;

À l'exception du prêt de 30 balises coniques TRV-7 ou cônes car ces équipements ne sont pas disponibles.

Les promoteurs doivent fournir à la municipalité une copie de leur police d'assurance couvrant les activités de l'événement.

**2014-07-236**

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

**6.2 Demande d'appui comité MADA pour le dépôt du projet «Aînés et Solidaires» à la CRÉ de la Mauricie, programme de subvention projets pour les aînés**

**CONSIDÉRANT** le programme d'aide financière de la CRÉ Mauricie relatif aux aînés;

**CONSIDÉRANT** que Lac-aux-Sables est une municipalité accréditée Amie des Aînés;

**CONSIDÉRANT** que deux élus sablois siègent au comité MADA de Lac-aux-Sables;

**CONSIDÉRANT** que le projet «Aînés et solidaires» répond à des besoins mentionnés par la population aînée de Lac-aux-Sables lors de la consultation publique tenue durant l'élaboration de la démarche MADA;

**CONSIDÉRANT** que le projet présenté fait partie du plan d'action MADA adopté en 2012 par le conseil municipal et publicisé lors de la conférence de presse de lancement;

2014-07-237

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par madame Julie Ricard, appuyé par monsieur Yvon Bourassa et résolu que le conseil municipal de Lac-aux-Sables :

- Appuie le projet présenté par le comité MADA de Lac-aux-Sables intitulé « Aînés et solidaires » dont l'organisme fiduciaire est la FADOQ Lac-aux-Sables;
- Autorise le comité municipal à déposer le projet au programme d'aide financière de la CRÉ Mauricie relatif aux aînés;
- Confirme la participation financière de la municipalité pour un montant de 10 % des coûts annuels du projet pour les trois années, représentant une somme annuelle ne dépassant pas 3 500 \$;
- Mentionne que la municipalité verra à trouver un local afin de loger la ressource embauchée pour ce projet et confirmera ultérieurement la localisation de la ressource;
- Autorise un employé à apporter son aide pour le suivi financier du projet, pour la préparation de la demande de financement et les redditions de comptes demandés par la CRÉ;
- La municipalité demande que les sommes octroyées au projet soient déposées dans un compte de banque distinct.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

**6.3 Demande cours de conditionnement physique**

**CONSIDÉRANT** la demande de poursuivre le programme de cours de conditionnement physique sur musique;

**CONSIDÉRANT** la participation active de citoyens de la municipalité;

**CONSIDÉRANT** l'entente de partenariat avec la Commission scolaire de l'Énergie pour le partage de locaux;

**2014-07-238**

Il est proposé par monsieur Nicolas Hamelin, appuyé par monsieur Réjean Gauthier et résolu que le conseil appuie la demande d'utilisation du gymnase le mardi de 19 heures à 20 heures de septembre 2014 à juin 2015 inclusivement en autant que cela n'entre pas en conflit avec une autre activité et transmettra la demande à la direction de l'École Le Sablon d'Or .

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

#### **6.4 Démission comité MADA**

**2014-07-239**

Il est proposé par madame Dominique Lavallée, appuyé par monsieur Nicolas Hamelin et résolu que le conseil accepte la démission de madame Lise Méthot au sein du comité MADA. Le conseil tient à remercier madame Méthot pour sa généreuse collaboration et participation au comité MADA depuis sa création.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

#### **6.5 Nomination comité MADA**

**CONSIDÉRANT** la résolution 2014-06-25-01 du comité MADA;

**2014-07-240**

**EN CONSÉQUENCE**, Il est proposé par madame Julie Ricard, appuyé par monsieur Sylvain Robert et résolu que le conseil entérine la nomination de madame Marie Voyer à titre de membre-citoyenne au sein du comité MADA.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

#### **6.6 Nomination M. Yvon Bourassa, comité municipal MADA**

**CONSIDÉRANT** le nombre de dossiers pour la fonction famille et aînés;

**EN CONSÉQUENCE** il est proposé par madame Dominique Lavallée, appuyé par monsieur Nicolas Hamelin et résolu que le conseil ajoute monsieur Yvon Bourassa à la fonction famille et aînés de l'organigramme municipal et ajouter le nom de monsieur Yvon Bourassa à titre de représentant du conseil municipal au comité municipal MADA.

**2014-07-241**

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

### **7. AUTRES SUJETS**

#### **7.1 Demande d'aide financière**

##### **7.1.1 Demande Club Quad Mékinac (2011) inc**

**2014-07-243**

Il est proposé par monsieur Yvon Bourassa, appuyé par madame Julie Ricard et résolu que le conseil accepte de verser une aide financière de 150 \$ pour une publicité de format carte d'affaires sur la carte des sentiers pour la saison 2014 du Club Quad Mékinac (2011) inc.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

## **7.2 Demande location de salle Femmes de Mékinac, 9 octobre**

**2014-07-244**

Il est proposé par madame Julie Ricard, appuyé par monsieur Sylvain Robert et résolu que le conseil accepte de prêter gratuitement le local de la salle municipale Lac-aux-Sables à Femmes de Mékinac le 9 octobre 2014 en après-midi pour une causerie.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

## **7.3 Inscription Omnium de golf de la MRC de Mékinac**

**CONSIDÉRANT** l'invitation de la MRC de Mékinac pour la tenue du 1<sup>er</sup> omnium de la MRC sur le terrain du club de golf Le St-Rémi à Lac-aux-Sables,

**2014-07-245**

**EN CONSÉQUENCE** il est proposé par Nicolas Hamelin, appuyé par madame Dominique Lavallée et résolu que le conseil inscrive un quatuor représentant la municipalité de Lac-aux-Sables, soit messieurs Jean-Claude Tessier, Sylvain Robert, Yvon Bourassa et Réjean Gauthier pour un montant de 360\$ pour l'omnium de golf de la MRC de Mékinac le 27 août 2014 à 10h.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

## **7.4 Avis de motion de félicitations**

**2014-07-246**

Le maire donne avis de motion de félicitations auquel s'associent les membres du conseil municipal aux membres du comité organisateur de la Fête des voisins qui s'est tenue le 7 juin 2014 ainsi qu'aux organisateurs de la Fête Nationale qui se tenait le 23 juin dernier et qui ont toutes les deux remporté un beau succès. La population et la belle température étaient au rendez-vous. Un merci à la conseillère municipale madame Julie Ricard d'avoir chapeauté le projet de la Fête des voisins et un merci au conseiller municipal monsieur Nicolas Hamelin d'avoir pris en charge l'organisation de la Fête Nationale.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

## **7.5 Varia**

### **7.5.1 Demande location de salle FADOQ, 16 août 2014**

**CONSIDÉRANT** la demande d'utilisation de la salle municipale Lac-aux-Sables par la FADOQ pour la tenue d'un whist militaire en ajout aux activités de la Fête estivale le 16 août 2014;

**CONSIDÉRANT** l'article 10 du règlement régissant la location des salles 2008-481 indiquant que l'organisme ne doit pas demander de prix d'entrée;

**2014-07-247**

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par monsieur Yvon Bourassa, appuyé par madame Dominique Lavallée et résolu que le conseil accepte sans frais la réservation de la salle pour cette journée.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

### **7.5.2 Demande au Canadien National – Entretien terrain**

Il est proposé par madame Julie Ricard, appuyé par madame Dominique Lavallée et résolu que le conseil demande au Canadien National :

- de voir à enlever les herbes hautes le long des voies ferrées près du périmètre urbain du secteur Hervey-Jonction et du secteur Lac-aux-Sables en particulier près des traverses de chemins de fer de la route 153 et de la rue Principale.

- Et voir à la réparation de l'approche de la traverse de chemin de fer située sur le rang St-Georges selon le plan ci-joint.

2014-07-248

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

Monsieur Réjean Gauthier demande l'ajout du point 7.5.3 Adoption rapport CCE

### **7.5.3 Adoption rapport CCE**

**CONSIDÉRANT** le délai écoulé depuis le dépôt du rapport du CCE;

**CONSIDÉRANT** le nombre de personnes présentes à l'assemblée générale annuelle de l'ARPLAS du 6 juillet dernier;

**CONSIDÉRANT** les personnes présentes dans l'assistance d'aujourd'hui;

2014-07-249

**EN CONSÉQUENCE** il est proposé par monsieur Réjean Gauthier que le conseil adopte les recommandations du rapport du comité consultatif en environnement concernant l'utilisation des embarcations à moteur et voit à mettre en application les recommandations.

Aucun membre du conseil n'appuie la résolution.

La résolution est rejetée à la majorité des conseillers.

### **7.6 Période de questions – Parole à l'assemblée**

Début : 20h48

Fin : 21h06

*Monsieur le maire invite l'assistance à participer aux différentes activités qui se tiendront sur le territoire durant la saison estivale, notamment, la journée Canot/Kayak le 2 août, la Fête Estivale du 14 au 17 août, le Rallye Lac-aux-Sables le 16 août ainsi que le marché aux puces du Cercle des Fermières le 24 août.*

### **7.7 Levée de l'assemblée**

Les sujets à l'ordre du jour ayant tous été épuisés, il est proposé par monsieur Nicolas Hamelin, appuyé par monsieur Sylvain Robert et résolu que la séance.

---

**ORDRE DU JOUR**  
**SÉANCE ORDINAIRE DU 12 AOÛT 2014**

**1. Administration de la municipalité**

- 1.1 Ouverture de l'assemblée
- 1.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 1.3 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 8 juillet 2014
- 1.4 Dépôt du bordereau de correspondance
- 1.5 Première période de questions – Parole à l'assemblée (15 minutes)
- 1.6 Prononciation du gentilé de Lac-aux-Sables
- 1.7 Dépôt états financiers OMH, année 2013
- 1.8 Assurance automobile (avis de réclamation)

**2. Trésorerie**

- 2.1 Bordereau des dépenses du mois d'août 2014
- 2.2 Engagement de crédits
- 2.3 Autorisation frais de remboursement élus, juillet 2014

**3. Sécurité publique**

- 3.1 Autorisation retenue sur salaire pour paiement des fins de semaine de garde
- 3.2 Préparation plan des mesures d'urgence LEG
- 3.3 Demande feux d'artifice

**4. Transport, hygiène du milieu et environnement**

- 4.1 Demande instauration d'un système anti-sifflet dans le secteur Hervey-Jonction
- 4.2 Octroi contrat asphaltage devis de soumission # 2014-07-01
- 4.3 Demandes 3<sup>e</sup> rang et chemin du lac-Huron
- 4.4 Aide financière pour les analyses d'eau 2013 – lac-Huron
- 4.5 Création d'un groupe de travail sur la gestion des embarcations utilisant les rampes commerciales de mise à l'eau pour le lac aux Sables
- 4.6 Demande au MTQ d'installer un trottoir sur un côté de la rue pour la sécurité des citoyens sur le chemin St-Charles
- 4.7 Demande d'une rencontre avec le MFFP pour discuter de la présence grandissante des chevreuils
- 4.8 Suivi 60, rue Bourassa

**5. Aménagement, Urbanisme et mise en valeur du territoire**

- 5.1 Plan suggestif aménagement PPVM et bavard silencieux
- 5.2 Demande de dérogation mineure – 180, chemin des Bois-Francis
- 5.3 Demande de dérogation mineure – 1340, chemin Ste-Marie
- 5.4 Demande de droit de passage site de l'ancien site d'enfouissement

**6. Loisirs et culture, Santé et bien-être**

- 6.1 Nomination Gala reconnaissance Chambre de commerce de Mékinac



## **7. Autres sujets**

- 7.1 Demande d'aide financière
  - 7.1.1
- 7.2 Avis de motion de félicitations organisation Journée Canots/Kayaks
- 7.3 Avis de motion de félicitations M. Jean-Sébastien Auger
- 7.4 Varia
  - 7.4.1 Support candidature comité Arts et culture
- 7.5 Période de questions – Parole à l'assemblée
- 7.6 Levée de l'assemblée

-----  
Séance ordinaire de ce conseil, tenue à Lac-aux-Sables, à 19 heures 30 minutes, le douzième jour d'août deux mille quatorze (12 août 2014), à la salle municipale de Lac-aux-Sables, 820, rue Saint-Alphonse.

À laquelle sont présents les membres du conseil :

Monsieur Jean-Claude Tessier, maire

Monsieur Nicolas Hamelin, conseiller  
Madame Julie Ricard, conseillère  
Monsieur Yvon Bourassa, conseiller  
Monsieur Sylvain Robert, conseiller  
Monsieur Réjean Gauthier, conseiller  
Madame Dominique Lavallée, conseillère

Tous membres du conseil et formant quorum.

## **1. ADMINISTRATION DE LA MUNICIPALITÉ**

### **1.1 Ouverture de l'assemblée**

La session est ouverte à dix-neuf heures trente minutes (19h30), sous la présidence de monsieur Jean-Claude Tessier, maire. Madame Katy Bacon, directrice générale adjointe, agit à titre de secrétaire de l'assemblée.

Monsieur le maire adresse un mot de bienvenue à l'assistance.

### **1.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Le maire fait la lecture de l'ordre du jour.

**2014-08-251**

Il est proposé par monsieur Nicolas Hamelin, appuyé par madame Julie Ricard et résolu que le conseil adopte l'ordre du jour de la séance du 12 août 2014 :

En ajoutant les points suivants :

- 4.8 Suivi demande 60, rue Bourassa;
- 7.4.1 Support candidature Comité Arts et Culture

et en laissant le point Varia ouvert.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

### **1.3 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 8 juillet 2014**

**CONSIDÉRANT** que le procès-verbal de la séance ordinaire du 8 juillet 2014 a été remis aux élus municipaux avant la présente session;

**CONSIDÉRANT** que les membres du conseil reconnaissent l'avoir reçu et lu;

2014-08-252

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par monsieur Sylvain Robert appuyé par monsieur Yvon Bourassa et résolu que le procès-verbal de la séance ordinaire du 8 juillet 2014 soit adopté tel que rédigé.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

### **1.4 Dépôt du bordereau de correspondance**

**CONSIDÉRANT** le dépôt et la lecture du bordereau de correspondance du mois d'août 2014, faisant état de la correspondance reçue au cours du mois de juillet 2014 et devant être présentée au conseil;

2014-08-253

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par madame Dominique Lavallée, appuyé par monsieur Réjean Gauthier et résolu que le conseil municipal accepte le dépôt du bordereau de correspondance d'août 2014.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

### **1.5 Première période de questions – Parole à l'assemblée**

Début : 19 h 40

Fin : 19 h 55

### **1.6 Prononciation du gentilé de Lac-aux-Sables**

**ATTENDU** que messieurs Gabriel Martin, auteur du *Dictionnaire des onomastismes québécois*, et Jean-Yves Dugas, auteur du *Dictionnaire universel des gentilés en français*, demandent à la municipalité de paroisse d'officialiser la prononciation de son gentilé, c'est-à-dire la prononciation du nom de ses habitants;

**ATTENDU** que les demandeurs sont à créer un dictionnaire des gentilés québécois qui consignera la prononciation officielle de ces mots;

**ATTENDU** que le gentilé de Lac-aux-Sables, officialisé le 14 février 1986 (résolution 86-029), s'écrit « Sablois », au masculin singulier, et « Sabloise », au féminin singulier;

**ATTENDU** que l'alphabet phonétique international (API) permet de consigner à l'écrit la prononciation d'un mot sans équivoque, à l'aide de caractères idoines universels;

**ATTENDU** que les transcriptions [sa.blwa] et [sa.blwaz], composées en API, représentent, respectivement, les manières d'articuler « Sablois » et « Sabloise » en conformité avec l'usage standard du français contemporain de variété québécoise;

**2014-08-254**

**EN CONSÉQUENCE** il est proposé par madame Julie Ricard, appuyé par madame Dominique Lavallée et résolu d'OFFICIALISER les prononciations de « Sablois » et « Sabloise » en [sa.blwa] et [sa.blwaz], respectivement.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

### **1.7 Dépôt états financiers OMH, année 2013**

**CONSIDÉRANT** le dépôt des états financiers vérifiés au 31 décembre 2013 de l'Office municipal d'habitation de Lac-aux-Sables;

**CONSIDÉRANT** les dispositions prévues au règlement # 2009-490;

**2014-08-255**

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par monsieur Yvon Bourassa, appuyé par monsieur Sylvain Robert et résolu que la municipalité autorise le versement des quotes-parts pour l'Office municipal d'habitation pour un montant total de 3 978 \$ pour l'année 2013.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers

### **1.8 Assurance automobile (avis de réclamation)**

**CONSIDÉRANT** la résolution 2014-06-175;

**CONSIDÉRANT** qu'une demande reçue est conforme à cette résolution;

**CONSIDÉRANT** la signature de la quittance pour ce dossier;

**CONSIDÉRANT** que la demanderesse a déposé le complément d'information demandé dans la résolution # 2014-07-209;

**2014-08-256**

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par monsieur Sylvain Robert, appuyé par madame Julie Ricard et résolu que le conseil autorise le remboursement final de l'avis de réclamation de madame Linda Buisson pour un montant de 486,35 \$ taxes incluses selon la facture soumise.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers

## **2. TRÉSORERIE**

### **2.1 Bordereau des dépenses du mois d'août 2014**

**CONSIDÉRANT** que la liste des comptes, ainsi que toutes les factures du mois ont été vérifiées par monsieur Yvon Bourassa et par monsieur Réjean Gauthier;

**CONSIDÉRANT** que tous les conseillers peuvent consulter ou avoir une copie de la liste des comptes à payer pour vérification;

2014-08-257

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par monsieur Yvon Bourassa, appuyé par monsieur Réjean Gauthier et résolu que les comptes présentés dans la liste suggérée des paiements au 31 juillet 2014, au montant de 36 513,84 \$ soient approuvés et payés et d'entériner les dépenses pré-autorisées au montant de 79 968,56 \$.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers

*Madame Valérie Cloutier a certifié avant la présente session qu'il y a des crédits suffisants pour les dépenses décrétées dans la liste des comptes au 31 juillet 2014.*

---

*Valérie Cloutier, OMA  
Directrice générale et Secrétaire-trésorière*

## **2.2 Engagements de crédits**

2014-08-258

Il est proposé par monsieur Nicolas Hamelin, appuyé par madame Dominique Lavallée et résolu que les engagements de crédits suivants soient adoptés :

### **1. Transport**

<b>Description</b>	<b>Montant av. tx</b>	<b>Budget</b>
Contrat asphaltage 2014 (ajout budgétaire par transfert de budget)	12 000 \$ +	Affectation du compte # 02 32015 459
	11 000 \$	Surplus budget investissement approches de ponts
2e Épandage abat-poussière	5 800 \$ + taxes	Calcium d'été

### **2. Aqueduc**

<b>Description</b>	<b>Montant av. tx</b>	<b>Budget</b>
Pièces et équipements appareillage	3 198,32 \$ incluant taxes	Pièces aqueduc

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

## **2.3 Autorisation frais de remboursement élus**

Les élus déclarent avoir déposé leur frais de déplacement autorisés pour le mois de juillet 2014.

2014-08-259

Il est proposé par madame Julie Ricard, appuyé par monsieur Sylvain Robert et résolu d'autoriser un déboursé de 362,69 \$ pour le paiement des frais du mois de juillet 2014.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers

### **3. SÉCURITÉ PUBLIQUE**

#### **3.1 Autorisation retenue sur salaire pour paiement des fins de semaine de garde**

*À ce stade-ci, messieurs Yvon Bourassa et Nicolas Hamelin se retirent de la présente discussion en raison de conflits d'intérêt.*

**CONSIDÉRANT** le dépôt d'une demande du 4 juin 2014 des membres de la brigade du Service en sécurité incendie de Lac-aux-Sables relativement au versement de la rémunération nette des fins de semaine de garde au compte bancaire de la brigade;

**2014-08-260**

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par monsieur Sylvain Robert, appuyé par madame Dominique Lavallée et résolu que le conseil autorise une retenue de salaire équivalente à la rémunération nette des fins de semaine de garde et remboursera par chèque les montants recueillis deux fois par année au Service de sécurité incendie de Lac-aux-Sables.

ADOPTÉE à la majorité des conseillers (4).

*Messieurs Yvon Bourassa et Nicolas Hamelin reprennent leur siège.*

#### **3.2 Préparation plan des mesures d'urgence LEG**

**CONSIDÉRANT** la préparation en cours par Les Équipements Gaétan du plan de mesures d'urgence pour l'entreprise;

**CONSIDÉRANT** le schéma de couvertures de risques en incendie de la municipalité;

**2014-08-261**

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par monsieur Réjean Gauthier, appuyé par monsieur Sylvain Robert et résolu que le conseil autorise le directeur incendie et préventionniste M. Maxime Poulin à collaborer avec l'entreprise Les Équipements Gaétan pour visiter l'entreprise et transmettre les informations nécessaires pour la réalisation du plan de mesures d'urgence, notamment en incendie, de leur installation du 39, chemin du lac-Huron.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers

#### **3.3 Demandes feux d'artifice**

**CONSIDÉRANT** que le Conseil municipal peut, par voie de résolution, émettre un permis autorisant l'utilisation de feux d'artifice sous conditions en vertu de l'article 6 des règlements 2003-409 et 2007-464;

**CONSIDÉRANT** que le demandeur aura préalablement présenté au Service incendie desservant la municipalité, un plan détaillé de l'activité et des mesures de sécurité qu'il entend mettre en place;

**2014-08-262**

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par monsieur Nicolas Hamelin, appuyé par madame Dominique Lavallée et résolu que le

conseil autorise la tenue de feux d'artifice sous réserve de l'émission d'un permis de brûlage pour les propriétés suivantes :

- le 15 août 2014, au 45, rang St-Georges;
- le 16 août 2014, au 441, rang Saint-Alphonse;
- le 16 août 2014, au 505, chemin du Bouleau;
- le 6 ou le 7 septembre 2014, au 80, chemin de la Batiscan.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

#### **4. TRANSPORT, HYGIÈNE DU MILIEU ET ENVIRONNEMENT**

##### **4.1 Demande instauration d'un système anti-sifflet dans le secteur Hervey-Jonction**

**CONSIDÉRANT** la demande de résidents de la municipalité, notamment du secteur Hervey-Jonction;

**CONSIDÉRANT** que plusieurs municipalités du Québec ont un système anti-sifflet dans leur périmètre urbain;

- 2014-08-263 CONSÉQUENCE**, il est proposé par monsieur Nicolas Hamelin, appuyé par monsieur Sylvain Robert et résolu que le conseil :
- **demande** au Canadian National quelles sont les conditions relatives à l'instauration d'un système anti-sifflet dans le secteur Hervey-Jonction et qu'elle en est la faisabilité;
  - **envoie** une copie de la lettre reçue des citoyens à l'attention du Canadian National;
  - **demande** également au Canadian National quelles sont les conditions relatives à l'instauration d'un système anti-sifflet dans le périmètre urbain de Lac-aux-Sables.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

##### **4.2 Entériner contrat asphaltage devis de soumission # 2014-07-01**

**CONSIDÉRANT** les soumissions reçues pour le devis # 2014-07-01 :

<b>Soumissionnaire</b>	<b>Montant total avec taxes</b>
<i>Construction et pavage Portneuf inc.</i>	51 736,13 \$
<i>Lebel Asphalte 2008</i>	49 800,27 \$
<i>Asphalte R.V. inc.</i>	54 017,76 \$

- 2014-08-264 EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par monsieur Yvon Bourassa, appuyé par madame Dominique Lavallée et résolu que le conseil entérine le contrat octroyé à *Lebel Asphalte 2008* pour l'asphaltage de l'accotement de la rue Cloutier et une portion des rues Auguste-Lagacé et Côté pour un montant de 49 800,27 \$ incluant les taxes applicables.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

#### **4.3 Demandes 3<sup>e</sup> rang et chemin du lac-Huron**

**CONSIDÉRANT** les demandes déposées le 18 juillet 2014 pour diverses modifications dans les secteurs du 3<sup>e</sup> rang et du chemin du lac-Huron à proximité du pont par un groupe de propriétaires du secteur;

**2014-08-265**

**EN CONSÉQUENCE** il est proposé par madame Julie Ricard, appuyé par Yvon Bourassa et résolu que le conseil met à l'étude ces demandes de modifications relatives à la vitesse, le prolongement d'une glissière, un nouveau nom de rue, la collecte des déchets et de la récupération et le déneigement d'un secteur du 3<sup>e</sup> rang et demande aux officiers de soumettre des recommandations au conseil relativement aux conditions de faisabilité de ces demandes.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

#### **4.4 Aide financière pour les analyses d'eau 2013 – lac-Huron**

**CONSIDÉRANT** la demande de l'Association des résidents du lac Huron pour une aide financière de 290 \$ relative au programme RSVL pour l'année 2013;

**CONSIDÉRANT** que le lac-Huron est situé en aval du bassin versant du lac aux Sables;

**2014-08-266**

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par monsieur Nicolas Hamelin, appuyé par monsieur Réjean Gauthier et résolu que le conseil collabore avec l'association des résidents du lac Huron par une contribution de 145 \$ relativement aux frais d'analyses 2013 de la qualité de l'eau dans le cadre du programme de suivi volontaires des lacs (RSVL) du ministère du Développement Durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

#### **4.5 Création d'un groupe de travail sur la gestion des embarcations utilisant les rampes commerciales de mise à l'eau pour le lac aux Sables**

**CONSIDÉRANT** les discussions relatives à la gestion des embarcations sur le lac aux Sables;

**2014-08-267**

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par monsieur Nicolas Hamelin, appuyé par madame Dominique Lavallée et résolu que le conseil procède à la création d'un groupe de travail dont le mandat et les objectifs sont:

- Assurer la protection de la prise d'eau du réseau d'aqueduc du secteur Lac-aux-Sables, tout en utilisant d'une façon optimum les qualités de villégiature du lac, ainsi que la qualité de vie des riverains.

Le groupe de travail s'inspirera du rapport final du Comité de réflexion pour la protection du lac aux sables (2007) et du rapport et recommandations sur l'impact et la gestion future des embarcations à moteur à combustion sur le lac aux Sables

Le groupe sera composé de la façon suivante:

- Municipalité (maire et trois conseillers)
- Camping Le Relais : deux représentants
- Camping Lac-aux-Sables et Petite Rivière : un représentant
- Domaine Familial Grosleau : deux représentants
- ARPLAS : un représentant
- CCE : un représentant
- MADA : un représentant
- Garage G. Champagne : 1 représentant

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

#### **4.6 Demande au MTO d'installer un trottoir sur un côté de la rue pour la sécurité des citoyens sur le chemin St-Charles**

**CONSIDÉRANT** la demande de citoyens du secteur du chemin St-Charles;

**CONSIDÉRANT** que le chemin St-Charles est une portion de la route 153 sous la juridiction du Ministère des Transports du Québec et qu'un nombre considérable de véhicules y circulent;

**CONSIDÉRANT** que plusieurs citoyens et touristes pratiquent la marche dans ce secteur;

**CONSIDÉRANT** qu'il y a plusieurs personnes âgées et jeunes enfants;

**CONSIDÉRANT** que les véhicules qui y circulent ont souvent une vitesse supérieure à la limite permise et que cela peut compromettre la sécurité des piétons;

**CONSIDÉRANT** que la pratique de la marche à pied serait favorisée par ce type d'installation;

**2014-08-268**

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par madame Julie Ricard, appuyé par monsieur Sylvain Robert et résolu que le conseil demande au ministère des Transports d'installer, aux frais de ce dernier, un trottoir sur un côté du chemin Saint-Charles (route 153) notamment entre l'intersection du rang St-Georges jusqu'à l'église St-Léopold d'Hervey-Jonction.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

#### **4.7 Demande d'une rencontre avec le MFFP pour discuter de la présence grandissante des chevreuils**

**CONSIDÉRANT** la présence de plus en plus importante de chevreuils à proximité des secteurs bâtis du territoire;

**2014-08-269**

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par monsieur Nicolas Hamelin, appuyé par madame Julie Ricard et résolu que le conseil demande une rencontre avec la Direction de la protection de la faune de la Mauricie-Centre-du-Québec du Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP) pour discuter de cette situation relative à la présence grandissante des chevreuils.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.



#### **4.8 Suivi demande 60, rue Bourassa**

**CONSIDÉRANT** la résolution 2014-06-185;

**CONSIDÉRANT** la visite sur les lieux par le maire et le directeur des travaux publics pour évaluer la situation;

**CONSIDÉRANT** que le propriétaire accepte de défrayer tous les coûts relatifs au déplacement de la borne-fontaine advenant une entente;

**2014-08-270**

**EN CONSÉQUENCE**, Il est proposé par madame Julie Ricard, appuyé par madame Dominique Lavallée et résolu que le conseil demande aux officiers de préparer une estimation de tous les coûts relatifs pour la relocalisation de la borne-fontaine à proximité du 60, rue Bourassa. Le propriétaire devra approuver les coûts et signer l'entente relative avant la réalisation des travaux en 2015. Une description technique devra être préparée par un arpenteur pour l'établissement d'une servitude. De plus, la nouvelle localisation devra être approuvée par le service incendie.

Adopté à l'unanimité des conseillers

### **5. AMÉNAGEMENT, URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE**

#### **5.1 Plan suggestif aménagement PPVM et bavard silencieux**

**CONSIDÉRANT** l'étude de réaménagement de la rue Sainte-Marie et des améliorations apportées au quai municipal depuis les dernières années;

**CONSIDÉRANT** l'installation saisonnière en période estivale du bloc sanitaire mobile;

**CONSIDÉRANT** la réglementation relative à la revégétalisation des rives;

**2014-08-271**

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par monsieur Réjan Gauthier, appuyé par monsieur Nicolas Hamelin et résolu que le conseil demande la réalisation d'un plan suggestif d'aménagement du parc de la Pointe du Vieux-Moulin et du secteur du bavard silencieux à l'entrée du quai municipal de la rue Sainte-Marie. Ce plan sera déposé à une séance ultérieure du conseil pour réalisation en 2015.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

#### **5.2 Demande de dérogation mineure – 180, chemin des Bois-Francis**

Les membres du conseil prennent connaissance de la demande de dérogation mineure, # 2014-0135 concernant le 180, chemin des Bois-Francis et plus précisément sur le lot 6-10 soumise par Solution Construction inc.

Relativement aux articles 7.8 et 21.2 du règlement de zonage #2013-518, cette demande vise:

- Demande l'abaissement de la marge de recul par rapport à la ligne des hautes eaux d'un cours d'eau à une distance inférieure à 12 mètres pour l'implantation d'une partie d'un nouveau bâtiment principal à 7,65 m et 9,7 m et d'une partie de galerie à 6,7 m et 10 m;

Après avoir pris connaissance de l'avis adopté unanimement et donné par le comité consultatif d'urbanisme recommandant de refuser la dérogation.

La parole est donnée à toute personne désirant se faire entendre.

Monsieur Vincent Drolet, représentant de Solution Construction inc. n'est pas présent dans l'assemblée.

Après délibération du conseil,

**CONSIDÉRANT** l'importance de protéger les cours d'eau et les lacs;

**CONSIDÉRANT** la configuration du terrain;

**CONSIDÉRANT** qu'il n'y a pas de préjudice au voisin;

**CONSIDÉRANT** qu'il n'y a pas de préjudice sérieux au demandeur;

**CONSIDÉRANT** qu'il est possible de repositionner le bâtiment en diminuant la demande de dérogation;

**CONSIDÉRANT** que le bâtiment projeté est d'une largeur totale de 15 mètres alors que la norme exige une façade minimale de 7 mètres;

**CONSIDÉRANT** que le bâtiment projeté peut être modifié pour respecter la réglementation;

**2014-08-272**

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par monsieur Réjean Gauthier, appuyé par monsieur Yvon Bourassa et résolu que le conseil refuse la demande tel que déposée pour la dérogation # 2014-0135 pour le 180, chemin de Bois-Francis (lot 6-10) déposée par Solution Construction inc, mais accepte l'abaissement de la marge de recul par rapport à la ligne des hautes eaux si le bâtiment principal proposé selon les plans fournis à la demande est implanté à 3 mètres de la ligne latérale gauche au lieu de 6,10 mètres.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

### **5.3 Demande de dérogation mineure – 1340, chemin Ste-Marie**

**2014-08-273**

Il est proposé par monsieur Nicolas Hamelin, appuyé par madame Dominique Lavallée et résolu que le conseil reporte à une séance ultérieure la demande de dérogation # 2014-0191 pour le 1340, chemin Sainte-Marie déposée par madame Renée Henry. Madame Katy Bacon rencontrera le demandeur.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

#### **5.4 Demande de droit de passage site de l'ancien site d'enfouissement**

**CONSIDÉRANT** la demande reçue;

**2013-08-274**

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par monsieur Réjean Gauthier, appuyé par monsieur Nicolas Hamelin et résolu que le conseil procède aux vérifications juridiques et légales nécessaires avant de rendre une décision dans ce dossier et demande à la directrice générale de rencontrer le promoteur afin de présenter les différentes options possibles pour cette demande.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

### **6. LOISIRS, CULTURE, SANTÉ ET BIEN-ÊTRE**

#### **6.1 Nomination Gala reconnaissance Chambre de commerce de Mékinac**

*Pour la présentation de ce point, madame Julie Ricard et monsieur Nicolas Hamelin se retirent de la présente discussion en raison de conflits d'intérêt.*

**CONSIDÉRANT** que la Chambre de commerce de Mékinac tient depuis plusieurs années un gala reconnaissance afin d'honorer les entreprises d'ici, de reconnaître leurs efforts et de souligner leurs réalisations;

**CONSIDÉRANT** la présentation des prix coup de cœur des municipalités permettant de décerner un prix spécial à une entreprise s'étant démarquée au cours des dernières années.

**2014-08-275**

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par madame Dominique Lavallée, appuyé par monsieur Réjean Gauthier et résolu que le conseil municipal de Lac-aux-Sables honore, cette année, dans la catégorie « Prix Coup de cœur », l'entreprise Société Coopérative agricole St-Ubalde (Unimat) dans le cadre du Gala Reconnaissance 2014 de la Chambre de commerce de Mékinac. Le conseil présente toutes ses félicitations aux dirigeants de l'entreprise. Il est de plus résolu de procéder à l'achat de 6 billets pour la soirée du 21 novembre et de payer une somme de 100 \$ pour l'inscription.

ADOPTÉE à la majorité des conseillers (4).

*Madame Julie Ricard et monsieur Nicolas Hamelin reprennent leur siège.*

### **7. AUTRES SUJETS**

#### **7.1 Demande d'aide financière**

*(aucune demande)*

## **7.2 Avis de motion de félicitation organisation Journée Canots/Kayaks**

**2014-08-276**

Le maire donne avis de motion de félicitations auquel s'associent les membres du conseil municipal aux membres du comité organisateur de la Journée Canots/Kayaks de l'ARPLAS du 2 août dernier. Vingt-cinq embarcations ont été dénombrées lors de l'activité et la belle température a ravi la cinquantaine de participants. Bravo.

## **7.3 Avis de motion de félicitation Jean-Sébastien Auger**

**2014-08-277**

Le maire donne avis de motion de félicitations auquel s'associent les membres du conseil municipal à Jean-Sébastien Auger, de Lac-aux-Sables, qui a grandement contribué à l'impressionnante récolte de 27 médailles de la délégation de la Mauricie aux Jeux du Québec 2014, en décrochant cinq médailles à lui seul! L'athlète des Olympiques spéciaux a remporté une médaille d'or au lancer du poids et quatre médailles d'argent lors des autres épreuves auxquelles il a pris part, soient le 100 mètres, le 400 m, le saut en longueur et le relais en équipe 4X100m. Bravo!

## **7.4 Varia**

### **7.4.1 Support candidature Comité Arts et Culture**

**2014-08-278**

Il est proposé par madame Dominique Lavallée, appuyé par monsieur Yvon Bourassa et résolu que le conseil appuie les projets de candidature proposés par le comité Arts et Culture dans le cadre du processus d'appel de dossiers pour la 16<sup>e</sup> édition de l'événement Arts Excellence de Culture Mauricie qui se déroulera le 20 novembre 2014, notamment:

- Initiative culturelle pour l'adoption d'une politique culturelle;
- Initiative en patrimoine de l'année: Soulignement du 100<sup>e</sup> anniversaire du premier train Transcontinental reliant Hervey-Jonction à Amos en Abitibi et Exposition des répliques de bâtiments secteur Hervey-Jonction

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

## **7.5 Période de questions – Parole à l'assemblée**

Début : 20 h 35

Fin : 20 h 55

## **7.6 Levée de l'assemblée**

**2014-08-279**

Les sujets à l'ordre du jour ayant tous été épuisés, il est proposé par monsieur Réjean Gauthier, appuyé par monsieur Yvon Bourassa et résolu que la séance soit levée à 20h 56.

---

**ORDRE DU JOUR**  
**SÉANCE ORDINAIRE DU 2 SEPTEMBRE 2014**

**1. Administration de la municipalité**

- 1.1 Ouverture de l'assemblée
- 1.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 1.3 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 12 août 2014
- 1.4 Dépôt du bordereau de correspondance
- 1.5 Première période de questions – Parole à l'assemblée (15 minutes)
- 1.6 Assurance automobile (avis de réclamation)

**2. Trésorerie**

- 2.1 Bordereau des dépenses du mois de septembre 2014
- 2.2 Engagement de crédits
- 2.3 Autorisation frais de remboursement élus, août 2014

**3. Sécurité publique**

- 3.1 Engagements de crédits
- 3.2 Achat borne fontaine sèche

**4. Transport, Hygiène du milieu et Environnement**

- 4.1 Appel d'offres public déneigement chemins municipaux
- 4.2 Demande de soumission sur invitation déneigement chemin du lac-du-Missionnaire
- 4.3 Adjudication de contrat déneigement des cours municipales 2014-2017
- 4.4 Autorisation de paiement facture firme Pluritec
- 4.5 Demandes 3<sup>e</sup> rang et chemin du lac-Huron
- 4.6 Autorisation de travaux
- 4.7 Aide financière – aide au déneigement – Chemin du Lac-Simon

**5. Aménagement, Urbanisme et mise en valeur du territoire**

- 5.1 30, chemin du lac-du-Missionnaire
- 5.2 Demande de dérogation mineure – 1340, chemin Ste-Marie
- 5.3 Appui CPTAQ – Les Entreprises F. Fugère – lots 90-p et 91-p
- 5.4 Résidence des Sablois - Affichage

**6. Loisirs et culture, Santé et bien-être**

- 6.1 Tournée de visibilité - Personnes Aidantes
- 6.2 Terrain de pétanque

**7. Autres sujets**

- 7.1 Demande d'aide financière
- 7.2 Avis de motion de félicitations Rallye Lac-aux-Sables 2014
- 7.3 Avis de motion de félicitations Fête Estivale 2014
- 7.4 Varia
- 7.5 Période de questions – Parole à l'assemblée
- 7.6 Levée de l'assemblée

-----

Séance ordinaire de ce conseil, tenue à Lac-aux-Sables, à 19 heures 30 minutes, le 2<sup>e</sup> jour du mois de septembre deux mille quatorze (2 septembre 2014), à la salle municipale de Lac-aux-Sables, 820, rue Saint-Alphonse.

À laquelle sont présents les membres du conseil :

Monsieur Jean-Claude Tessier, maire  
Madame Julie Ricard, conseillère  
Monsieur Nicolas Hamelin, conseiller  
Monsieur Yvon Bourassa, conseillère  
Monsieur Sylvain Robert, conseiller  
Monsieur Réjean Gauthier, conseiller  
Madame Dominique Lavallée, conseillère

Tous membres du conseil et formant quorum.

## **1. ADMINISTRATION DE LA MUNICIPALITÉ**

### **1.1 Ouverture de l'assemblée**

La session est ouverte à dix-neuf heures trente minutes (19h30), sous la présidence de monsieur Jean-Claude Tessier, maire. Madame Valérie Cloutier, directrice générale et secrétaire-trésorière, agit à titre de secrétaire de l'assemblée.

### **1.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Monsieur Tessier fait la lecture de l'ordre du jour.

**2014-09-280**

Il est proposé par monsieur Réjean Gauthier, appuyé par madame Dominique Lavallée et résolu que le conseil adopte l'ordre du jour de la séance du 2 septembre 2014 en ajoutant les points suivants :

- 1.7 Maîtriser vos dossiers municipaux
- 1.8 Salon équipements travaux publics APOM
- 1.9 Achat de logiciels par la MRC de Mékinac
- 4.6 Enlever le point 4.6
- 4.8 Avis de motion règlement permettant la circulation des VHR
  - 7.4.1 Scouts Mikinac

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

### **1.3 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire de 12 août 2014**

**CONSIDÉRANT** que le procès-verbal de la séance ordinaire du 12 août 2014 a été remis aux élus avant la présente session;

**CONSIDÉRANT** que les membres du conseil reconnaissent l'avoir reçu et lu;

**2014-9-281**

**EN CONSÉQUENCE** Il est proposé par monsieur Nicolas Hamelin, appuyé par monsieur Réjean Gauthier et résolu que ce procès-verbal soit adopté tel que rédigé.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

#### **1.4 Dépôt du bordereau de correspondance**

**CONSIDÉRANT** le dépôt et la lecture du bordereau de correspondance du mois septembre 2014, faisant état de la correspondance reçue au cours du mois d'août 2014 et devant être présentée au conseil;

**2014-9-282**

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par madame Dominique Lavallée, appuyé par monsieur Yvon Bourassa et résolu que le conseil municipal accepte le dépôt du bordereau de correspondance de septembre 2014.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

#### **1.5 Première période de questions – Parole à l'assemblée**

Début : 19 h 40

Fin : 19 h 43

#### **1.6 Assurance automobile (avis de réclamation)**

**CONSIDÉRANT** la résolution 2014-06-175;

**CONSIDÉRANT** qu'une demande reçue est conforme à cette résolution;

**CONSIDÉRANT** la signature de la quittance pour ce dossier;

**2014-09-283**

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par monsieur Sylvain Robert, appuyé par monsieur Yvon Bourassa et résolu que le conseil autorise le remboursement final de l'avis de réclamation de monsieur Marcel Genest pour un montant de 789,18 \$ taxes incluses selon la facture soumise.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers

#### **1.7 Maîtriser vos dossiers municipaux**

**2014-09-284**

Il est proposé par monsieur Réjean Gauthier, appuyé par madame Dominique Lavallée et résolu de permettre l'inscription de trois élus à la formation Maîtriser vos dossiers municipaux qui aura lieu à Saint-Étienne des Grès le 15 novembre prochain pour un montant total de 750 \$ plus les taxes applicables.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers

#### **1.8 Salon équipements travaux publics APOM**

**2014-09-285**

Il est proposé par monsieur Réjean Gauthier, appuyé par madame Julie Ricard et résolu de permettre l'inscription de deux élus et du directeur des travaux publics au salon des fournisseurs de l'APOM le 5 septembre prochain à Asbestos pour un montant total de 100 \$ plus les taxes applicables.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers

## **1.9 Achat de logiciels par la MRC de Mékinac**

**CONSIDÉRANT** l'information reçue relative au paiement d'une somme de 83 719 \$ incluant les taxes applicables qui sera payée par les surplus accumulés de la MRC de Mékinac afin de migrer le logiciel de SMI vers PG solutions suite au rachat de ce fournisseur;

**CONSIDÉRANT** que la municipalité de Lac-aux-Sables trouve que cette somme est importante pour migrer vers un nouveau logiciel alors que la MRC était avec ce fournisseur auparavant;

**CONSIDÉRANT** que PG Solutions devra mettre à niveau le logiciel d'évaluation afin qu'il rencontre les nouvelles normes en évaluation;

**2014-09-286**

**EN CONSÉQUENCE** il est proposé par monsieur Nicolas Hamelin, appuyé par monsieur Sylvain Robert et résolu que le conseil de la municipalité de Lac-aux-Sables demande à la MRC de Mékinac que lors de futurs achats de logiciels pour la MRC de Mékinac qui auront un effet sur le choix de logiciels des municipalités du territoire ou qui seront utilisés par les employés municipaux, de voir à faire au moins une rencontre de travail avec des officiers municipaux concernés par le choix afin que ceux-ci puissent intervenir au sujet du choix du logiciel. De voir à ce que le choix des logiciels soit fait non seulement sur le principe du plus bas coût mais également sur les fonctionnalités du logiciel et de la facilité d'utilisation.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers

## **2. TRÉSORERIE**

### **2.1 Bordereau des dépenses**

**CONSIDÉRANT** que la liste des comptes, ainsi que toutes les factures du mois ont été vérifiées par madame Dominique Lavallée et par monsieur Nicolas Hamelin;

**CONSIDÉRANT** que tous les conseillers ont à leur disposition la liste des comptes à payer pour vérification;

**2014-09-287**

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par monsieur Nicolas Hamelin, appuyé par madame Dominique Lavallée et résolu que les comptes présentés dans la liste suggérée des paiements au 31 août 2014, au montant de 117 092,07 \$, soient approuvés et payés et d'entériner les dépenses pré-autorisées au montant de 60 989,74 \$.

*Je soussignée, certifie par la présente, qu'il y a des crédits suffisants pour les dépenses décrétées dans la liste des comptes au 31 août 2014.*

---

*Valérie Cloutier, OMA  
Directrice générale et Secrétaire-trésorière*

### **2.2 Engagement de crédits**



2014-9-288

Il est proposé par monsieur Yvon Bourassa, appuyé par monsieur Sylvain Robert et résolu que les engagements de crédits suivants soient adoptés :

### 1. Voirie

Description	Montant	Budget
Épandage d'abat-poussière chemin Tawachiche et autres tronçons	9 700 \$	Budget matériel voirie

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

### 2.3 Autorisation frais de remboursement élus, septembre 2014

Les élus déclarent n'avoir pas de frais de déplacements pour le mois d'août 2014.

## 3. SÉCURITÉ PUBLIQUE

### 3.1 Engagements de crédits

Il est proposé par madame Julie Ricard, appuyé par monsieur Réjean Gauthier et résolu que le conseil adopte les engagements de crédits suivants :

#### 1. Sécurité Incendie

Description	Montant	Budget
Achat de boyaux (6 x 1'' ¾ et 2'' ½) et de mousse	4 750 \$	Budget pièces et acc.-Camion incendie
Amplificateur de voix	2 500 \$	Budget immobilisation incendie 2014

#### 2. Sécurité civile (premiers répondants)

Description	Montant	Budget
Matériel PR, électrodes pour défibrillateur cardiaque, vêtements isolés interventions d'hiver	3 000 \$	Budget matériel PR
Formation	345 \$	Budget formation PR

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers

### 3.2 Achat borne fontaine sèche

CONSIDÉRANT les soumissions reçues pour l'acquisition du borne fontaine sèche;

<u>Soumissionnaire</u>	<u>Montant avant taxes</u>
L'Arsenal	18 785,00 \$
Nemo	15 220,00 \$

**2014-09-289**

**EN CONSÉQUENCE** il est proposé par madame Dominique Lavallée, appuyé par madame Julie Ricard et résolu que le conseil autorise l'achat d'une borne fontaine sèche au montant de 17 499,20 \$ taxes incluses auprès de l'entreprise Nemo.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers

### **3.3 Dépôt démission directeur incendie**

La municipalité de Notre-Dame-de-Montauban qui est la municipalité mandataire pour l'entente intermunicipale pour l'application du schéma de couverture de risques en incendie, a informé les maires des municipalités de Sainte-Thècle et de Lac-aux-Sables et informe le conseil de la démission du directeur-incendie monsieur Maxime Poulin-Grenier. Monsieur Poulin quittera ses fonctions le 12 septembre prochain.

## **4. TRANSPORT, HYGIÈNE DU MILIEU ET ENVIRONNEMENT**

### **4.1 Appel d'offres public déneigement chemin municipaux**

**CONSIDÉRANT** le document, relatif à l'appel d'offres pour le déneigement des chemins municipaux, présenté aux conseillers messieurs Sylvain Robert et Yvon Bourassa, porte-paroles de la voirie et au maire;

**CONSIDÉRANT** la publication de l'avis public d'appel d'offres dans le Nouvelliste le 22 août 2014;

**2014-09-290**

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par monsieur Yvon Bourassa, appuyé par monsieur Sylvain Robert et résolu que la municipalité entérine le document d'appel d'offres # 2014-08-03 pour le déneigement des chemins municipaux tel que publié sur le système électronique d'appel d'offres (SÉAO). L'ouverture des soumissions se fera le 11 septembre prochain.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

### **4.2 Demande de soumission sur invitation déneigement chemin du lac-du-Missionnaire**

**CONSIDÉRANT** la rencontre avec les conseillers messieurs Sylvain Robert et Yvon Bourassa, porte-paroles de la voirie et le maire relative à l'appel d'offres sur invitation pour le déneigement du chemin du lac-du-missionnaire;

**2014-09-291**

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par monsieur Nicolas Hamelin, appuyé par monsieur Réjean Gauthier et résolu que la municipalité entérine le document d'appel d'offres pour la soumission sur invitation portant le # 2014-08-02, préparé par la directrice générale et le directeur des Travaux publics pour le déneigement du chemin du Lac-du-missionnaire. L'ouverture des soumissions se fera le 8 septembre prochain.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

#### **4.3 Adjudication de contrat déneigement des cours municipales 2014-2017**

**CONSIDÉRANT** le document de soumission sur invitation # 2014-08-01 pour le déneigement des cours municipales;

**CONSIDÉRANT** les soumissions reçues;

Soumissionnaire	Montant incluant les taxes
Construck'Art	11 727,45 \$
Les Entreprises F. Fugère	16 287,35 \$
Les Entreprises St-Ubald	N'a pas déposé
Michel Gauthier	N'a pas pris possession du document

**2014-09-292**

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par monsieur Nicolas Hamelin, appuyé par monsieur Yvon Bourassa et résolu que la municipalité octroie le contrat de déneigement des cours municipales au plus bas soumissionnaire soit Construck'Art pour un montant total de 11 727,45 \$ taxes incluses pour les saisons 2014-2015, 2015-2016 et 2016-2017.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

#### **4.4 Autorisation de paiement facture firme Pluritec**

**CONSIDÉRANT** la fin des travaux d'assainissement des eaux usées par bassins aérés;

**CONSIDÉRANT** la reddition des comptes du programme FIMR;

**2014-09-293**

**EN CONSÉQUENCE** Il est proposé par madame Dominique Lavallée, appuyé par monsieur Yvon Bourassa et résolu que la municipalité autorise le paiement de la facture 11736-13 à la Firme Pluritec au montant de 8 956,55 \$ relativement à la dernière portion des travaux de surveillance de chantier.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

#### **4.5 Demandes 3<sup>e</sup> rang et chemin du lac-Huron**

**CONSIDÉRANT** la lettre reçue des propriétaires de futures résidences sur un chemin privé près de l'intersection du 3<sup>e</sup> rang;

**CONSIDÉRANT** le développement de ce secteur;

**2014-09-294**

**EN CONSÉQUENCE** il est proposé par monsieur Réjean Gauthier, appuyé par madame Dominique Lavallée et résolu que la municipalité :

- AUTORISE le déplacement de la pancarte limitant la vitesse à 50 km/h à partir du pont sur le chemin du lac-Huron conformément au règlement # 2008-478;

- AUTORISE l'installation d'un prolongement du garde-fou pour couvrir l'intersection du 3e rang sur le chemin du lac-Huron;

- EFFECTUE les services suivants lorsqu'une résidence y sera habitée à l'année :

- Cueillette des ordures ménagères à l'intersection du 3e rang et du chemin privé lorsque la cueillette s'effectue à la semaine soit de la première semaine de mai à la dernière semaine d'octobre;
- Cueillette des ordures ménagères à l'intersection du chemin du lac-Huron et du 3e rang lorsque la cueillette s'effectue aux deux semaines soit du début novembre à la fin avril;
- Cueillette du recyclage sera effectuée à l'intersection du chemin du lac-Huron et du 3ième rang ;
- La municipalité installera un bac 1 100 litres comme point de cueillette commun pour les ordures ménagères et fournira deux bacs de recyclage;
- La municipalité verra à aménager le point de cueillette à l'intersection du 3<sup>e</sup> rang et du chemin du lac-Huron et les propriétaires verront à aménager celui à l'intersection du chemin privé;
- Le déneigement du 3<sup>e</sup> rang jusqu'à l'entrée du chemin privé sera effectué lorsqu'il y aura une résidence habitée à l'année. Les propriétaires devront voir à ce qu'une virée conforme aux normes selon la réglementation soit aménagée pour permettre le service.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

#### **4.6 Autorisation de travaux**

*Point abrogé*

#### **4.7 Aide financière – aide au déneigement – Chemin du Lac-Simon**

**CONSIDÉRANT** que la demande déposée pour la portion du chemin du lac-Simon, coté sud (lots 25-1 et 26-1-p) est conforme à la politique d'aide au déneigement des chemins privés;

**2014-09-295**

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par monsieur Yvon Bourassa, appuyé par monsieur Nicolas Hamelin et résolu d'accepter la demande et de verser, selon la politique d'aide au déneigement, la somme de 288 \$ pour la saison 2013-2014 pour la portion du chemin du lac Simon, coté Sud (0,48 km), représentée par monsieur Jean-Claude Bégin et madame Ghislaine Ravary.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

#### **4.8 Avis de motion règlement permettant la circulation des VHR**

Yvon Bourassa donne avis de motion que le conseil étudiera et adoptera s'il y a lieu à une séance ultérieure un règlement permettant la circulation des VHR afin d'ajouter un tronçon sur le chemin du lac-du-Missionnaire.

## **5. AMÉNAGEMENT, URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE**

### **5.1 30, chemin du lac-du-Missionnaire**

**CONSIDÉRANT** les avis transmis par le service d'urbanisme et d'environnement et les plaintes reçues relativement à un usage d'exploitation commerciale non-autorisé par l'ancien et le nouveau règlement de zonage;

**CONSIDÉRANT** la rencontre du maire avec l'exploitant de l'entreprise d'excavation;

**2014-09-296**

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par monsieur Réjean Gauthier, appuyé par monsieur Nicolas Hamelin et résolu que le conseil municipal accorde un délai jusqu'au 30 septembre 2014 pour régulariser selon la réglementation, la situation au 30, chemin du lac-du-missionnaire.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

### **5.2 Demande de dérogation mineure – 1340, chemin Ste-Marie**

**CONSIDÉRANT** les nouvelles propositions déposées par les propriétaires suite à la résolution # 2014-08-273;

**2014-09-297**

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par madame Dominique Lavallée, appuyé par madame Julie Ricard et résolu que la municipalité soumette les propositions au comité consultatif d'urbanisme pour obtenir une recommandation sur cette demande de dérogation mineure modifiée du 1340, chemin Ste-Marie.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

### **5.3 Appui CPTAQ – Les Entreprises F. Fugère – lots 90-p et 91-p**

**ATTENDU QUE** les lots visés par la présente demande ont déjà été l'objet d'une décision de la part de la Commission aux dossiers 35010-353838 et 403517;

**ATTENDU QUE** la superficie visée à la présente demande est comparable à la superficie de la décision ci-dessus nommée;

**ATTENDU QUE** l'autorisation ici demandée n'aura aucun impact négatif sur les activités agricoles existantes ou futures des lots visés par la demande compte tenu que ces derniers sont déjà utilisés à des fins de prélèvement de sol arable, ni sur celles des lots voisins;

**ATTENDU QUE** la proximité des résidences voisines est suffisamment grande, qu'elle ne représente pas un obstacle et que la présente demande n'augmentera pas cette difficulté;

**ATTENDU QU'**il n'y a aucun autre terrain de disponible hors de la zone agricole pour l'utilisation que souhaite en faire le propriétaire et que l'autorisation ici recherchée n'aura aucun impact négatif sur l'agriculture existante dans ce secteur;

**ATTENDU QUE** la grande distance, qui sépare les bâtiments agricoles les plus près des terrains visés par la demande, n'aura aucun impact négatif sur l'homogénéité de l'exploitation agricole du territoire;

**ATTENDU QUE** la présente demande n'aura aucun impact négatif sur la préservation pour l'agriculture des ressources eau et sol sur le territoire de la municipalité et dans la région;

**ATTENDU QUE** la présente demande ne diminuera pas de façon significative la constitution de propriétés foncières dont la superficie est suffisante pour y pratiquer l'agriculture;

**ATTENDU QUE** la demande est conforme à la réglementation municipale actuellement en vigueur;

**2014-09-298**

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par monsieur Nicolas Hamelin, appuyé par monsieur Réjean Gauthier et résolu que le conseil de la municipalité de la Paroisse de Lac-aux-Sables approuve et appuie la demande de septembre 2014 pour le renouvellement d'autorisation déposée par Les Entreprises F. Fugère inc, auprès de la Commission de la protection du territoire agricole du Québec pour le prélèvement de sol arable sur les lots 90-p et 91-p, du rang III Price.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

#### **5.4 Résidence des Sablois – Affichage**

**CONSIDÉRANT** la demande d'affichage de la Résidence des Sablois;

**CONSIDÉRANT** que cette propriété est enclavée et que le droit de passage est situé entre le bureau municipal et le 790, rue St-Alphonse;

**CONSIDÉRANT** la localisation potentielle discutée pour une enseigne suite à la rencontre du conseil du mois d'août 2014;

**2014-09-299**

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par madame Dominique Lavallée, appuyé par madame Julie Ricard et résolu que la municipalité autorise la Résidence des Sablois à procéder à l'installation d'une enseigne à proximité du bureau municipal en bordure de la rue St-Alphonse près de la limite de propriété du 790, rue St-Alphonse pour les besoins d'identification de la résidence. Le conseil autorise le service d'urbanisme à émettre une certification d'autorisation pour cette enseigne en fonction de la présente résolution.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

## **6. LOISIRS ET CULTURE**

### **6.1 Tournée de visibilité - Personnes Aidantes**

**CONSIDÉRANT** la politique MADA;

**CONSIDÉRANT** que l'Association des Personnes Aidantes de la Vallée-de-la-Batiscan est un organisme communautaire à but non lucratif;

**CONSIDÉRANT** les règlements relatifs au colportage 1993-254 et 2006-446;

**2014-09-300**

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par monsieur Yvon Bourassa, appuyé par madame Julie Ricard et résolu que la municipalité de Lac-aux-Sables autorise l'Association des Personnes Aidantes de la Vallée-de-la-Batiscan à effectuer une tournée de visibilité dans la municipalité du Lac-aux-Sables durant le mois de septembre et que la présente résolution est assimilable à un permis de colportage. Ce porte-à-porte dans les maisons permettra aux gens d'obtenir de l'information sur les services de cet organisme.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

#### **6.1 Terrain de pétanque**

**CONSIDÉRANT** la réponse reçue de la FADOQ Lac-aux-Sables sur l'utilisation du jeu de pétanque à leur installation derrière la caisse;

**2014-09-301**

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par monsieur Nicolas Hamelin, appuyé par monsieur Sylvain Robert et résolu que la municipalité de Lac-aux-Sables autorise le directeur des Travaux publics à procéder à la mise en place d'un terrain de pétanques dans le stationnement du parc Louis-Philippe-Fugère, plus précisément, à gauche (coté chalet) dans le stationnement accessible par la rue Genest. Les travaux seront exécutés par le service des travaux publics selon les recommandations faites par le conseil municipal et un budget de 1 000 \$ est octroyé pour ce projet.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers

### **7. AUTRES SUJETS**

#### **7.1 Demande d'aide financière**

*Aucun point*

#### **7.2 Avis de motion de félicitations Rallye Lac-aux-Sables 2014**

**2014-09-302**

Le maire donne avis de motion de félicitations auquel s'associent les membres du conseil municipal, aux membres du comité organisateur du Rallye Lac-aux-Sables pour l'activité tenue le 16 août dernier. Vingt-et-une équipes ont pris le départ. Un grand merci également à toutes les personnes bénévoles et à la FADOQ Hervey-Jonction pour leur implication à la réussite de ce Rallye.

#### **7.3 Avis de motion de félicitations Fête Estivale 2014**

**2014-09-303**

Le maire donne avis de motion de félicitations auquel s'associent les membres du conseil municipal, aux membres du comité organisateur des festivités de la Fête Estivale qui se sont déroulées du 14 au 17 août dernier. Un merci spécial pour l'envolée de ballons lumineux soulignant le 115<sup>e</sup> anniversaire de la municipalité. Félicitations!

#### **7.4 Varia**

#### **7.4.1 Scouts Mikinac**

**CONSIDÉRANT** la demande déposée par l'organisation Scouts Mikinac;

**CONSIDÉRANT** que la municipalité de Lac-aux-Sables vient de recevoir une réponse à une demande de subvention à Développement Économique Canada pour des travaux majeurs qui auront lieu dans les locaux du 830, rue Auguste-Lagacé;

**CONSIDÉRANT** que les locaux seront inadmissibles jusqu'à la fin août 2015;

**2014-09-304**

**EN CONSÉQUENCE** il est proposé par madame Dominique Lavallée, appuyé par monsieur Nicolas Hamelin et résolu que le conseil informe l'organisation Scouts Mikinac qu'elle ne pourra utiliser les locaux situés dans le secteur Hervey-Jonction pour la prochaine année. Le conseil municipal réétudiera la demande à l'automne 2015.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers

#### **7.5 Période de questions – Parole à l'assemblée**

Début : 20 h 14

Fin : 20 h 34

#### **7.6 Levée de l'assemblée**

**2014-09-305**

Les sujets à l'ordre du jour ayant tous été épuisés, il est proposé par monsieur Nicolas Hamelin appuyé par monsieur Sylvain Robert et résolu que la séance soit levée à 20 h 35.

---

### **ORDRE DU JOUR SÉANCE ORDINAIRE DU 7 OCTOBRE 2014**

#### **1. Administration de la municipalité**

- 1.1 Ouverture de l'assemblée
- 1.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 1.3 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 2 septembre 2014
- 1.4 Dépôt du bordereau de correspondance
- 1.5 Première période de questions – Parole à l'assemblée (15 minutes)
- 1.6 Dépôt et adoption des états financiers audités au 31 décembre 2013
- 1.7 Assurance avis de fermeture de dossier, 200, rue Bourassa
- 1.8 Nomination procureur dossier tribunal administratif
- 1.9 Renouvellement contrat assurance collective octobre 2014 à septembre 2015
- 1.10 Signature protocole contribution financière programme IIL, DEC Canada
- 1.11 Formation Réseau-biblio / Réseau en folie



## **2. Trésorerie**

- 2.1 Bordereau des dépenses du mois de septembre 2014
- 2.2 Engagement de crédits
- 2.3 Autorisation frais de remboursement élus, septembre 2014

## **3. Sécurité publique**

- 3.1 Soulignement du 20<sup>e</sup> anniversaire du service des premiers répondants
- 3.2 Dépôt lettre service de sécurité incendie

## **4. Transport, Hygiène du milieu et Environnement**

- 4.1 Dépôt reddition de comptes pour le programme d'aide à l'entretien du réseau routier local 2013
- 4.2 Adjudication de contrat déneigement chemin municipaux
- 4.3 Adjudication de contrat déneigement chemin du lac-du-Missionnaire
- 4.4 Autorisation de travaux
- 4.5 Avis de motion - règlement modifiant la vitesse de circulation sur certains chemins municipaux
- 4.6 RGMRM, Orientation vidange petit camion et vidange fosses septiques
- 4.7 Enseigne publicitaire 811, rue Veillette
- 4.8 Orientation dossier 60, rue Bourassa
- 4.9 Demande d'aide financière politique de déneigement des chemins privés chemins Tangara et Sittelles
- 4.10 Appel d'offres soumission véhicules municipaux
- 4.11 Programme d'aide amélioration du réseau routier local
- 4.12 Autorisation de signature 140, chemin du lac Ste-Anne - Installation U.V.

## **5. Aménagement, Urbanisme et mise en valeur du territoire**

- 5.1 30, chemin du lac-du-Missionnaire exploitation commerciale
- 5.2 Demande de dérogation mineure – 1340, chemin Ste-Marie
- 5.3 Demande de dérogation mineure – 900, chemin du Lac-à-la-Roche
- 5.4 Demande de dérogation mineure – 365, chemin des Mélézes
- 5.5 Renouvellement cotisation Chambre des commerces de Mékinac
- 5.6 Nomination commission de l'assemblée de consultation pour élevage porcin

## **6. Loisirs et culture, Santé et bien-être**

- 6.1 Avis de motion - règlement régissant la location des salles
- 6.2 Dépôt des prévisions budgétaire 2014 OMH Lac-aux-Sables
- 6.3 Soumission pour travaux salle communautaire Hervey-Jonction

## **7. Autres sujets**

- 7.1 Demande d'aide financière
  - 7.1.1 Demande Club de golf le St-Rémi

- 7.2 75<sup>e</sup> anniversaire du Cercle des fermières de Lac-aux-Sables
- 7.3 Avis de motion de félicitations Journées de la Culture 2014
- 7.4 Avis de sympathies - Maire d'Amos
- 7.5 Varia
- 7.6 Période de questions – Parole à l'assemblée
- 7.7 Levée de l'assemblée

-----

Séance ordinaire de ce conseil, tenue à Lac-aux-Sables, à 19 heures 30 minutes, le 7<sup>e</sup> jour du mois d'octobre deux mille quatorze (7 octobre 2014), à la salle municipale de Lac-aux-Sables, 820, rue Saint-Alphonse.

À laquelle sont présents les membres du conseil :

Monsieur Jean-Claude Tessier, maire  
Madame Julie Ricard, conseillère  
Monsieur Nicolas Hamelin, conseiller  
Monsieur Yvon Bourassa, conseillère  
Monsieur Réjean Gauthier, conseiller  
Madame Dominique Lavallée, conseillère

Tous membres du conseil et formant quorum.

Monsieur Sylvain Robert, conseiller est absent

## **1. ADMINISTRATION DE LA MUNICIPALITÉ**

### **1.1 Ouverture de l'assemblée**

La session est ouverte à dix-neuf heures trente minutes (19h30), sous la présidence de monsieur Jean-Claude Tessier, maire. Madame Valérie Cloutier, directrice générale et secrétaire-trésorière, agit à titre de secrétaire de l'assemblée.

### **1.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Monsieur Tessier fait la lecture de l'ordre du jour.

**2014-10-306**

Il est proposé par monsieur Nicolas Hamelin, appuyé par madame Julie Ricard et résolu que le conseil adopte l'ordre du jour de la séance du 7 octobre 2014 en ajoutant le point suivant :

- 6.4 Réservation pickleball demande utilisation du gymnase

Et en laissant le point Varia ouvert.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

### **1.3 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire de 2 septembre 2014**

**CONSIDÉRANT** que le procès-verbal de la séance ordinaire du 2 septembre 2014 a été remis aux élus avant la présente session;

**CONSIDÉRANT** que les membres du conseil reconnaissent l'avoir reçu et lu;

**2014-10-307**

**EN CONSÉQUENCE** Il est proposé par monsieur Réjean Gauthier, appuyé par madame Dominique Lavallée et résolu que ce procès-verbal soit adopté tel que rédigé.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

#### **1.4 Dépôt du bordereau de correspondance**

**CONSIDÉRANT** le dépôt et la lecture du bordereau de correspondance du mois d'octobre 2014, faisant état de la correspondance reçue au cours du mois de septembre 2014 et devant être présentée au conseil;

**2014-10-308**

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par madame Dominique Lavallée, appuyé par monsieur Yvon Bourassa et résolu que le conseil municipal accepte le dépôt du bordereau de correspondance d'octobre 2014.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

#### **1.5 Première période de questions – Parole à l'assemblée**

Début : 19 h 43

Fin : 20 h 01

#### **1.6 Dépôt et adoption des états financiers audités au 31 décembre 2013**

Les états financiers 31 décembre 2013 vérifiés par la firme Désaulniers, Gélinas & Lanouette s.e.n.c. CA seront déposés lors d'une séance extraordinaire qui aura lieu le 14 octobre 2014 à 19h30.

**2014-10-309**

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

#### **1.7 Assurance avis de fermeture de dossier, 200, rue Bourassa**

**CONSIDÉRANT** le rapport d'expertise effectué par un évaluateur à la demande du regroupement d'assurance la Mutuelle des municipalités du Québec pour le dossier de réclamation déposé par les propriétaires du 200 rue Bourassa;

**2014-10-310**

**EN CONSÉQUENCE** Il est proposé par monsieur Nicolas Hamelin, appuyé par monsieur Réjean Gauthier et résolu que le conseil autorise le paiement au montant de 1 000 \$ à titre de franchise pour la réclamation d'assurance concernant le 200, rue Bourassa.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

#### **1.8 Nomination procureur dossier tribunal administratif**

**CONSIDÉRANT** que la MRC de Mékinac nous informe du dépôt par des propriétaires de requêtes auprès du Tribunal administratif du Québec en contestation de leur évaluation municipale;

**2014-10-311**

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par monsieur Yvon Bourassa, appuyé par madame Julie Ricard et résolu que le conseil mandate Tremblay, Bois, Mignault, Lemay pour représenter et conseiller la

municipalité de Lac-aux-Sables et la firme Évaluation André Bournival dans le suivi de ces dossiers auprès du Tribunal.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

### **1.9 Renouvellement contrat assurance collective octobre 2014 à septembre 2015**

**CONSIDÉRANT** le document de proposition faisant état des modifications recommandées par ASQ, le conseiller en assurance collective pour le renouvellement du contrat d'octobre 2014 à septembre 2015;

**CONSIDÉRANT** que la municipalité fait partie d'un collectif d'assurance par le biais de la MRC de Mékinac;

**2014-10-312**

**EN CONSÉQUENCE** Il est proposé par monsieur Nicolas Hamelin, appuyé par madame Dominique Lavallée et résolu que le conseil accepte le dépôt du contrat de renouvellement d'assurance collective de la Croix Bleue pour la période d'octobre 2014 à septembre 2015. La municipalité a également demandé une présentation du conseiller en assurance-collective de ASQ consultants avec les représentants des employés municipaux pour expliquer les changements apportés au contrat d'assurance collective.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers

### **1.10 Signature protocole contribution financière programme IIL, DEC Canada**

**CONSIDÉRANT** l'aide financière accordée pour un montant maximal de 100 000 \$ dans le cadre du programme IIL de DEC Canada pour le projet d'amélioration du centre communautaire Hervey-Jonction;

**CONSIDÉRANT** que le programme rembourse les coûts du projet jusqu'à concurrence de 47,65 % des coûts admissibles;

**2014-10-313**

**EN CONSÉQUENCE** Il est proposé par madame Julie Ricard, appuyé par Dominique Lavallée et résolu que le conseil autorise la directrice générale à signer pour et au nom de la municipalité de Lac-aux-Sables le protocole d'entente relatif au programme IIL de l'Agence de Développement Économique du Canada.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers

### **1.11 Formation Réseau-biblio / Réseau en folie**

**2014-10-314**

Il est proposé par monsieur Yvon Bourassa, appuyé par madame Julie Ricard et résolu que le conseil autorise l'inscription de Dominique Lavallée et de Lucie Charest pour la rencontre proposée par Réseau Biblio intitulée "Rencontre Le réseau en folie" le 18 octobre prochain à Trois-Rivières. Les frais d'inscription au montant de 25 \$ par participant et les frais de transport seront à la charge de la municipalité.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers

## 2. TRÉSORERIE

### 2.1 Bordereau des dépenses

**CONSIDÉRANT** que la liste des comptes, ainsi que toutes les factures du mois ont été vérifiées par madame Dominique Lavallée et par monsieur Yvon Bourassa;

**CONSIDÉRANT** que tous les conseillers ont à leur disposition la liste des comptes à payer pour vérification;

**2014-10-315**

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par monsieur Yvon Bourassa, appuyé par madame Dominique Lavallée et résolu que les comptes présentés dans la liste suggérée des paiements au 30 septembre 2014, au montant de 50 596,14 \$, soient approuvés et payés et d'entériner les dépenses pré-autorisées au montant de 150 867,78 \$.

*Je soussignée, certifie par la présente, qu'il y a des crédits suffisants pour les dépenses décrétées dans la liste des comptes au 30 septembre 2014.*

---

Valérie Cloutier, OMA  
Directrice générale et Secrétaire-trésorière

### 2.2 Engagement de crédits

**2014-10-316**

Il est proposé par monsieur Nicolas Hamelin, appuyé par madame Julie Ricard et résolu que les engagements de crédits suivants soient adoptés :

#### **1. Bureau municipal et salle Lac-aux-Sables**

Description	Montant	Budget
Nettoyage des conduits salle LAS	2 200 \$	entretien et rép. salle LAS
Installation de lumières salle Lac-aux-Sables	1 900 \$	entretien et rép. salle LAS
Climatisation bureaux administratifs et mandat d'électricité	9 000 \$	surplus immos 2012

#### **2. Transport**

Description	Montant	Budget
Peinture F-150 2008	1 700 \$	pièces et acc. camion d'utilité
Jantes pour pneus d'hiver (12)	1 200 \$	pièces et acc. camion d'utilité
Signalisation routière (panneaux)	10 000 \$	signalisation

#### **3. Égout**

Description	Montant	Budget
Matériel de ventilation pour les trous d'hommes	595 \$	équipements de sécurité

#### 4. Équipements de sécurité

Description	Montant	Budget
Rangement produits dangereux	3 000 \$	équipements de sécurité
Imperméables et habillement d'hiver	2 000 \$	vêtements de travail

#### 5. Voirie

Description	Montant	Budget
Sable et calcium	3 500 \$	matériel déneigement

#### 6. Incendie

Description	Montant	Budget
Toile pour autopompe	300 \$	Pièces camion incendie

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

#### 2.3 Autorisation frais de remboursement élus, septembre 2014

Il est proposé par madame Julie Ricard, appuyé par monsieur Nicolas Hamelin et résolu que le conseil autorise le remboursement aux élus des frais encourus durant le mois de septembre pour un montant total de 107,88 \$.

2014-10-317

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers

### 3. SÉCURITÉ PUBLIQUE

Madame Dominique Lavallée se retire pour la prise de décision de cette résolution

#### 3.1 Souligner le 20<sup>e</sup> anniversaire du service des premiers répondants

Pour la présentation de cette résolution et pour le vote, la conseillère madame Dominique Lavallée se retire étant donné qu'elle fait partie des premiers répondants.

**CONSIDÉRANT** que le service des premiers répondants en sera à sa vingtième année d'opération;

**CONSIDÉRANT** que les membres de ce service effectuent à chaque année des activités de financement visant à acquérir de l'équipement pour augmenter la qualité du service offert;

**CONSIDÉRANT** que ce service est très actif et apprécié par la population lors d'appels d'urgence;

2014-10-318

**EN CONSÉQUENCE** Il est proposé par monsieur Réjean Gauthier, appuyé par monsieur Nicolas Hamelin et résolu que le conseil octroi une somme de 1 000 \$ pour l'activité de financement du 20<sup>e</sup>

anniversaire du service des premiers répondants et achète 10 billets de souper pour les dignitaires et les premiers répondants en service.

ADOPTÉE à la majorité des conseillers (4).

### **3.2 Dépôt lettre service de sécurité incendie**

**CONSIDÉRANT** le départ du directeur-incendie monsieur Maxime Poulin-Grenier depuis le 12 septembre dernier;

**CONSIDÉRANT** qu'il y a lieu d'établir certaines règles pour la période intérimaire avant l'embauche d'un nouveau directeur-incendie;

**2014-10-319**

**EN CONSÉQUENCE** il est proposé par madame Dominique Lavallée, appuyé par monsieur Réjean Gauthier et résolu que le conseil de la municipalité de Lac-aux-Sables entérine la lettre du 17 septembre 2014 signée par les maires des municipalités de Notre-Dame-de-Montauban, de Lac-aux-Sables et de Sainte-Thècle, membres de l'entente intermunicipale pour l'application du schéma de couverture de risques en incendie concernant les procédures pour les trois services en protection incendie pour la période intérimaire avant l'embauche d'un nouveau directeur-incendie.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers

## **4. TRANSPORT, HYGIÈNE DU MILIEU ET ENVIRONNEMENT**

### **4.1 Dépôt reddition de comptes pour le programme d'aide à l'entretien du réseau routier local 2013**

**ATTENDU QUE** le ministère des Transports a versé une compensation de 89 343 \$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2013;

**ATTENDU QUE** les compensations distribuées à la municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2, ainsi que les éléments des ponts situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la municipalité;

**ATTENDU QUE** la présente résolution est accompagnée de l'annexe A identifiant les interventions réalisées par la municipalité sur les routes susmentionnées pour un montant total de 217 986,36 \$;

**ATTENDU QU'**un vérificateur externe présentera, dans les délais signifiés pour le dépôt de la reddition des comptes, l'annexe B ou un rapport spécial de vérification externe dûment complété;

**2014-10-320**

**POUR CES MOTIFS**, il est proposé par monsieur Yvon Bourassa, appuyé par monsieur Nicolas Hamelin et résolu que la municipalité informe le ministère des Transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2, ainsi que les éléments des ponts situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la municipalité, conformément aux objectifs du programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

#### **4.2 Adjudication de contrat déneigement chemins municipaux**

**CONSIDÉRANT** les soumissions reçues suite à l'appel d'offres public selon le devis # 2014-08-03 :

<u>Soumissionnaire</u>	<u>Montant incluant les taxes</u>
Les Entreprises St-Ubald inc.	602 014,86 \$

**2014-10-321**

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par madame Dominique Lavallée, appuyé par monsieur Yvon Bourassa et résolu que la municipalité accepte la soumission et accorde le contrat de déneigement des chemins municipaux pour les saisons 2014-2015, 2015-2016 et 2016-2017 à Les Entreprises St-Ubald inc. pour un montant de 602 014,86 \$ taxes incluses. De plus, tel qu'indiqué au devis, la municipalité indiquera à l'entrepreneur par résolution au plus tard à la séance ordinaire de juin 2017, si elle se prévaut des deux années d'option prévues au devis et à la soumission pour les saisons 2017-2018 et 2018-2019.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

#### **4.3 Adjudication de contrat déneigement chemin du lac-du-Missionnaire**

**CONSIDÉRANT** que la Municipalité a d'abord procédé par appel d'offres sur invitation pour les services de déneigement du chemin du Lac-du-Missionnaire;

**CONSIDÉRANT** que suite à ce processus, il est apparu que la seule soumission reçue comportait une dépense qui excède le seuil prévu à la loi pour pouvoir accorder un contrat par voie d'invitation écrite;

**CONSIDÉRANT** que le conseil rejette la soumission reçue aux fins de respecter les dispositions du *Code municipal* et a requis qu'un nouvel appel d'offres soit initié dans le respect des dispositions de la loi;

**CONSIDÉRANT** l'avis d'appel d'offres public qui a été publié dans le cadre du devis # 2014-08-04;

**CONSIDÉRANT** l'ouverture des soumissions qui a eu lieu publiquement le 6 octobre 2014;

**CONSIDÉRANT** qu'à l'égard de chacune des options demandées, les prix soumis se détaillent comme suit :

**Option 1 an (2014-2015) :**

<u>Soumissionnaires</u>	<u>Montant taxes incluses</u>
Les Entreprises St-Ubald inc.	70 019,76 \$
Construck Art inc.	Aucun prix soumissionné

**Option 3 ans (2014-2015, 2015-2016, 2016-2017) :**

<u>Soumissionnaires</u>	<u>Montant taxes incluses</u>
Les Entreprises St-Ubald inc.	189 363,93 \$



Construck Art inc.	136 417,83 \$
--------------------	---------------

**CONSIDÉRANT** que le conseil privilégié, en vertu de la discrétion qui lui est conférée, de retenir l'option « 3 ans »;

**CONSIDÉRANT** qu'à l'égard de cette dernière option, le conseil se doit d'accorder le contrat à l'entreprise ayant soumis la plus basse soumission;

**2014-10-322**

**EN CONSÉQUENCE** il est proposé par madame Julie Ricard, appuyé par monsieur Nicolas Hamelin et résolu que la Municipalité de Lac-aux-Sables :

- ratifie le rejet des soumissions déposées le 8 septembre 2014 dans le cadre de l'appel d'offres portant le # 2014-08-02;

- ratifie le processus d'appel d'offres public initié dans le cadre de l'appel d'offres # 2014-08-04;

- octroie le contrat de déneigement du chemin du Lac-du-Missionnaire dans le cadre de l'appel d'offres # 2014-08-04 pour une durée de 3 ans, avec possibilité d'ajout de deux années d'option, au plus bas soumissionnaire relativement à cette option, soit à l'entreprise Construck Art inc., pour un montant de 136 417,83 \$ taxes incluses, pour les années 2014 à 2017 et ce, conformément aux documents d'appel d'offres et à la soumission déposée;

- indiquera à l'entrepreneur par résolution au plus tard à la séance ordinaire de juin 2017, si elle se prévaudra des deux années d'option prévues au devis # 2014-08-04 et à la soumission pour les saisons 2017-2018 et 2018-2019.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

#### **4.4 Autorisation de travaux**

**CONSIDÉRANT** la planification des travaux de voirie;

**2014-10-323**

**EN CONSÉQUENCE II** est proposé par monsieur Yvon Bourassa, appuyé par madame Dominique Lavallée et résolu que la municipalité autorise le service des travaux publics à procéder aux travaux de voirie suivant pour une somme de 60 000 \$ :

- Travaux de réfection du réseau de drainage routier dans le chemin St-Alphonse;
- Stabilisation d'une portion de la route du 2<sup>e</sup> rang Price;
- Rechargement 3<sup>e</sup> rang;
- Travaux fossés et rechargement portion chemin du Lac-du-Missionnaire (taxe de secteur du chemin du Lac-du-Missionnaire).

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

#### **4.5 Avis de motion – règlement modifiant la vitesse de circulation sur certains chemins municipaux**

**2014-10-324**

Monsieur Nicolas Hamelin donne avis de motion que le conseil étudiera et adoptera, s'il y a lieu à une séance ultérieure, un règlement visant à modifier la vitesse de circulation sur certains chemins municipaux.

#### **4.6 RGMRM, Orientation vidange petit camion vidange fosses septiques**

**CONSIDÉRANT** que plusieurs propriétés desservies par des installations septiques sont localisés dans des secteurs où l'on rencontre des pentes abruptes (chemins et entrées de cour);

**CONSIDÉRANT** que le territoire de la Mauricie est montagneux et que cette situation doit également être présente dans d'autres municipalités du territoire;

**CONSIDÉRANT** que la municipalité a délégué sa compétence à la MRC de Mékinac pour la vidange des fosses septiques;

**CONSIDÉRANT** que la Régie de gestion des Matières résiduelles de la Mauricie (RGMRM) est l'organisme mandataire de la MRC de Mékinac pour effectuer ces dites vidanges;

**CONSIDÉRANT** que depuis l'utilisation des camions de type "juggler" privilégié par la RGMRM, certaines propriétés ne peuvent plus être vidangées par ce type de camion;

**CONSIDÉRANT** qu'une grève a perturbé toute la saison 2014 des opérations de vidanges des fosses septiques;

**2014-10-325**

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par monsieur Yvon Bourassa, appuyé par madame Dominique Lavallée et résolu que le conseil de la municipalité de Lac-aux-Sables demande à la MRC de Mékinac :

- de s'assurer que la RGMRM possède ou peut avoir recours à des camions permettant d'effectuer les vidanges de fosses sur les propriétés accessibles par des pentes abruptes;

- d'obtenir de la RGMRM un état de situation et leur orientation concernant les vidanges de fosses prévues en 2014 qui n'ont pas encore été réalisées;

- que la MRC demande à la RGMRM d'informer par lettre tous les clients, dont la fosse septique devait être vidangée cette année et qui n'a pu être réalisée, des mesures qui seront prises et de la modification de l'horaire prévu.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

#### **4.7 Enseigne publicitaire 811, rue Veillette**

**CONSIDÉRANT** les démarches et les rencontres réalisées depuis 2013 auprès du propriétaire de l'immeuble et des représentants de l'entreprise pour la régularisation d'affiches publicitaires non-conformes;

**CONSIDÉRANT** qu'une nouvelle enseigne publicitaire également dérogatoire selon le règlement de zonage 2013-518 a été mise en place depuis le 24 septembre 2014;

**CONSIDÉRANT** que cette situation est également dérogatoire à la Loi sur la publicité le long des routes;

**2014-10-326**

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par monsieur Réjean Gauthier, appuyé par monsieur Nicolas Hamelin et résolu que le conseil de la municipalité de Lac-aux-Sables exige du propriétaire de l'immeuble et des représentants de l'entreprise Excavation Lac-aux-Sables inc. de déplacer immédiatement le véhicule routier servant de support à une publicité d'entreprise localisée sur la propriété du 811, rue Veillette à plus de 300 mètres de la route 153, du chemin du lac-en-Coeur, de la rue Veillette ainsi que de toute route du territoire de Lac-aux-Sables. À défaut de procéder, le conseil autorise l'inspectrice en bâtiment et en environnement et/ou son adjointe à délivrer un constat d'infraction. En plus du premier constat pour l'infraction du 24 septembre 2014, si l'infraction dure plus d'un jour à la fin du délai précédemment accordé, l'infraction commise à chacune des journées constitue une infraction distincte et les amendes imposées pour chacune des infractions seront imposées pour chaque jour que dure l'infraction conformément à l'article 3 du règlement 2013-514.

Il est de plus résolu de transmettre la présente résolution au ministère des Transports du Québec.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

#### **4.8 Orientation dossier 60, rue Bourassa**

**CONSIDÉRANT** la demande du propriétaire du 60, rue Bourassa concernant le déplacement d'une borne-fontaine;

**CONSIDÉRANT** les nouvelles informations prises auprès de nos conseillers légaux relatives aux aspects légaux d'une telle modification (transfert d'un équipement public dans une emprise privée) et à la difficulté d'établir les clauses relatives à une telle servitude.

**CONSIDÉRANT** que le maire a expliqué la situation au propriétaire lors d'une rencontre;

**2014-10-327**

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par madame Dominique Lavallée, appuyé par monsieur Yvon Bourassa et résolu que le conseil abroge la résolution # 2014-08-270 et ne permette plus le déplacement de la borne fontaine.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

#### **4.9 Demande d'aide financière politique de déneigement des chemins privés chemins Tangara et Sittelles**

**CONSIDÉRANT** que la demande d'aide financière pour le déneigement des chemins privés des Sittelles et du Tangara pour la saison 2013-2014 est conforme à la politique ;

**2014-10-328** **EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par monsieur Réjean Gauthier, appuyé par monsieur Nicolas Hamelin et résolu que le conseil accepte la demande 2013-2014 et autorise le paiement au montant de 900 \$ pour un tronçon de 1,5 km.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

#### **4.10 Appel d'offres soumission véhicules municipaux**

**CONSIDÉRANT** que certains véhicules municipaux ont été remplacés;

**2014-10-329** **EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par monsieur Yvon Bourassa, appuyé par madame Dominique Lavallée et résolu que le conseil entérine l'appel d'offres fait par le biais du site des Petites Annonces classées (les PAC) pour la vente de trois véhicules municipaux usagés et excédentaires soit le camion incendie Ford 1969, la camionnette F-150 2004 et le minibus Chevrolet 1997.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

#### **4.11 Programme d'aide amélioration du réseau routier local**

**CONSIDÉRANT** la lettre reçue afin de déposer une demande d'aide à l'amélioration du réseau routier municipale (PAARRM);

**2014-10-330** **EN CONSÉQUENCE** il est proposé par madame Julie Ricard, appuyé par Yvon Bourassa et résolu :

- de déposer une demande d'aide financière, dans le cadre du Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal au Ministère des Transports pour les travaux prévus pour l'élargissement de l'accotement de la rue Cloutier, le revêtement et mise en forme d'une portion de la rue Côté et de la rue Auguste-Lagacé, le profilage de fossés sur une portion du chemin Saint-Alphonse et le rechargement d'une portion du 3<sup>e</sup> rang.
- que les travaux soient exécutés conformément aux règles de la subvention et que les dépenses sont effectuées sur des routes dont la gestion incombe à la municipalité.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

#### **4.12 Autorisation de signature 140, chemin du lac Ste-Anne - Installation U.V.**

**CONSIDÉRANT** le règlement 2013-519 relatif à l'entretien des systèmes de traitement tertiaire de désinfection par rayonnement ultraviolet;

**CONSIDÉRANT** que le propriétaire a pris l'engagement tel que requis au règlement de respecter les conditions relatives à l'entretien du système de la propriété du 140, chemin du lac Ste-Anne;

**2014-10-331** **EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par monsieur Nicolas Hamelin, appuyé par madame Dominique Lavallée et résolu que le conseil autorise la signature par la municipalité du contrat d'entretien

pour le système d'épuration avec traitement U.V. pour la propriété du 140, chemin du lac Ste-Anne.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

## **5. AMÉNAGEMENT, URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE**

### **5.1 30, chemin du Lac-du-Missionnaire exploitation commerciale**

**CONSIDÉRANT** les avis transmis par le service d'urbanisme et d'environnement et les plaintes reçues relativement à un usage d'exploitation commerciale non-autorisé par l'ancien et le nouveau règlement de zonage;

**CONSIDÉRANT** la rencontre du maire avec l'exploitant de l'entreprise d'excavation;

**CONSIDÉRANT** les plaintes reçues concernant cette exploitation illégale;

**CONSIDÉRANT** le délai accordé jusqu'au 30 septembre 2014 à l'entreprise pour régulariser la situation selon la résolution # 2014-09-296;

**CONSIDÉRANT** l'inspection réalisée le 3 octobre 2014 permettant de constater que des camions sont toujours présents sur les lieux et que de plus, le propriétaire a confirmé verbalement à l'inspectrice adjointe lors de cette inspection que la propriété continuerait d'être utilisée pour l'entreposage de ses camions;

**2014-10-332**

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par monsieur Réjean Gauthier, appuyé par madame Dominique Lavallée et résolu que le conseil municipal autorise l'inspectrice en bâtiment et en environnement ou son adjointe à procéder à la délivrance des constats d'infraction aux règlements d'urbanisme, notamment pour les infractions relatives aux usages sur la propriété du 30, chemin du Lac-du-Missionnaire.

Il est de plus résolu que si l'infraction dure plus d'un jour, l'infraction commise à chacune des journées constitue une infraction distincte et les amendes imposées pour chacune des infractions seront imposées pour chaque jour que dure l'infraction conformément à l'article 3 du règlement # 2013-514.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

### **5.2 Demande de dérogation mineure – 1340, chemin Sainte-Marie**

Les membres du conseil prennent connaissance de la demande de dérogation mineure, # 2014-0191, soumise par madame Renée Henry modifiée le 15 août 2014 pour la propriété du 1340, chemin Sainte-Marie.

Relativement à l'article 9.2 du règlement de zonage #2013-518, cette demande vise :

- selon l'option # 1 l'augmentation de la superficie permise pour l'ensemble des bâtiments secondaires sur un terrain dans la zone 35-Va pour un total de 156 m<sup>2</sup> au lieu de 135 m<sup>2</sup>;
- selon l'option # 2 l'augmentation de la superficie permise pour l'ensemble des bâtiments secondaires sur un terrain dans la zone 35-Va pour un total de 150 m<sup>2</sup> au lieu de 135 m<sup>2</sup>;

Après avoir pris connaissance de l'avis adopté unanimement et donné par le comité consultatif d'urbanisme recommandant d'accepter sous condition l'option #2 de la dérogation.

La parole est donnée à toute personne désirant se faire entendre.

Les représentants du propriétaire *sont* présents dans l'assemblée.

Après délibération du conseil,

**CONSIDÉRANT** les nouvelles propositions déposées par les propriétaires suite à la résolution # 2014-08-273;

**CONSIDÉRANT** que la demande initiale n'a pas été recommandée favorablement au conseil municipal par le CCU;

**CONSIDÉRANT** que la réglementation permet une superficie maximale de 135 m<sup>2</sup> auquel peut s'ajouter selon certaines conditions, un bâtiment de 15 m<sup>2</sup>;

**2014-10-333**

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par monsieur Yvon Bourassa, appuyé par madame Dominique Lavallée et résolu que le conseil accepte l'option # 2 de la demande de dérogation # 2014-0191 modifiée concernant l'augmentation de la superficie maximale de l'ensemble des bâtiments secondaires, soumise par madame Renée Henry le 15 août 2014 (demande initiale le 8 juillet) pour le 1340, chemin Sainte-Marie. Cependant cette acceptation est conditionnelle, suite à la construction du 3e bâtiment secondaire relatif à cette demande de dérogation, à ce qu'aucun autre bâtiment secondaire ne puisse être construit ou modifié sur le terrain, ni aucune autre dérogation possible ayant pour résultante d'augmenter la superficie totale de bâtiment secondaire sur le terrain sauf dans le cas où la réglementation en vigueur le permettrait au moment d'une future demande de permis.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

### **5.3 Demande de dérogation mineure – 900, chemin du lac-à-la-Roche**

Les membres du conseil prennent connaissance de la demande de dérogation mineure, # 2014-0299, soumise par monsieur Serge Vandal le 11 septembre 2014 pour la propriété du 900, chemin du lac-à-la-Roche.

Relativement à l'article 9.1 du règlement de zonage #2013-518, cette demande vise:

- la possibilité de construire un bâtiment secondaire sans la présence d'un bâtiment principal dans la zone 35Va.

-  
Après avoir pris connaissance de l'avis adopté unanimement et donné par le comité consultatif d'urbanisme recommandant d'accepter la dérogation.

La parole est donnée à toute personne désirant se faire entendre.

Les représentants du propriétaire sont présents dans l'assemblée. Monsieur Vandal fait un historique de sa demande et remercie le conseil.

Après délibération du conseil,

**CONSIDÉRANT** la distance entre la construction projeté et le chemin Sainte-Marie;

**CONSIDÉRANT** la superficie totale de la propriété;

**CONSIDÉRANT** les usages très limités dans cette zone;

**CONSIDÉRANT** que la construction n'implique pas de déboisement supplémentaire, l'espace étant déjà déboisé;

**CONSIDÉRANT** que la superficie du terrain est amplement suffisante pour permettre la construction future d'un bâtiment principal;

**2014-10-334**

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par monsieur Réjean Gauthier, appuyé par monsieur Yvon Bourassa et résolu que le conseil accepte la demande de dérogation # 2014-0299 concernant la possibilité de construire un bâtiment secondaire sans la présence d'un bâtiment principal dans la zone 35Va, soumise par monsieur Serge Vandal le 11 septembre 2014 pour le 900, chemin du lac-à-la-Roche.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

#### **5.4 Demande de dérogation mineure – 365, chemin des Mélèzes**

Les membres du conseil prennent connaissance de la demande de dérogation mineure, # 2014-0300, soumise par monsieur Éric Martin le 6 août 2014 pour la propriété du 365, chemin des Mélèzes.

Relativement à l'article 13.2 du règlement de zonage #2013-518, cette demande vise:

- la possibilité de faire l'entreposage de deux roulottes au lieu d'une seule sur une propriété et de plus sans la présence d'un bâtiment principal dans la zone 100-Vb.

Après avoir pris connaissance de l'avis adopté unanimement et donné par le comité consultatif d'urbanisme recommandant de refuser cette demande de dérogation.

La parole est donnée à toute personne désirant se faire entendre.

Les représentants du propriétaire ne sont pas présents dans l'assemblée.

Après délibération du conseil,

**CONSIDÉRANT** que le bâtiment secondaire existant pourrait être modifié pour répondre aux besoins d'entreposage des roulottes;

**CONSIDÉRANT** que la demande est jugée majeure et non mineure;

**CONSIDÉRANT** que le règlement prévoit d'autres possibilités pour l'entreposage de roulottes;

**2014-10-335**

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par monsieur Nicolas Hamelin, appuyé par madame Julie Ricard et résolu que le conseil refuse la demande de dérogation # 2014-0300, concernant la possibilité pour le 365, chemin des Mélèzes de faire l'entreposage de deux roulottes sur la propriété, soumise par monsieur Éric Martin le 6 août 2014.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

#### **5.5 Renouvellement cotisation Chambre des commerces de Mékinac**

**2014-10-336**

Il est proposé par madame Dominique Lavallée, appuyé par madame Julie Ricard et résolu de renouveler la cotisation annuelle de la municipalité auprès de la Chambre de commerce de Mékinac pour 2014-2015 pour un montant de 131,07 \$ incluant les taxes.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

#### **5.6 Nomination commission de l'assemblée de consultation pour élevage porcin**

**CONSIDÉRANT** que la Loi sur l'Aménagement et l'urbanisme prévoit un mécanisme de consultation publique lors de projet d'élevage porcin;

**CONSIDÉRANT** que suite à la réception d'un certificat d'autorisation le 3 septembre 2014 pour ce type d'élevage par le ministère du Développement Durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, la municipalité doit tenir dans les 30 jours une consultation publique pour savoir si la municipalité doit assujettir le permis de construction à une, plusieurs ou l'ensemble des conditions de l'article 165.4.13 de cette loi;

**CONSIDÉRANT** que l'assemblée est tenue par une commission présidée par le maire de la municipalité et constituée, outre celui-ci, d'au moins deux membres du conseil désignés par ce dernier.

**CONSIDÉRANT** que les commentaires pourront être reçus par la municipalité jusqu'au quinzième jour suivant la tenue de l'assemblée, soit jusqu'au 15 octobre 2014 et que le conseil adoptera le rapport de la commission au plus tard le 30e jour suivant la fin des consultations;

**2014-10-337**

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par monsieur Nicolas Hamelin, appuyé par madame Dominique Lavallée et résolu que le conseil entérine la composition de la commission pour l'assemblée publique de consultation du 30 septembre 2014 dans le cadre du projet d'élevage porcin Agral3 de Ferme Agral et Fils soit :



président de la commission : monsieur Jean Claude Tessier, maire;

commissaire : monsieur Yvon Bourassa, conseiller, membre du CCU;

commissaire : monsieur Réjean Gauthier, conseiller, membre du CCE.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

## **6. LOISIRS ET CULTURE**

### **6.1 Avis de motion - règlement régissant la location des salles**

**2014-10-338**

Monsieur Réjean Gauthier donne avis de motion que le conseil étudiera et adoptera s'il y a lieu à une séance ultérieure un règlement modifiant le règlement régissant la location des salles municipales.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

### **6.2 Dépôt des prévisions budgétaire amendées 2014 OMH Lac-aux-Sables**

**2014-10-339**

Il est proposé par madame Dominique Lavallée, appuyé par monsieur Réjean Gauthier et résolu que la municipalité de Lac-aux-Sables adopte les prévisions budgétaires amendées 2014 de l'Office municipal d'habitation (OMH), présentant une contribution municipale de 4 066 \$.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

### **6.3 Soumission pour travaux salle communautaire Hervey-Jonction**

**CONSIDÉRANT** la contribution financière reçue dans le cadre du programme IIL de DEC Canada pour des travaux de rénovation admissibles au centre communautaire Hervey-Jonction;

**CONSIDÉRANT** les travaux à réaliser cet automne selon le détail de la planification de travaux;

**2014-10-340**

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par madame Julie Ricard, appuyé par madame Dominique Lavallée et résolu que la municipalité de Lac-aux-Sables autorise le directeur des travaux publics à octroyer les contrats suivants suite aux demandes de prix reçues :

**Étude amiante**, au plus bas soumissionnaire conforme n'excédent pas 6 000 \$;

**Travaux isolation des fondations** : demande de soumission sur invitation, le conseil autorise d'octroyer le contrat au plus bas soumissionnaire conforme et entérinera la décision à la séance du conseil subséquente.

**Climatisation et chauffage** :

Mauricie réfrigération inc. 9 916,59 \$ pour cinq unités de climatisation et chauffage.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

#### **6.4 Réserve pickleball demande utilisation du gymnase**

**CONSIDÉRANT** la demande reçue par les responsables du Pickleball;

**CONSIDÉRANT** que pour la saison automnale et hivernale le sport ne peut se pratiquer sur le terrain du parc Louis-Philippe-Fugère;

**2014-10-341**

**EN CONSÉQUENCE** il est proposé par monsieur Yvon Bourassa, appuyé par monsieur Nicolas Hamelin et résolu que le conseil demande à l'école le Sablon d'Or de pouvoir utiliser le gymnase de l'école deux soirs par semaine selon les disponibilités de réservation pour des pratiques de Pickleball. La demande est faite dans le cadre du protocole signé avec la Commission scolaire de l'Énergie.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

### **7. AUTRES SUJETS**

#### **7.1 Demande d'aide financière**

##### **7.1.1 Demande Club de golf le St-Rémi**

**2014-10-342**

Il est proposé par monsieur Réjean Gauthier, appuyé par monsieur Nicolas Hamelin et résolu que la municipalité de Lac-aux-Sables verse 750 \$ pour une publicité au Club de Golf le St-Rémi sur les karts électriques.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

#### **7.2 75<sup>e</sup> anniversaire du Cercle des fermières de Lac-aux-Sables**

Il est proposé par monsieur Yvon Bourassa, appuyé par madame Dominique Lavallée et résolu que la municipalité de Lac-aux-Sables verse aide financière de 100 \$ au Cercle des Fermières de Lac-aux-Sables dans le cadre des activités de leur 75<sup>e</sup> anniversaire de fondation.

**2014-10-343**

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

#### **7.3 Avis de motion de félicitations Journées de la Culture 2014**

**2014-10-344**

Le maire donne avis de motion de félicitations auquel s'associent les membres du conseil municipal, aux membres du comité organisateur et des exposants des festivités dans le cadre des Journées de la Culture 2014 qui se sont déroulées les 24 et 25 septembre dernier. Plus d'une centaine de personnes sont venus visiter le site ou participer aux activités. Félicitations!

#### **7.4 Avis de sympathies - Maire d'Amos**

**2014-10-345**

Le maire auquel s'associent les membres du conseil municipal désire transmettre au nom de l'organisation de la Municipalité de Lac-aux-Sables et des Sablois et Sabloises leurs plus sincères condoléances à

la famille Chérubin, ainsi qu'à leurs proches et à la communauté de la Ville d'Amos suite au décès de leur maire monsieur Ulrick Chérubin le 25 septembre dernier.

### **7.5 Varia**

*Aucun point*

### **7.6 Période de questions – Parole à l'assemblée**

Début : 20 h 54

Fin : 21 h 11

### **7.7 Levée de l'assemblée**

**2014-10-346**

Les sujets à l'ordre du jour ayant tous été épuisés, il est proposé par monsieur Nicolas Hamelin appuyé par madame Dominique Lavallée et résolu que la séance soit levée à 21 h 12.

---

## **MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE DE LAC-AUX-SABLES**

### **ORDRE DU JOUR SÉANCE ORDINAIRE DU 04 NOVEMBRE 2014**

#### **1. Administration de la municipalité**

- 1.1 Ouverture de l'assemblée
- 1.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 1.3 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 7 octobre 2014 et de la séance extraordinaire du 14 octobre 2014
- 1.4 Dépôt du bordereau de correspondance
- 1.5 Première période de questions – Parole à l'assemblée (15 minutes)
- 1.6 Achat ordinateurs selon rapport
- 1.7 Période de mise à pied saisonnière
- 1.8 Dépôt avis public rôle triennal 2<sup>e</sup> année
- 1.9 Renouvellement de contrat timbreuse

#### **2. Trésorerie**

- 2.1 Bordereau des dépenses du mois d'octobre 2014
- 2.2 Engagement de crédits
- 2.3 Autorisation frais de remboursement élus, octobre 2014

#### **3. Sécurité publique**

- 3.1 Suivi incendie visite de prévention risques faibles et moyens

#### **4. Transport, Hygiène du milieu et Environnement**

- 4.1 Aide financière – politique d'aide au déneigement
- 4.2 Dépôt résultat ouverture des soumissions vente de véhicules municipaux
- 4.3 Autorisation de paiement facture Pluritec pour Chapitre II
- 4.4 Demande compensation chemins à double vocation
- 4.5 Demande de crédit frais de vidange de fosse septique - matricule # 7994- 34-8060

## **5. Aménagement, Urbanisme et mise en valeur du territoire**

- 5.1 Demande de dérogation mineure – 148, chemin Touzin
- 5.2 Dépôt du rapport de la commission - Consultation relative au permis d'élevage porcin

## **6. Loisirs et culture, Santé et bien-être**

- 6.1 Renouvellement entente de gestion programme de supplément au loyer
- 6.2 Entériner Soumission pour travaux salle communautaire Hervey-Jonction
- 6.3 Adjudication de contrat # 2014-10-05 pour l'excavation de la fondation et l'imperméabilisation salle communautaire Hervey-Jonction
- 6.4 Demande Scout Mikinac
- 6.5 Gala Art Excellence

## **7. Autres sujets**

- 7.1 Demande d'aide financière
  - 7.1.1 Opération Nez Rouge
  - 7.1.2 Fondation du Foyer de Sainte-Thècle inc.
- 7.2 Appui au Carrefour jeunesse-emploi de Mékinac
- 7.3 Période de questions – Parole à l'assemblée
- 7.4 Discours du maire novembre 2014
- 7.5 Varia
- 7.6 Période de questions – Parole à l'assemblée
- 7.7 Levée de l'assemblée

-----  
Séance ordinaire de ce conseil, tenue à Lac-aux-Sables, à 19 heures 30 minutes, le 4<sup>e</sup> jour du mois de novembre deux mille quatorze (4 novembre 2014), à la salle municipale de Lac-aux-Sables, 820, rue Saint-Alphonse.

À laquelle sont présents les membres du conseil :

Monsieur Jean-Claude Tessier, maire  
Madame Julie Ricard, conseillère  
Monsieur Nicolas Hamelin, conseiller  
Monsieur Yvon Bourassa, conseiller  
Monsieur Sylvain Robert, conseiller  
Monsieur Réjean Gauthier, conseiller  
Madame Dominique Lavallée, conseillère

Tous membres du conseil et formant quorum.

## **1. ADMINISTRATION DE LA MUNICIPALITÉ**

### **1.1 Ouverture de l'assemblée**

La session est ouverte à dix-neuf heures trente minutes (19h30), sous la présidence de monsieur Jean-Claude Tessier, maire. Madame Valérie Cloutier, directrice générale et secrétaire-trésorière, agit à titre de secrétaire de l'assemblée.

### **1.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Monsieur Tessier fait la lecture de l'ordre du jour.

**2014-11-357**

Il est proposé par madame Julie Ricard, appuyé par monsieur Nicolas Hamelin et résolu que le conseil adopte l'ordre du jour de la séance du 4 novembre 2014 tel que présenté et en laissant le point Varia ouvert.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

**1.3 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 7 octobre 2014 et de la séance extraordinaire du 14 octobre 2014**

**CONSIDÉRANT** que les procès-verbaux de la séance ordinaire du 7 octobre 2014 et de la séance extraordinaire du 14 octobre 2014 ont été remis aux élus avant la présente session;

**CONSIDÉRANT** que les membres du conseil reconnaissent les avoir reçus et lus;

**2014-11-358**

**EN CONSÉQUENCE** Il est proposé par monsieur Réjean Gauthier, appuyé par Dominique Lavallée et résolu que ces procès-verbaux soient adoptés tel que rédigés.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

**1.4 Dépôt du bordereau de correspondance**

**CONSIDÉRANT** le dépôt et la lecture du bordereau de correspondance du mois de novembre 2014, faisant état de la correspondance reçue au cours du mois d'octobre 2014 et devant être présentée au conseil;

**2014-11-359**

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par monsieur Nicolas Hamelin, appuyé par monsieur Yvon Bourassa et résolu que le conseil municipal accepte le dépôt du bordereau de correspondance de novembre 2014.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

**1.5 Première période de questions – Parole à l'assemblée**

Début : 19 h 40

Fin : 19 h 43

**1.6 Achat ordinateurs selon rapport**

**CONSIDÉRANT** le rapport réalisé par Microgest concernant les besoins municipaux en matériel informatique et faisant état de nos équipements informatiques actuels;

**2014-11-360**

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par madame Dominique Lavallée, appuyé par monsieur Yvon Bourassa et résolu que le conseil autorise l'achat de matériel tel que suggéré dans le rapport selon le budget 2014 octroyé pour cette fonction soit un maximum de 5 000 \$. La municipalité demandera deux soumissions pour ces achats.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

**1.7 Période de mise à pied saisonnière**

**CONSIDÉRANT** la planification automnale et hivernale des travaux;

**CONSIDÉRANT** le budget salarial de l'année 2014;

**CONSIDÉRANT** que la date de fermeture de l'Éco-Centre était le 2 novembre 2014;

**CONSIDÉRANT** la résolution # 2014-04-111;

**2014-11-361**

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par monsieur Nicolas Hamelin, appuyé par monsieur Réjean Gauthier et résolu que la municipalité confirme la mise à pied saisonnière en date du 8 novembre 2014 pour les employés suivants:

- monsieur Yves Simard;
- monsieur Pierre Brouillette;
- madame Lyne Morneau.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

### **1.8 Dépôt avis public rôle triennal 2<sup>e</sup> année**

**CONSIDÉRANT** le dépôt du rôle d'évaluation par la MRC de Mékinac pour l'exercice 2015 concernant la 2<sup>e</sup> année du cycle triennal;

**CONSIDÉRANT** que la valeur imposable est de 211 607 200 \$ et la valeur non-imposable est de 36 785 600 \$;

**2014-11-362**

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par madame Julie Ricard, appuyé par monsieur Sylvain Robert et résolu d'accepter le dépôt du rôle concernant la 2<sup>e</sup> année du cycle triennal 2014-2016 pour un montant total imposable et non-imposable de 248 392 800 \$.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers

### **1.9 Renouvellement de contrat timbreuse**

**CONSIDÉRANT** les offres de service déposées pour le renouvellement de contrat de la timbreuse par Pitney Bowes et SBM;

**2014-11-363**

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par monsieur Yvon Bourassa, appuyé par monsieur Sylvain Robert et résolu par le conseil d'octroyer le contrat de location de la timbreuse, selon l'offre de service à SBM pour 60 mois pour un équipement de la ligne Neopost à compter du 1<sup>er</sup> décembre 2014. Il est de plus résolu d'autoriser la directrice générale à signer le contrat pour et au nom de la municipalité de Lac-aux-Sables.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers

## **2. TRÉSORERIE**

### **2.1 Bordereau des dépenses**

**CONSIDÉRANT** que la liste des comptes, ainsi que toutes les factures du mois ont été vérifiées par madame Julie Ricard et par monsieur Nicolas Hamelin;

**CONSIDÉRANT** que tous les conseillers ont à leur disposition la liste des comptes à payer pour vérification;

**2014-11-364**

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par monsieur Nicolas Hamelin, appuyé par madame Julie Ricard et résolu que les comptes présentés dans la liste suggérée des paiements au 31 octobre 2014, au montant de 163 094,18 \$, soient approuvés et payés et d'entériner les dépenses pré-autorisées au montant de 160 997,79 \$.

*Je soussignée, certifie par la présente, qu'il y a des crédits suffisants pour les dépenses décrétées dans la liste des comptes au 31 octobre 2014.*

---

Valérie Cloutier, OMA  
Directrice générale et Secrétaire-trésorière

## **2.2 Engagement de crédits**

**2014-11-365**

Il est proposé par madame Dominique Lavallée, appuyé par monsieur Yvon Bourassa et résolu que les engagements de crédits suivants soient adoptés :

### **1. Administration**

<b>Description</b>	<b>Montant</b>	<b>Budget</b>
Achat cartes de Noël, projet scolaire et soirée reconnaissance	300 \$ 2 700 \$	Budget 2014, activités municipales

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

## **2.3 Autorisation frais de remboursement élus, octobre 2014**

**2014-11-366**

Il est proposé par madame Julie Ricard, appuyé par monsieur Sylvain Robert et résolu que le conseil autorise le remboursement aux élus des frais encourus durant le mois de septembre pour un montant total de 145,35 \$.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers

## **3. SÉCURITÉ PUBLIQUE**

### **3.1 Suivi incendie visite de prévention risques faibles et moyens**

**CONSIDÉRANT** l'objectif prévu relativement au nombre de visites de prévention pour les sites à risque faible et moyen en 2014;

**CONSIDÉRANT** la disponibilité des membres du Service de Sécurité Incendie de Lac-aux-Sables;

**2014-11-367**

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par madame Julie Ricard, appuyé par monsieur Réjean Gauthier et résolu que le conseil autorise le recours par le SSI de Lac-aux-Sables aux membres formés à cet effet des brigades de Notre-Dame-de-Montauban et de Sainte-

Thècle pour la réalisation des visites de prévention pour les sites à risques faibles et moyens pour atteindre l'objectif d'au moins 225 visites supplémentaires complétées entre le 1<sup>er</sup> novembre et le 31 décembre 2014.

ADOPTÉE à la majorité des conseillers.

#### **4. TRANSPORT, HYGIÈNE DU MILIEU ET ENVIRONNEMENT**

##### **4.1 Aide financière – politique d'aide au déneigement**

**CONSIDÉRANT** que les demandes déposées par les comités d'entretien des chemins Décharge du lac-Brûlé, lac-Veillette nord et sud ainsi que le chemin de la Batiscan sont conformes à la politique d'aide au déneigement des chemins privés pour la saison 2013-2014;

**2014-11-368**

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par monsieur Nicolas Hamelin, appuyé par monsieur Yvon Bourassa et résolu d'accepter la demande et de verser, selon la politique d'aide au déneigement:

- la somme de 1 860 \$ à l'Association des propriétaires du lac-Veillette pour le chemin du lac-Veillette sud sur une longueur de 3,1 km;

- la somme de 1 200 \$ à l'Association Les Francs Amis représentée par monsieur Guy Marcouiller pour le chemin du lac-Veillette nord sur une longueur de 2 km;

- la somme de 1 860 \$ à Érablière Batiscan inc pour le chemin de la Batiscan sur une longueur de 3,1 km.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

##### **4.2 Dépôt résultat ouverture des soumissions vente de véhicules municipaux**

**CONSIDÉRANT** qu'une seule soumission a été reçue suite à l'appel d'offres publié sur le site Les Pac;

**CONSIDÉRANT** que le montant est inférieur aux estimations relatives à l'évaluation des véhicules;

**2014-11-369**

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par madame Dominique Lavallée, appuyé par monsieur Sylvain Robert et résolu que la municipalité rejette la soumission.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

##### **4.3 Autorisation de paiement facture Pluritec pour Chapitre II**

**CONSIDÉRANT** les travaux d'assainissement des eaux usées par étangs aérés dans le cadre du programme FIMR;

**CONSIDÉRANT** la réalisation du chapitre II du cahier des charges environnementales à Pluritec;



**CONSIDÉRANT** l'acceptation par le ministère des Affaires municipales et de l'organisation du territoire (MAMOT) de la version finale du nouveau chapitre II;

**2014-11-370**

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par monsieur Réjean Gauthier, appuyé par monsieur Yvon Bourassa et résolu que le conseil autorise le paiement final à la Firme Pluritec au montant de 5 794,74 \$ incluant les taxes applicables.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

#### **4.4 Demande compensation chemins à double vocation**

**ATTENDU QUE** la demande d'aide supplémentaire pour l'entretien des chemins à double vocation est renouvelable annuellement;

**ATTENDU QUE** les critères du programme d'aide supplémentaire pour l'entretien de ces chemins sont respectés;

**ATTENDU QUE** le Ministère des Ressources Naturelles et les transporteurs ont déjà fourni, à la demande de la municipalité de Lac-aux-Sables, l'information appropriée concernant le type et le volume de la ressource transportée, ainsi que le nombre de camions empruntant annuellement la ou les route(s) locale(s) 1 ou 2 à compenser;

**ATTENDU QUE** l'information incluse dans le tableau ci-dessous représente la situation du transport lourd de l'année en cours soit du 1<sup>er</sup> janvier au 30 septembre 2014\*;

<b>Nom du ou des chemins sollicités</b>	<b>Longueur à compenser</b>	<b>Ressource transportée</b>	<b>Nombre de camions chargés/an*</b>
chemin Tawachiche	10,8 km	Bois	1 900 voyages

**2014-11-371**

**POUR CES MOTIFS**, il est proposé par monsieur Nicolas Hamelin, appuyé par monsieur Sylvain Robert et résolu que le conseil de la municipalité de Lac-aux-Sables demande au ministère des Transports une compensation pour l'entretien du chemin à double vocation ci-dessus mentionné et ce, sur une longueur totale de 10,8 km pour l'année 2014.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

#### **4.5 Demande de crédit frais de vidange de fosse septique - matricule # 7994-34-8060**

**CONSIDÉRANT** la problématique de la Régie de gestion des matières résiduelles de la Mauricie à fournir un camion permettant l'accès à la fosse septique de la propriété du 330, chemin du lac-du-Missionnaire;

**CONSIDÉRANT** les différentes discussions relatives à la vidange de cette fosse septique pour la saison 2014;

**CONSIDÉRANT** la grève qui a touché la régie et qu'elle n'a pas pu fournir l'équipement nécessaire pour cette vidange;

**CONSIDÉRANT** la résolution #2014-10-325;

2014-11-372

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par monsieur Yvon Bourassa, appuyé par madame Julie Ricard et résolu que la municipalité autorise, exceptionnellement de créditer le montant des frais chargés par la municipalité pour la vidange selon le règlement de taxation en vigueur au matricule # 7994-34-8060. Il est de plus résolu de mettre ce dossier à l'étude en vue de la prochaine vidange en 2018 étant donné l'occupation saisonnière de la résidence.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

## **5. AMÉNAGEMENT, URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE**

### **5.1 Demande de dérogation mineure – 148, chemin Touzin**

Les membres du conseil prennent connaissance de la demande de dérogation mineure, # 2014-0332, soumise par madame Madeleine Gervais le 26 septembre 2014 pour la propriété du 148, chemin Touzin.

Relativement à l'article 7.8 du règlement de zonage #2013-518, cette demande vise :

- l'abaissement de la marge de recul par rapport à la ligne des hautes eaux à 3.5 mètres et 6 mètres pour une partie du bâtiment principal existant au lieu de 12 mètres.

Après avoir pris connaissance de l'avis adopté unanimement et donné par le comité consultatif d'urbanisme recommandant de refuser la dérogation.

La parole est donnée à toute personne désirant se faire entendre.

Les représentants du propriétaire ne sont pas présents dans l'assemblée.

Après délibération du conseil,

**CONSIDÉRANT** que la dérogation est en regard à la rive (localisée dans la bande de protection riveraine) du lac aux Sables;

**CONSIDÉRANT** que la municipalité s'approvisionne en eau de surface à partir du lac aux Sables pour les besoins du réseau municipal de distribution d'eau potable;

**CONSIDÉRANT** qu'il n'y a pas eu de permis émis pour la transformation de la galerie présente dans la rive en une véranda et que le permis aurait été refusé en égard à la réglementation existante mais également selon la réglementation antérieure;

**CONSIDÉRANT** que le permis de rénovation # 2013-260 précise qu'il ne devait pas y avoir de modification de l'implantation du bâtiment et qu'il ne concernait que la rénovation de la fondation existante;

**CONSIDÉRANT** que la demande présente une dérogation importante que l'on ne peut qualifier de mineure;

**CONSIDÉRANT** qu'en vertu de l'article 21.2 du règlement de zonage 2013-518, une autre configuration aurait été possible;

**CONSIDÉRANT** qu'une demande de dérogation datant de 2007 traitait d'un cas similaire dans un autre secteur également adjacent au lac aux Sables et que des travaux correctifs ont été demandés et de plus exécutés;

**2014-11-373**

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par monsieur Yvon Bourassa, appuyé par monsieur Nicolas Hamelin et résolu que le conseil refuse la demande de dérogation # 2014-332 concernant l'abaissement de la marge de recul par rapport à la ligne des hautes eaux pour une partie du bâtiment principal existant, soumise par madame Madeleine Gervais le 26 septembre 2014 pour le 148, chemin Touzin. Il est également résolu de demander que la véranda et la partie de fondation sous cette dernière soient démolies afin de respecter la réglementation municipale. La démolition devra être exécutée pour le 31 octobre 2015.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

## **5.2 Dépôt du rapport de la commission - Consultation relative au permis d'élevage porcin**

*Monsieur Nicolas Hamelin, conseiller se retire pour la présentation et la prise de décision de cette résolution.*

**CONSIDÉRANT** que la commission nommée par le conseil par la résolution #2014-10-337 a tenu une assemblée publique de consultation le 30 septembre 2014 dans le cadre du projet d'élevage porcin Agral3 de Ferme Agral et Fils

**CONSIDÉRANT** la fin de la période de réception des commentaires pouvant être reçus par la municipalité qui se terminait le 15 octobre 2014;

**CONSIDÉRANT** que la commission a déposé le 21 octobre 2014 le rapport de consultation et que le conseil doit l'adopter au plus tard le 30<sup>e</sup> jour suivant la fin des consultations;

**CONSIDÉRANT** que le projet de construction d'un nouveau bâtiment destiné à l'élevage porcin (Agral3) est situé à proximité de deux autres bâtiments existants appartenant au même producteur;

**CONSIDÉRANT** la présentation faite lors de l'assemblée de consultation par les agronomes au dossier;

**CONSIDÉRANT** la période de consultation durant laquelle aucun commentaire n'a été reçu;

**CONSIDÉRANT** que la réglementation actuelle, notamment le règlement de zonage oblige déjà le respect de trois des cinq conditions possibles selon l'article 165.4.13 de la Loi sur l'Aménagement et l'Urbanisme;

**CONSIDÉRANT** que le demandeur a déjà prévu le respect des deux autres conditions;

**CONSIDÉRANT** que l'assujettissement du permis de construction du bâtiment d'élevage aux conditions permet de s'assurer de leur respect dans le temps par le promoteur même dans le cas de modifications règlementaires;

**2014-11-374**

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par monsieur Réjean Gauthier, appuyé par madame Julie Ricard et résolu que le conseil adopte le rapport de consultation de la Commission à la suite de la consultation publique du 30 septembre 2014 dans le cadre du projet d'élevage porcin Agral3 de Ferme Agral et Fils qui sera situé sur une partie du lot 341 du 1er rang Price du cadastre de Saint-Ubalde en bordure du chemin du 2<sup>e</sup> rang Price à Lac-aux-Sables.

Il est de plus résolu que le conseil de la municipalité de Lac-aux-Sables, tel que recommandé par la commission, **assujettisse le permis municipal** de construction du bâtiment d'élevage porcin (Agral 3) de Ferme Agral et Fils, qui s'est vu délivré le 25 août 2014 un certificat d'autorisation par le ministère du Développement Durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les Changements Climatiques, **aux cinq conditions** possibles selon l'article 165.4.13 de la loi sur l'Aménagement et l'Urbanisme soit les suivantes :

1<sup>o</sup> que soit couvert en tout temps tout ouvrage de stockage de lisier de manière à diminuer substantiellement les odeurs inhérentes à ce stockage;

2<sup>o</sup> que l'épandage du lisier soit fait de manière à assurer, dans un délai maximal de 24 heures, l'incorporation du lisier au sol chaque fois qu'il est possible de le faire sans nuire aux cultures, même sur le territoire d'une autre municipalité intéressée;

3<sup>o</sup> que soient respectées, entre tout ouvrage ou bâtiment qui fait l'objet de la demande et les usages non agricoles, des distances séparatrices précisées par le conseil au règlement 2013-518 et différentes de celles que rendent applicables, soit des dispositions adoptées en vertu du paragraphe 4<sup>o</sup> du deuxième alinéa de l'article 113, soit, en l'absence de telles dispositions, la Directive sur les odeurs causées par les déjections animales provenant d'activités agricoles (chapitre P- 41.1, r. 5);

4<sup>o</sup> que soit installé, dans le délai prescrit par le conseil prévu au règlement 2013- 518, un écran brise-odeurs, de la nature qu'il détermine, destiné à diminuer substantiellement la dispersion des odeurs;

5<sup>o</sup> que les ouvrages ou bâtiments soient munis d'équipements destinés à favoriser l'économie de l'eau.

ADOPTÉE à la majorité des conseillers (5).

## **6. LOISIRS ET CULTURE**

### **6.1 Renouvellement entente de gestion programme de supplément au loyer**

**CONSIDÉRANT** que l'entente actuelle de gestion du programme de supplément au loyer entre l'Office municipal d'habitation (OMH), la

municipalité et la Société d'habitation du Québec (SHQ) viendra à échéance le 28 février 2015;

**CONSIDÉRANT** que Lac-aux-Sables est une municipalité Amie des Aînés;

**2014-11-375**

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par madame Dominique Lavallée, appuyé par madame Julie Ricard et résolu que la municipalité de Lac-aux-Sables procède au renouvellement de l'entente de gestion pour la période du 1<sup>er</sup> mars 2015 au 31 mars 2018 du programme de supplément au loyer entre l'Office municipal d'habitation (OMH), la municipalité et la Société d'habitation du Québec(SHQ) et confirme sa participation financière selon l'entente numéro 5147, du programme client Accès Logis, volet 2.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

### **6.2 Entériner soumission pour travaux salle communautaire Hervey-Jonction**

**CONSIDÉRANT** la contribution financière reçue dans le cadre du programme IIL de DEC Canada pour des travaux de rénovation admissibles au centre communautaire Hervey-Jonction;

**CONSIDÉRANT** la soumission déposée par Mauricie Réfrigération inc. pour la climatisation et le chauffage de la salle municipale du centre communautaire Hervey-Jonction;

**2014-11-376**

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par monsieur Nicolas Hamelin, appuyé par monsieur Sylvain Robert et résolu que la municipalité entérine le contrat relatif à la fourniture et l'installation d'unités de climatisation et chauffage de la salle communautaire Hervey-Jonction à Mauricie Réfrigération inc. pour un montant de 10 875 \$ en plus des taxes applicables.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

### **6.3 Adjudication de contrat # 2014-10-05 pour l'excavation de la fondation et l'imperméabilisation salle communautaire Hervey-Jonction**

**CONSIDÉRANT** la contribution financière reçue dans le cadre du programme IIL de DEC Canada pour des travaux de rénovation admissibles au centre communautaire Hervey-Jonction;

**CONSIDÉRANT** la résolution 2014-10-340;

**CONSIDÉRANT** les soumissions reçues suite à la demande de soumission sur invitation # 2014-10-05 pour l'excavation de la fondation et l'imperméabilisation de la salle communautaire Hervey-Jonction;

Soumissionnaire	Montant incluant les taxes
Aspha-Pro (9139-9964 Québec Inc)	31 301,94 \$
Entreprise Vaugeois et Cloutier Inc.	N'a pas soumissionné
Les Entreprises Maxime Gauthier	32 025,13 \$

inc.	
------	--

**2014-11-377**

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par madame Dominique Lavallée, appuyé par madame Julie Ricard et résolu que la municipalité de Lac-aux-Sables entérine l'octroi du contrat # 2014-10-05 pour l'excavation de la fondation et l'imperméabilisation salle communautaire Hervey-Jonction à Aspha-Pro (9139-9964 Québec Inc) pour un montant de 31 301,94 \$.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

#### **6.4 Demande Scout Mikinac**

**CONSIDÉRANT** la demande reçue pour l'utilisation de la salle du centre communautaire Hervey-Jonction et du terrain pour des activités extérieures pour les 14, 15 et 16 novembre 2014 par le groupe Scout Mikinac;

**CONSIDÉRANT** que des travaux de réfection seront en cours notamment pour l'excavation et l'étanchéisation des fondations du bâtiment à cette période;

**CONSIDÉRANT** la couverture d'assurance actuelle et qu'il ne serait pas sécuritaire pour les jeunes de circuler sur les lieux;

**2014-11-378**

**EN CONSÉQUENCE** il est proposé par madame Dominique Lavallée, appuyé par monsieur Yvon Bourassa et résolu que le conseil propose au groupe Scout Mikinac d'utiliser le chalet du parc Louis-Philippe-Fugère pour la tenue de leur activité des 14, 15 et 16 novembre 2014 pour un montant total de 50 \$.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

#### **6.5 Gala Art Excellence**

**CONSIDÉRANT** la nomination de la municipalité au Gala Art Excellence dans la catégorie Initiative Territoriale de l'année pour l'adoption de la politique culturelle et développement en milieu rural;

**CONSIDÉRANT** que cette politique a été élaborée par le comité Arts et culture de Lac-aux-Sables;

**2014-11-379**

**EN CONSÉQUENCE** il est proposé par monsieur Nicolas Hamelin, appuyé par madame Julie Ricard et résolu que la municipalité soit représentée, lors du gala Art Excellence qui se tiendra le 20 novembre prochain à Saint-Tite, par monsieur le maire, madame Dominique Lavallée conseillère municipale volet Culture et deux membres du comité Arts et Culture.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

### **7. AUTRES SUJETS**

#### **7.1 Demande d'aide financière**

##### **7.1.1 Opération Nez Rouge**

**2014-11-380**

Il est proposé par monsieur Réjean Gauthier, appuyé par monsieur Yvon Bourassa et résolu que la municipalité de Lac-aux-Sables verse 100 \$ pour la campagne 2014 d'Opération Nez Rouge.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

### **7.1.2 Fondation du Foyer de Sainte-Thècle inc.**

**CONSIDÉRANT** que la campagne de financement ne vise pas à acheter de nouveaux équipements technologiques visant l'amélioration de la qualité des services médicaux aux usagers;

**2014-11-381**

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par monsieur Nicolas Hamelin, appuyé par madame Julie Ricard et résolu que la municipalité de Lac-aux-Sables ne verse pas d'aide financière pour la campagne de la Fondation du Foyer de Sainte-Thècle inc qui vise à remplacer des tentures et des couvre-lits.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

### **7.2 Appui au Carrefour jeunesse-emploi de Mékinac**

**CONSIDÉRANT** que les carrefours jeunesse-emploi ont comme mandat d'accompagner et de guider les jeunes adultes de 16 à 35 ans dans leurs démarches d'insertion sociale et économique, en aidant à leur cheminement vers l'emploi, vers un retour aux études ou dans le démarrage d'une petite entreprise;

**CONSIDÉRANT** que ces services et activités visent à l'amélioration des conditions de vie générales des jeunes;

**CONSIDÉRANT** que le Gouvernement du Québec a entrepris un exercice de révision des programmes et des services offerts par l'État ou par divers organismes qui reçoivent du financement pour réaliser cette mission;

**CONSIDÉRANT** que parmi les changements proposés, le transfert des carrefours jeunesse-emploi aux directions régionales d'Emploi-Québec est évoqué et que ce transfert risque d'entraîner des conséquences très importantes au niveau de l'admissibilité de la clientèle desservie par l'organisme;

**CONSIDÉRANT** que la MRC Mékinac possède des caractéristiques démographiques et économiques qui commandent de consacrer les ressources nécessaires à l'intégration sociale et professionnelle de tous ses jeunes;

**CONSIDÉRANT** que tous les jeunes de 16 à 35 ans de notre territoire qui souhaitent intégrer le marché du travail ou retourner en formation doivent pouvoir obtenir de l'aide pour le faire et ce, peu importe leur statut socio-économique;

**CONSIDÉRANT** que le Carrefour jeunesse-emploi est prêt à consacrer des efforts supplémentaires afin d'inciter les jeunes aptes au travail à faire un retour en emploi ou en formation;

**CONSIDÉRANT** que le Carrefour jeunesse-emploi de Mékinac est présent sur le territoire depuis près de 16 ans et constitue un acteur très impliqué dans la communauté;

2014-11-382

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par madame Dominique Lavallée, appuyé par monsieur Sylvain Robert et résolu :

**Que** le préambule fait partie des présentes intégralement;

**Que** la municipalité de Lac-aux-Sables appuie le Carrefour jeunesse-emploi de Mékinac et le réseau des Carrefours jeunesse-emploi du Québec dans ses demandes visant à préserver l'universalité d'accès de sa clientèle par l'entremise d'un financement à la mission.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

### **7.3 Période de questions – Parole à l'assemblée**

Début : 20 h 20  
Fin : 20 h 26

### **7.4 Discours du maire novembre 2014**

2014-11-383

Le maire, monsieur Jean-Claude Tessier, procède à la lecture du discours du maire 2014 conformément aux dispositions de l'article 955 du Code municipal.

Ce discours sera distribué à chaque adresse civique de la municipalité et disponible sur le site internet de la municipalité ([www.lac-aux-sables.qc.ca](http://www.lac-aux-sables.qc.ca)).

### **7.5 Varia**

*Aucun point*

### **7.6 Période de questions – Parole à l'assemblée**

Début : 20 h 52  
Fin : 21 h 02

### **7.7 Levée de l'assemblée**

2014-11-384

Les sujets à l'ordre du jour ayant tous été épuisés, il est proposé par monsieur Nicolas Hamelin appuyé par monsieur Réjean Gauthier et résolu que la séance soit levée à 21 h 03.

---

M. Jean-Claude Tessier  
Maire

---

Mme Valérie Cloutier, OMA  
Directrice générale &  
Secrétaire-trésorière

**MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE DE LAC-AUX-SABLES**

**ORDRE DU JOUR  
SÉANCE ORDINAIRE DU 02 DÉCEMBRE 2014**



## **1. Administration de la municipalité**

- 1.1 Ouverture de l'assemblée
- 1.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 1.3 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 4 novembre 2014
- 1.4 Dépôt du bordereau de correspondance
- 1.5 Première période de questions – Parole à l'assemblée (15 minutes)
- 1.6 Organigramme conseil municipal 2015
- 1.7 Adoption calendrier des séances du conseil municipal pour l'année 2015
- 1.8 Nomination maire suppléant 2015
- 1.9 Avis séance extraordinaire adoption des prévisions budgétaires 2015
- 1.10 Fermeture des bureaux administratifs pour la période du congé des fêtes
- 1.11 Paiement des congés de maladie en banque
- 1.12 Dépôt du registre des « dons reçus » par les membres du conseil pour l'année 2014
- 1.13 Réaménagement accueil hôtel de ville

## **2. Trésorerie**

- 2.1 Bordereau des dépenses du mois d'octobre 2014
- 2.2 Engagement de crédits
- 2.3 Autorisation frais de remboursement élus, novembre 2014, 101,76 \$
- 2.4 Dépôt de la liste des comptes à recevoir – Taxes municipales (Dépôt de la liste des personnes endettées envers la municipalité)
- 2.5 Dépôt dossier cour municipale
- 2.6 Date paiements comptes de taxes 2015

## **3. Sécurité publique**

- 3.1 Autorisation salle municipale Premiers répondants 14 février

## **4. Transport, Hygiène du milieu et Environnement**

- 4.1 Dépôt rapport harmonisation des rampes de mise à l'eau
- 4.2 Politique d'aide au déneigement – Chemin de la Batiscan

## **5. Aménagement, Urbanisme et mise en valeur du territoire**

- 5.1 Avis de motion demande modification règlement de zonage, camping
- 5.2 Avis de motion demande modification règlement de zonage, cabane à sucre
- 5.3 Avis de motion demande modification règlement d'urbanisme
- 5.4 Renouvellement des membres aux sièges #3 et #5 du Comité consultatif d'urbanisme
- 5.5 Projets entente hors cour dossiers de revégétalisation

## **6. Loisirs et culture, Santé et bien-être**

- 6.1 Plaisirs d'hiver
- 6.2 Fête de Noël municipale
- 6.3 Trousse premiers soins dans chacune des salles, ajout de balais dans les salles

- 6.4 Renouvellement de mandat conseil d'administration  
OMH Lac-aux-Sables, Mme Aline Germain (3 ans)
- 6.5 Maison des Jeunes – 2<sup>e</sup> versement 2014

## **7. Autres sujets**

- 7.1 Demande d'aide financière
- 7.2 Avis de motion félicitations Gala Chambre de commerce de Mékinac 2014
- 7.3 Gala Arts Excellence
- 7.4 Varia
- 7.5 Période de questions – Parole à l'assemblée
- 7.6 Levée de l'assemblée

-----  
Séance ordinaire de ce conseil, tenue à Lac-aux-Sables, à 19 heures 30 minutes, le 2<sup>e</sup> jour du mois de décembre deux mille quatorze (2 décembre 2014), à la salle municipale de Lac-aux-Sables, 820, rue Saint-Alphonse.

À laquelle sont présents les membres du conseil :

Monsieur Jean-Claude Tessier, maire  
Madame Julie Ricard, conseillère  
Monsieur Yvon Bourassa, conseiller  
Monsieur Réjean Gauthier, conseiller  
Madame Dominique Lavallée, conseillère

Tous membres du conseil et formant quorum.

Monsieur Sylvain Robert et Monsieur Nicolas Hamelin, conseillers sont absents

## **1. ADMINISTRATION DE LA MUNICIPALITÉ**

### **1.1 Ouverture de l'assemblée**

La session est ouverte à dix-neuf heures trente minutes (19h30), sous la présidence de monsieur Jean-Claude Tessier, maire. Madame Valérie Cloutier, directrice générale et secrétaire-trésorière, agit à titre de secrétaire de l'assemblée.

### **1.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Monsieur Tessier fait la lecture de l'ordre du jour.

**2014-12-385**

Il est proposé par monsieur Réjean Gauthier, appuyé par madame Julie Ricard et résolu que le conseil adopte l'ordre du jour de la séance du 2 décembre 2014 en ajoutant les points suivants :

- 7.4.1 Boîte à cadeaux, Maison des familles de Mékinac
- 7.4.2 Offre de services, production des plans d'ensemble des réseaux d'égout et d'eau potable
- 7.4.3 Article journal : Bulletin Mékinac
- 7.4.4 Demande suivi dossier vitesse chemin du lac-en-Cœur

et en laissant le point Varia ouvert.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

### **1.3 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 4 novembre 2014**

**CONSIDÉRANT** que le procès-verbal de la séance ordinaire du 4 novembre 2014 a été remis aux élus avant la présente session;

**CONSIDÉRANT** que les membres du conseil reconnaissent l'avoir reçu et lu;

**2014-12-386**

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par monsieur Yvon Bourassa, appuyé par madame Dominique Lavallée et résolu que ce procès-verbal soit adopté tel que rédigé.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers (4).

### **1.4 Dépôt du bordereau de correspondance**

**CONSIDÉRANT** le dépôt et la lecture du bordereau de correspondance du mois de décembre 2014, faisant état de la correspondance reçue au cours du mois de novembre 2014 et devant être présentée au conseil;

**2014-12-387**

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par madame Julie Ricard, appuyé par madame Dominique Lavallée et résolu que le conseil municipal accepte le dépôt du bordereau de correspondance de décembre 2014.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers (4).

### **1.5 Première période de questions – Parole à l'assemblée**

Début : 19 h 41

Fin : 19 h 46

### **1.6 Organigramme conseil municipal 2015**

**CONSIDÉRANT** que le conseil débute la deuxième année de son mandat;

**2014-12-388**

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par madame Julie Ricard, appuyé par madame Dominique Lavallée, et résolu que le conseil municipal de la municipalité de Lac-aux-Sables nomme les conseillers attitrés à chacun des départements municipaux, à savoir :

<b>Département</b>	<b>Conseiller porte-parole</b>	<b>Poste</b>
Administration	Jean-Claude Tessier	Maire
Sécurité publique	Réjean Gauthier	Conseiller siège # 5
Bibliothèque	Dominique Lavallée	Conseillère siège # 6
Loisirs, parcs et terrains de	Nicolas Hamelin	Conseiller siège #

jeux	Réjean Gauthier	2 Conseiller siège # 5
Familles et activités	Julie Ricard	Conseillère siège # 1
Aînés (MADA)	Yvon Bourassa	Conseiller siège # 3
Salles municipales et bâtiments municipaux (LAS & HJ)	Sylvain Robert	Conseiller siège # 4
Transport (voirie – dénéigement - signalisation	Yvon Bourassa Sylvain Robert	Conseiller siège # 3 Conseiller siège # 4
Relations avec les comités	Jean-Claude Tessier	Maire
Égout	Sylvain Robert	Conseiller # 4
Aqueduc	Yvon Bourassa	Conseiller siège # 3
Éco-centre / Matières résiduelles	Yvon Bourassa	Conseiller siège # 3
Urbanisme	Yvon Bourassa	Conseiller siège # 3
Environnement	Nicolas Hamelin Réjean Gauthier	Conseiller siège # 2 Conseiller siège # 5
Développement économique	Julie Ricard	Conseillère siège # 1
Développement social et OMH	Dominique Lavallée	Conseillère siège # 6
OMH	Réjean Gauthier	Conseillère siège # 5
Développement culturel	Dominique Lavallée	Conseillère siège # 6
Ressources humaines et Relations de travail	Jean-Claude Tessier Nicolas Hamelin Dominique Lavallée	Maire Conseillère siège # 2 Conseillère siège # 6
Finances	Jean-Claude Tessier	Maire

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers (4).

**1.7 Adoption calendrier des séances du conseil municipal  
pour l'année 2015**

**CONSIDÉRANT QUE** l'article 148 du Code municipal du Québec prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune;

**2014-12-389**

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par monsieur Réjean Gauthier, appuyé par monsieur Yvon Bourassa et résolu que le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour l'année 2015. Ces séances se tiendront le mardi et débiteront à 19h30:

13 janvier	7 juillet
3 février	11 août
3 mars	8 septembre
7 avril	6 octobre
5 mai	3 novembre
2 juin	1 <sup>er</sup> décembre

Il est de plus résolu qu'un avis public du contenu du présent calendrier soit publié conformément à la loi qui régit la municipalité.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers (4).

### **1.8 Nomination maire suppléant 2015**

**2014-12-390**

Il est proposé par madame Julie Ricard, appuyé par madame Dominique Lavallée et résolu que le conseil nomme monsieur Yvon Bourassa à titre de maire suppléant pour l'année 2015.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers (4).

### **1.9 Avis séance extraordinaire adoption des prévisions budgétaires 2015**

**2014-12-391**

Monsieur le maire donne avis aux conseillers et à la population qu'une séance extraordinaire du conseil se tiendra le 16 décembre 2014 à 19h30 au lieu ordinaire du conseil pour l'adoption des prévisions budgétaires 2015. Bienvenue à tous.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers (4).

### **1.10 Fermeture des bureaux administratifs pour la période du congé des fêtes**

**2014-12-392**

Il est proposé par madame Julie Ricard, appuyé par monsieur Yvon Bourassa et résolu que le conseil autorise la fermeture des bureaux administratifs pour la période des Fêtes soit du 22 décembre 2014 au 2 janvier 2015 inclusivement.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers (4).

### **1.11 Paiement des congés de maladie en banque**

**2014-12-393**

Il est proposé par monsieur Yvon Bourassa, appuyé par madame Dominique Lavallée et résolu d'autoriser la directrice générale à rembourser les heures en banque des congés de maladie au 31 décembre 2014 à tous les employés municipaux, selon les modalités de la convention collective et des contrats de travail.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers (4).

### **1.12 Dépôt du registre des « dons recus » par les membres du conseil pour l'année 2014**

**2014-12-394**

Tous les membres du conseil déclarent n'avoir reçu aucun don, marque d'hospitalité ou tout autre avantage qui n'est pas de nature purement privée, ou qui est interdit par le paragraphe 4 du premier alinéa de l'article 6 de la Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale, et qui excède la valeur fixée par le Code d'éthique et de déontologie des élus durant l'année 2014.

ADOPTÉE à l'unanimité des membres du conseil municipal (5).

### **1.13 Réaménagement accueil hôtel de ville**

**CONSIDÉRANT** les différentes options proposées par l'architecte pour le réaménagement de l'accueil et la réception de l'hôtel de ville;

**2014-12-395**

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par monsieur Réjean Gauthier, appuyé par madame Julie Ricard et résolu que le conseil choisit le plan de l'option # 4 et autorise le directeur des travaux publics à demander à l'architecte de procéder aux modifications demandées et de préparer les devis pour l'appel d'offres pour la réalisation des travaux.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers (4).

## **2. TRÉSORERIE**

### **2.1 Bordereau des dépenses**

**CONSIDÉRANT** que la liste des comptes, ainsi que toutes les factures du mois ont été vérifiées par monsieur Yvon Bourassa et par monsieur Réjean Gauthier ;

**CONSIDÉRANT** que tous les conseillers ont à leur disposition la liste des comptes à payer pour vérification;

**2014-12-396**

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par monsieur Yvon Bourassa, appuyé par madame Julie Ricard et résolu que les comptes présentés dans la liste suggérée des paiements au 30 novembre 2014, au montant de 51 936,54 \$, soient approuvés et payés et d'entériner les dépenses pré-autorisées au montant de 95 651,93 \$.

*Je soussignée, certifie par la présente, qu'il y a des crédits suffisants pour les dépenses décrétées dans la liste des comptes au 30 novembre 2014.*

---

Valérie Cloutier, OMA  
Directrice générale et Secrétaire-trésorière

### **2.2 Engagement de crédits**

Monsieur Yvon Bourassa se retire pour la présentation de cette proposition et le vote.

**2014-12-397**

Il est proposé par madame Dominique Lavallée, appuyé par madame Julie Ricard et résolu que les engagements de crédits suivants soient adoptés :

**1. Développement**

Description	Montant	Budget
<i>Enseignes publicitaires</i>	1 000 \$	Développement

**2. Incendie**

Description	Montant	Budget
<i>Équipement incendie</i>	1 450 \$	(virement entretien des camions 1 200 \$ et budget équipement)

*Monsieur Réjean Gauthier s'enregistre contre cette proposition en regard de l'achat des lumières de casque au LED.*

ADOPTÉE à la majorité des conseillers votants (2) et du maire.

**2.3 Autorisation frais de remboursement élus, novembre 2014**

**2014-12-398**

Il est proposé par madame Julie Ricard, appuyé par monsieur Yvon Bourassa et résolu que le conseil autorise le remboursement aux élus des frais encourus durant le mois de novembre pour un montant total de 101,76 \$.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers (4).

**2.4 Dépôt de la liste des comptes à recevoir – Taxes municipales (Dépôt de la liste des personnes endettées envers la municipalité)**

**CONSIDÉRANT** l'article 1022 du *Code municipal* qui stipule que la directrice générale et secrétaire-trésorière doit préparer, dans le cours du mois de novembre, un état mentionnant les noms et états de toutes personnes endettées pour taxes municipales et que ce dernier doit être soumis au conseil et approuvé par lui;

**2014-12-399**

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par madame Dominique Lavallée appuyé par monsieur Yvon Bourassa et résolu que le conseil de la municipalité de la paroisse de Lac-aux-Sables :

- approuve l'état déposé par la directrice générale et secrétaire-trésorière pour un total dû incluant les intérêts et pénalités au 2 décembre 2014 de 93 439,24 \$, présentant 118 contribuables ayant un solde de plus de 10 \$;

- autorise à faire parvenir une mise en demeure pour les comptes présentant un solde de plus de deux ans, à défaut d'entente, les dossiers pourront être transmis à la Cour municipale.

- envoie un avis écrit par lettre recommandée pour les comptes présentant un solde de plus de 1 000 \$ et qui n'ont pas d'entente de paiement avec la municipalité;

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers (4).

## **2.5 Dépôt dossier cour municipale**

**CONSIDÉRANT** la liste des comptes déposée résolution # 2014-12-399;

**CONSIDÉRANT** les démarches et les lettres envoyées dans chacun des dossiers;

**2014-12-400**

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par monsieur Yvon Bourassa, appuyé par monsieur Réjean Gauthier et résolu que le conseil municipal envoie les dossiers inscrits sur la liste préparée par la direction générale au greffe de la Cour municipale de Mékinac pour vente pour taxes impayées.

Les dossiers sont identifiés par les matricules suivants :

- # 9288-29-1050, solde 1 572,22 \$
- # 8588-99-3070, solde 345,65 \$
- # 9186-59-8520, solde 853,33 \$
- # 9187-40-4530, solde 129,55 \$

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers (4).

## **2.6 Date paiements comptes de taxes 2015**

**2014-12-401**

Il est proposé par madame Dominique Lavallée, appuyé par madame Julie Ricard et résolu que les tarifs imposés par le règlement de taxation 2015 pourront être payés en trois (3) versements si le compte excède trois cents dollars (300,00 \$) comme par les années passées. Ces trois versements seront exigibles comme suit :

- le premier versement, le, ou avant le 31 mars 2015;
- le deuxième versement, le, ou avant le 15 juin 2015;
- le troisième versement, le, ou avant le 15 septembre 2015;

Toutes les modalités relatives aux tarifs 2015 seront incluses dans un règlement de tarification adopté ultérieurement par le conseil selon les prévisions budgétaires à venir pour 2015.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers (4).

## **3. SÉCURITÉ PUBLIQUE**

### **3.1 Autorisation salle municipale Premiers répondants 14 février**

Madame Dominique Lavallée se retire pour la présentation et la prise de décision de cette proposition.

**2014-12-402**

Il est proposé par monsieur Réjean Gauthier, appuyé par madame Julie Ricard et résolu que le conseil autorise l'utilisation gratuite de la salle municipale de Lac-aux-Sables par le service des Premiers



Répondants pour leur souper 20<sup>e</sup> anniversaire le 14 février 2015 et autorise le service à effectuer les demandes de permis pour la vente et la consommation de boissons alcoolisées dans la salle pour la durée de cette activité.

ADOPTÉE à la majorité des conseillers (3) et du maire.

#### **4. TRANSPORT, HYGIÈNE DU MILIEU ET ENVIRONNEMENT**

##### **4.1 Dépôt rapport harmonisation des rampes de mise à l'eau**

**CONSIDÉRANT** que le groupe de travail créé par la résolution # 2014-08-267 pour l'harmonisation des rampes de mise à l'eau a remis ses recommandations;

**2014-12-403**

**EN CONSÉQUENCE** il est proposé par madame Julie Ricard, appuyé par madame Dominique Lavallée et résolu que le conseil accepte le dépôt du rapport des recommandations du groupe de travail daté du 12 novembre 2014. Le conseil statuera ultérieurement sur les modalités de sa mise en application.

ADOPTÉE à la majorité des conseillers (4).

##### **4.2 Aide financière – politique d'aide au déneigement**

**CONSIDÉRANT** la résolution 2014-11-368 ;

**CONSIDÉRANT** la vérification sur place par le directeur des travaux publics;

**2014-12-404**

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par monsieur Yvon Bourassa, appuyé par monsieur Réjean Gauthier et résolu que le conseil confirme que le remboursement pour l'aide au déneigement pour le chemin de la Batiscan s'effectue pour un tronçon de 3,5 kilomètres plutôt que 3,1 km et confirme que le versement selon la politique d'aide au déneigement pour la saison 2013-2014 à remettre à Érablière Batiscan inc. est de 2 100 \$.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers (4).

#### **5. AMÉNAGEMENT, URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE**

##### **5.1 Avis de motion demande modification règlement de zonage, camping**

**2014-12-405**

Monsieur Yvon Bourassa donne avis de motion que le conseil étudiera et adoptera, s'il y a lieu, à une séance ultérieure un règlement modifiant le règlement de zonage 2013-518 relativement à la modification des limites de la zone 89-Vb à même la zone 154-Ca

pour permettre l'usage de camping et d'augmenter la période permise d'utilisation d'une roulotte sur un terrain de camping.

### **5.2 Avis de motion demande modification règlement de zonage, cabane à sucre**

**2014-12-406** Monsieur Yvon Bourassa donne avis de motion que le conseil étudiera et adoptera, s'il y a lieu, à une séance ultérieure un règlement modifiant le règlement de zonage 2013-518 pour apporter des précisions sur certains éléments depuis son entrée en vigueur et pour permettre l'établissement de cabane à sucre (8011 et 8012) dans la zone de protection des sources d'approvisionnement en eau de surface lorsque déjà autorisé par la grille des spécifications.

### **5.3 Avis de motion demande modification règlement d'urbanisme**

**2014-12-407** Madame Julie Ricard donne avis de motion que le conseil étudiera et adoptera, s'il y a lieu, à une séance ultérieure un règlement modifiant le règlement sur les permis et certificats 2013-514 et le règlement de construction 2013-517 relativement à des précisions depuis leur entrée en vigueur.

### **5.4 Renouvellement des membres aux sièges # 3 et # 5 du Comité consultatif d'urbanisme**

**CONSIDÉRANT** que les mandats de mesdames Jeanne Soulard et Cathy Fraser en tant que membres du Comité consultatif d'urbanisme aux sièges # 3 et # 5 se terminent le 31 décembre 2014;

**CONSIDÉRANT** qu'elles ont manifesté leur intérêt à continuer à siéger sur le CCU;

**2014-12-408** **EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par madame Dominique Lavallée, appuyé par monsieur Réjean Gauthier et résolu de mandater madame Jeanne Soulard au siège # 3 et madame Cathy Fraser au siège # 5 du comité consultatif d'urbanisme pour deux ans, soit du 1er janvier 2015 au 31 décembre 2016.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (4).

### **5.5 Projets entente hors cour dossiers de revégétalisation**

**CONSIDÉRANT** que des négociations hors cour s'effectuent pour régler deux dossiers à la Cour municipale;

**2014-12-409** **EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par madame Dominique Lavallée, appuyé par madame Julie Ricard et résolu que le conseil accepte les projets d'entente hors cours à présenter aux défendeurs en vue des négociations hors cour dans les dossiers pour les matricules # 8693-90-0979 et # 82-2766 et le matricule # 8794-32-6333.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers (4).

## **6. LOISIRS ET CULTURE**

## **6.1 Plaisirs d'hiver**

**CONSIDÉRANT** que la campagne "Plaisirs d'hiver" est de retour cette année sur le territoire de la municipalité;

**2014-12-410**

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par madame Dominique Lavallée, appuyé par monsieur Yvon Bourassa et résolu que le conseil autorise pour la tenue d'activités dans le cadre de la campagne "Plaisirs d'hiver" :

- l'utilisation du quai municipal de la rue Ste-Marie pour une activité cerf-volant et rokkaku le 18 janvier 2015;

- l'utilisation du parc Louis-Philippe-Fugère pour une journée de compétitions sportives avec feu en soirée (sous réserve du permis de brûlage) le 21 février 2015, organisée par mesdames Cathy Fraser et Geneviève Morin;

- l'utilisation du centre communautaire Hervey-jonction et le parc des 4J le 1<sup>er</sup> mars pour l'activité "Rallye des lutins" en collaboration avec la troupe scouts Mikinak;

- la tenue d'un concours de sculpture de neige du 1<sup>er</sup> au 21 février 2015 en collaboration avec mesdames Cathy Fraser et Geneviève Morin;

- un budget de 500 \$ est accordé pour la tenue des activités;

Madame Julie Ricard, conseillère municipale est responsable des activités pour la municipalité.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

## **6.2 Fête de Noël municipale**

**CONSIDÉRANT** l'organisation de la fête de Noël annuelle pour les enfants du territoire par la responsable nommée par la municipalité madame Nancy Bélanger accompagnée de bénévoles et de responsables de la Maison des jeunes;

**2014-12-411**

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par monsieur Réjean Gauthier, appuyé par madame Dominique Lavallée et résolu que la municipalité autorise l'utilisation de la salle municipale de Lac-aux-Sables pour la tenue de la fête de Noël des enfants le 14 décembre 2014 et alloue, selon le nombre d'inscriptions, un budget maximal de 1 200 \$ du budget de la fonction loisirs pour la tenue de cette activité.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers (4).

## **6.3 Trousse premiers soins dans chacune des salles, ajout de balais dans les salles**

**2014-12-412**

Il est proposé par madame Julie Ricard, appuyé par monsieur Yvon Bourassa et résolu que la municipalité de Lac-aux-Sables procède à l'achat de trousse de premiers soins ainsi que de balai avec porte-poussière pour les salles municipales en location.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers (4).

**6.4 Renouveau de mandat conseil d'administration  
OMH Lac-aux-Sables, Madame Aline Germain (3  
ans)**

**CONSIDÉRANT** que madame Aline Germain siège sur le conseil d'administration de l'Office Municipal d'Habitation en tant que représentante nommée par la municipalité depuis plusieurs années;

**CONSIDÉRANT** que l'OMH demande de renommer un représentant;

**2014-12-413** **EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par monsieur Yvon Bourassa, appuyé par monsieur Réjean Gauthier et résolu de confirmer la nomination de madame Aline Germain en tant que représentante de la municipalité de Lac-aux-Sables au sein du conseil d'administration de l'Office Municipal d'Habitation pour un mandat supplémentaire de 3 ans (2015, 2016 et 2017).

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers (4).

**6.5 Maison des Jeunes – 2<sup>e</sup> versement 2014**

**2014-12-414** Il est proposé par madame Dominique Lavallée, appuyé par madame Julie Ricard et résolu que la municipalité de Lac-aux-Sables autorise le paiement du deuxième versement pour l'année 2014 relatif à l'opération de la Maison des Jeunes au montant de 1 750 \$.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers (4).

**7. AUTRES SUJETS**

**7.1 Demande d'aide financière**

**7.1.1 Fondation du CSSS de l'Énergie**

**2014-12-415** Il est proposé par madame Julie Ricard, appuyé par monsieur Yvon Bourassa et résolu que la municipalité de Lac-aux-Sables verse 100 \$ pour la campagne de financement 2014 de la Fondation du CSSS de l'Énergie.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers (4).

**7.2 Avis de motion félicitations Gala Chambre de commerce de Mékinac 2014**

**2014-12-416** Le maire et les membres du conseil s'associent pour féliciter les entreprises du territoire lauréates et en nomination au gala de la Chambre de commerce de Mékinac le 21 novembre dernier soient :

- Alimentation Lac-aux-Sables, lauréate dans la catégorie Mention spéciale;
- Camp Auberge Lac-en-Cœur, nommée dans la catégorie Tourisme et hébergement;
- Coop St-Ubald (Unimat), lauréate du prix Coup de Coeur municipal.

Bravo à vous tous et bonne continuité.

**7.3 Gala Arts Excellence**

**2014-12-417** Le maire et les membres du conseil s'associent pour féliciter le Comité Arts et Culture qui s'est illustré lors du Gala Arts Excellence

de Culture Mauricie le 20 novembre dernier. Le comité a mérité le prix dans la catégorie "Initiative territoriale de l'année" pour l'élaboration de la politique culturelle municipale. Le comité a reçu une bourse de 1 000 \$ pour son initiative. Ce montant sera octroyé au budget du comité Arts et Culture pour des initiatives en culture.

#### **7.4 Varia**

##### **7.4.1 Boîte à cadeaux, Maison des familles de Mékinac**

Il est proposé par madame Julie Ricard, appuyé par madame Dominique Lavallée et résolu que la municipalité de Lac-aux-Sables verse 100 \$ pour la campagne

2014 Boîte à cadeaux de la Maison des familles de Mékinac.

**2014-12-418**

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers (4).

##### **7.4.2 Offre de services, production des plans d'ensemble des réseaux d'égout et d'eau potable**

**CONSIDÉRANT** que la municipalité est dans l'obligation de produire un plan de l'ensemble de ses réseaux pour une utilisation dans le cadre du plan d'intervention pour le renouvellement des conduites d'eau potable, d'égout et des chaussées;

**CONSIDÉRANT** qu'une collecte de données est nécessaire pour réaliser ce plan;

**2014-12-419**

**EN CONSÉQUENCE** il est proposé par monsieur Yvon Bourassa, appuyé par monsieur Réjean Gauthier et résolu que la municipalité mandate la firme Tetra Tech QI inc. pour la production des plans d'ensemble des réseaux d'égouts et d'eau potable de la municipalité selon son offre de service du 1<sup>er</sup> décembre 2014 au montant budgétaire de 5 000 \$. Cette dépense est admissible dans la programmation de travaux du programme TECQ 2014-2018 qui sera adoptée ultérieurement.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers (4).

##### **7.4.3 Article journal : Bulletin Mékinac**

**2014-12-420**

À la question portant sur l'article de journal paru dans le bulletin Mékinac, monsieur le maire répond au conseiller monsieur Réjean Gauthier que le conseil regarde la possibilité d'embaucher une ressource en loisirs mais que la décision n'est pas encore décidée, c'est en discussion.

##### **7.4.4 Demande suivi dossier vitesse chemin du lac-en-Cœur**

**2014-12-421**

En suivi à la demande de monsieur Réjean Gauthier conseiller, le maire mentionne qu'un avis de motion est en cours au sujet de la vitesse de circulation sur le chemin du lac-en-Cœur. Le conseil n'a pas encore pris de décision sur le sujet.

**Monsieur Yvon Bourassa demande l'ajout du point 7.4.5 à l'ordre du jour. Les conseillers acceptent.**

**7.4.5 Visites à domicile faibles et moyens risques en incendie**

**2014-12-422**

**CONSIDÉRANT** le manque d'effectif, monsieur Yvon Bourassa propose la nomination de monsieur Yves Mongrain et de monsieur Sylvain Perron afin de continuer les visites de prévention par le service des incendies.

**EN CONSÉQUENCE** Il est proposé par madame Julie Ricard, appuyé par monsieur Réjean Gauthier de nommer messieurs Yves Mongrain et Sylvain Perron afin de procéder aux visites de prévention d'incendie avec la brigade de Lac-aux-Sables. Ils seront rémunérés selon la politique en vigueur au moment des visites.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (4).

**7.5 Période de questions – Parole à l'assemblée**

Début: 20 h 20

Fin : 20 h 42

**7.6 Levée de l'assemblée**

**2014-12-423**

Les sujets à l'ordre du jour ayant tous été épuisés, il est proposé par monsieur Réjean Gauthier appuyé par madame Julie Ricard et résolu que la séance soit levée à 20 h 43.

---

—  
N. Jean-Claude Tessier  
Maire

---

Mme Valérie Cloutier, OMA  
Directrice générale et  
Secrétaire-trésorière

**MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE DE LAC-AUX-SABLES**

**ORDRE DU JOUR  
SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 16 DÉCEMBRE 2014**

**1. Administration de la municipalité**

- 1.1 Ouverture de l'assemblée
- 1.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 1.3 Adoption du plan triennal d'immobilisations 2015-2016-2017
- 1.4 Période de questions – Parole à l'assemblée
- 1.5 Adoption du budget de l'exercice 2015
- 1.6 Période de questions – Parole à l'assemblée
- 1.7 Avis de motion Règlement de taxation 2015

**2. Trésorerie**

*Aucun point*

### **3. Sécurité publique**

*Aucun point*

### **4. Transport, hygiène du milieu et environnement**

*Aucun point*

### **5. Aménagement, Urbanisme et mise en valeur du territoire**

*Aucun point*

### **6. Loisirs et culture**

*Aucun point*

### **7. Autres sujets**

7.1 Levée de l'assemblée

-----

**Séance extraordinaire de ce conseil, tenue à Lac-aux-Sables, à 19 heures 30 minutes, le 16<sup>e</sup> jour du mois de décembre deux mille quatorze (16 décembre 2014), à la salle municipale de Lac-aux-Sables, 820, rue Saint-Alphonse.**

À laquelle sont présents les membres du conseil :

Jean-Claude Tessier, maire

Julie Ricard, conseillère  
Nicolas Hamelin, conseiller  
Yvon Bourassa, conseiller  
Sylvain Robert, conseiller  
Réjean Gauthier, conseiller  
Dominique Lavallée, conseillère

Tous membres du conseil et formant quorum.

## **1. ADMINISTRATION DE LA MUNICIPALITE**

### **1.1 Ouverture de l'assemblée**

Après avoir constaté que les avis de convocation ont été expédiés, conformément aux dispositions de l'article 156 du Code municipal et que l'avis public a été publié, le conseil procède à la séance.

La session est ouverte à dix-neuf trente minutes (19 h 30), sous la présidence de monsieur Jean-Claude Tessier, maire. Madame Valérie Cloutier, directrice générale et secrétaire-trésorière, agit à titre de secrétaire de l'assemblée.

### **1.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Monsieur Tessier fait la lecture de l'ordre du jour.

**2014-12-424**

Il est proposé par monsieur Nicolas Hamelin, appuyé par madame Dominique Lavallée et résolu que le conseil adopte l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 16 décembre 2014 tel que rédigé.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

### **1.3 Adoption du plan triennal d'immobilisations 2015-2016-2017**

Avant la présentation de cette résolution, madame Dominique Lavallée, monsieur Yvon Bourassa et monsieur Nicolas Hamelin mentionnent aux membres du conseil ainsi qu'à l'assistance que l'article 361 du *Code municipal* a été suivi tout au long des séances préparatoires à l'adoption du plan triennal d'immobilisations 2015-2016-2017 et qu'ils n'ont participé à aucune délibération sur les sujets relatifs aux premiers répondants pour madame Dominique Lavallée et au Service de sécurité des incendie pour monsieur Yvon Bourassa, monsieur Nicolas Hamelin et madame Julie Ricard (quant à cette dernière par prudence, puisqu'elle n'a pas d'intérêt direct ou indirect dans cette question).

Les échelles salariales ont déjà fait l'objet d'une résolution antérieure par le conseil précédent.

**2014-12-425**

Il est proposé par madame Julie Ricard, appuyé par monsieur Sylvain Robert et résolu que le conseil de la municipalité de Lac-aux-Sables adopte le plan triennal d'immobilisations 2015-2016-2017, totalisant des dépenses d'investissement de 909 864 \$ pour 2015, 388 144 \$ pour 2016 et 72 000 \$ pour 2017.

ADOPTÉE à l'unanimité des membres du conseil municipal.

### **1.4 Période de questions – Parole à l'assemblée**

Monsieur le maire donne la parole aux citoyens pour les questions sur le plan triennal d'immobilisations 2015-2016-2017.

Début : 19 h 38

Fin : 19 h 53

### **1.5 Adoption du budget de l'exercice 2015**

Avant la présentation de cette résolution, madame Dominique Lavallée, monsieur Yvon Bourassa et monsieur Nicolas Hamelin mentionnent aux membres du conseil ainsi qu'à l'assistance que l'article 361 du *Code municipal* a été suivi tout au long des séances préparatoires et à l'adoption du budget 2015 et qu'ils n'ont participé à aucune délibération sur les sujets relatifs aux premiers répondants pour madame Dominique Lavallée et au Service de sécurité des incendie pour monsieur Yvon Bourassa, monsieur Nicolas Hamelin et madame Julie Ricard (quant à cette dernière par prudence, puisqu'elle n'a pas d'intérêt direct ou indirect dans cette question).

**2014-12-426**

Il est proposé par monsieur Nicolas Hamelin, appuyé par madame Dominique Lavallée et résolu que le conseil de la municipalité de Lac-aux-Sables adopte les prévisions budgétaires pour l'année 2015, totalisant des dépenses de fonctionnement de 2 792 532 \$ et des dépenses d'investissements de 909 864 \$ avant la charge d'amortissement. Le budget total de l'exercice 2015, incluant la charge d'amortissement annuelle, est de 4 224 296 \$

Monsieur Réjean Gauthier s'enregistre contre la proposition.



ADOPTÉE à la majorité des membres du conseil municipal (5).

Monsieur le maire fait la présentation de la variation prévue au compte de taxes 2015, avant l'adoption du règlement de taxation annuelle.

### **1.6 Période de questions – Parole à l'assemblée**

Monsieur le maire donne la parole aux citoyens pour les questions sur le budget de l'exercice 2015.

Début : 20 h 05

Fin : 20 h 15

### **1.7 Avis de motion Règlement de taxation 2015**

**2014-12-427**

Monsieur Yvon Bourassa donne avis de motion que le règlement de taxation et de tarification des services municipaux de l'année 2015 sera adopté à une séance ultérieure.

### **2. TRÉSORERIE**

*Aucun point*

### **3. SÉCURITÉ PUBLIQUE**

*Aucun point*

### **4. TRANSPORT, HYGIÈNE DU MILIEU ET ENVIRONNEMENT**

*Aucun point*

### **5. AMÉNAGEMENT, URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE**

*Aucun point*

### **6. LOISIRS ET CULTURE**

*Aucun point*

### **7. AUTRES SUJETS**

#### **7.1 Levée de l'assemblée**

**2014-12-428**

Les sujets à l'ordre du jour ayant tous été épuisés, il est proposé par monsieur Nicolas Hamelin, appuyé par monsieur Sylvain Robert et résolu que la séance soit levée à 20 h 16.

---

O. Jean-Claude Tessier  
Maire

---

Mme Valérie Cloutier, OMA  
Directrice générale &  
Secrétaire-trésorière